Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

2007-2008
ANNUAL PROGRESS REPORT

Canada

Manitoba

Message from Federal and Provincial Ministers responsible for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

The Honourable Rona Ambrose,
President of the Queen's Privy Council for Canada, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister of Western Economic Diversification

The Honourable Ron Lemieux,
Minister of Infrastructure and Transportation

The Government of Canada and the Province of Manitoba recognize that reliable, sustainable infrastructure creates economic prosperity and healthy communities in Manitoba's urban, rural and northern areas. Together, through the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, we are using this knowledge and making infrastructure investments that are providing real and lasting benefits to Manitoba residents.

This past year, we continued to deliver on our shared commitment to build stronger and more prosperous communities by delivering the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) and the Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP), which involve collaboration with local governments, non-profit organizations and private sector partners. The Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) invested in larger-scale Manitoba infrastructure projects that have national or regional significance, in partnership with municipal and provincial governments and the private sector.

Through these programs, our Governments are ensuring the unique needs of your communities are addressed. Local community representatives are a vital link in the success of these programs as they work with us to prioritize infrastructure needs and direct funding to where it is needed most.

The Government of Canada and the Province of Manitoba, in partnership with local communities, are taking the next steps to support long-term economic growth and productivity in Manitoba through modern, world-class infrastructure. This includes providing an additional $25 million to MRIF to help smaller Manitoba communities meet their pressing infrastructure needs. Our governments are also negotiating a framework agreement under the new *Building Canada Plan* to make further investments in areas, such as roads and highways, public transit, bridges, sewer and water systems, and green energy.

We invite you to review the 2007-2008 Annual Progress Report, which reflects our integrated approach and highlights our commitment to building a stronger Manitoba in a stronger Canada.

Message from Federal and Provincial Co-Chairs for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

Marilyn Kapitany,
Assistant Deputy Minister ,
Western Economic Diversification

Andy Horosko, Deputy Minister,
Infrastructure and Transportation

In 2007-2008, federal-provincial investments in projects continued through three Canada-Manitoba Infrastructure Programs: the Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF), the Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP) and the Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF).

In May 2007, the MRIF was amended, adding an additional $25 million through matching funds from the Government of Canada, the Province of Manitoba, and local contributions. This increased the total funding in MRIF projects to $145 million and is helping small communities meet their pressing infrastructure needs through core, green infrastructure and projects that enhance the quality of life of Manitoba residents.

Since MRIF was announced in December 2004, 85 projects have been approved, leveraging more than $250 million in investments as of March 31, 2008. MRIF, now almost fully allocated, continues to make green infrastructure a priority in Manitoba by focusing on projects that protect or enhance the environment, including those that improve water quality; and projects that improve how water, wastewater and solid waste are managed in Manitoba.

The CMIP, launched in October 2000, is continuing to produce long-term results for Manitoba families. Of the total 171 approved CMIP projects, 162 are now complete and benefiting Manitobans through the $180 million program, which will lever approximately $220 million in additional direct investments.

Work is also continuing on the priorities identified through the Canada Strategic Infrastructure Fund. These include improvements to Winnipeg's wastewater treatment system and various recreation and leisure infrastructure projects.

With the collaboration of local governments and community partners who help us identify and prioritize our municipal infrastructure needs, we are continuing to build the foundation for a strong and growing economy, a cleaner environment and more prosperous communities.

TABLE OF CONTENTS

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS ORGANIZATIONAL CHART 7

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE SECRETARIAT ORGANIZATIONAL CHART 8

PART I - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS OVERVIEW 9

INTRODUCTION 9

PROGRAM ADMINISTRATION 10

LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION 10

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC) 10

STRATEGIC PROJECTS 11

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT 11

AUDIT AND EVALUATION 11

PUBLIC INFORMATION 12

CMIPS ECONOMIC REGIONS MAP 13

PART II - CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE PROGRAM (MRIF) 14

PROGRAM OVERVIEW 14

OBJECTIVES 15

FOCUS 15

PROJECT CRITERIA AND CATEGORIES 16

OUTCOMES 16

MRIF Commitments by Project Type 2007-2008 17

MRIF RESULTS 17

Community Stories - Russell Wastewater Treatment Upgrade 02

Community Stories - West St. Paul Multiplex 21

Community Stories - Rosser/Rockwood Wastewater Treatment Lagoon 22

Community Stories - Minnedosa Water Treatment Plant No.2 Upgrade 23

Community Stories - Central Manitoba Broadband Project 24

PART III - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP) 25

PROGRAM OVERVIEW 25

PROJECT CATEGORIES 25

CMIP Commitments by Project Type 26

CMIP PROJECT UPDATES 2007-2008 26
Community Stories - Manitoba Hellenic Cultural Centre 27

PART IV - ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES 28
COMPLETED CMIP AND MRIF PROJECTS AND BENEFITS 28

PART V - CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF) 29
PROGRAM OVERVIEW 29
CSIF IN MANITOBA 29
Red River Floodway Expansion 29
Winnipeg Projects 30

PART VI - LOOKING AHEAD 31
COMPLETION OF THE CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM 31
MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND CONTINUES 31
CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND CONTINUES 32
NEW, ONGOING FEDERAL - PROVINCIAL INFRASTRUCTURE PROGRAMMING - BUILDING CANADA PLAN 32

PART VII - HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY 33
CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS - Actual Expenditures 33
CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS - Gross Manitoba Expenditures 34

CONTACT INFORMATION 34

APPENDIX I - MRIF Approved Projects By Region, As of March 31, 2008 35

APPENDIX II - CMIP Approved Projects By Region, As of March 31, 2008 39

APPENDIX III - Manitoba-Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Program (MWRLIP) 46

APPENDIX IV - Municipal Rural Infrastructure Fund, Investment Categories and Criteria 48

APPENDIX V - Municipal Rural Infrastructure Fund, Ranking Criteria 54

Canada-Manitoba Infrastructure Programs

Organizational Chart

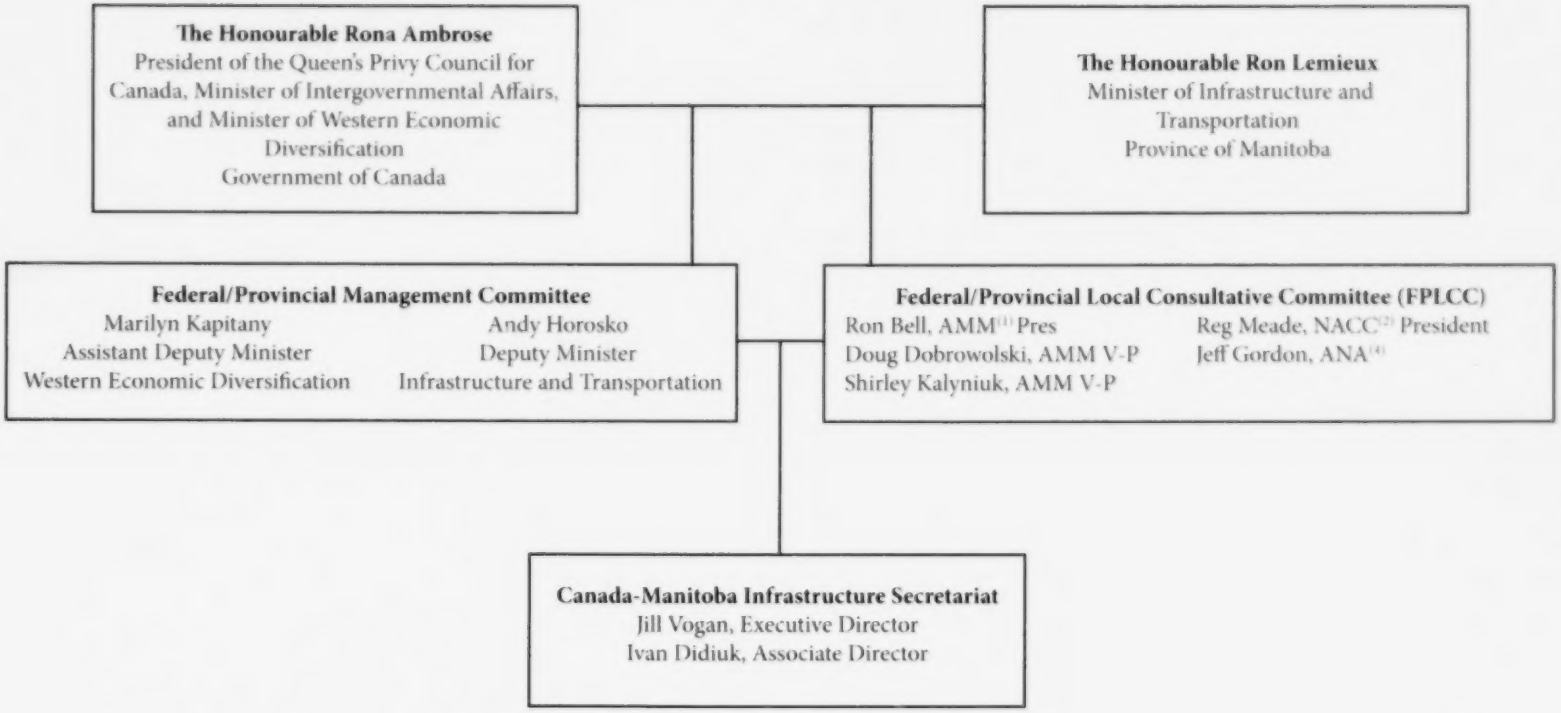
The Honourable Rona Ambrose
President of the Queen's Privy Council for Canada, Minister of Intergovernmental Affairs, and Minister of Western Economic Diversification
Government of Canada
The Honourable Ron Lemieux
Minister of Infrastructure and Transportation
Province of Manitoba
Federal/Provincial Management Committee
Marilyn Kapitany
Assistant Deputy Minister
Western Economic Diversification
Andy Horosko
Deputy Minister
Infrastructure and Transportation
Federal/Provincial Local Consultative Committee (FPLCC)
Ron Bell, AMM[1] Pres
Doug Dobrowolski, AMM V-P
Shirley Kalyniuk, AMM V-P
Reg Meade, NACC[2] President
Jeff Gordon, ANA[4]
Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat
Jill Vogan, Executive Director
Ivan Didiuk, Associate Director

[1] AMM, Association of Manitoba Municipalities
[2] NACC, Northern Association of Community Councils
[4] ANA, Aboriginal and Northern Affairs (Province of Manitoba)

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat

Organizational Chart

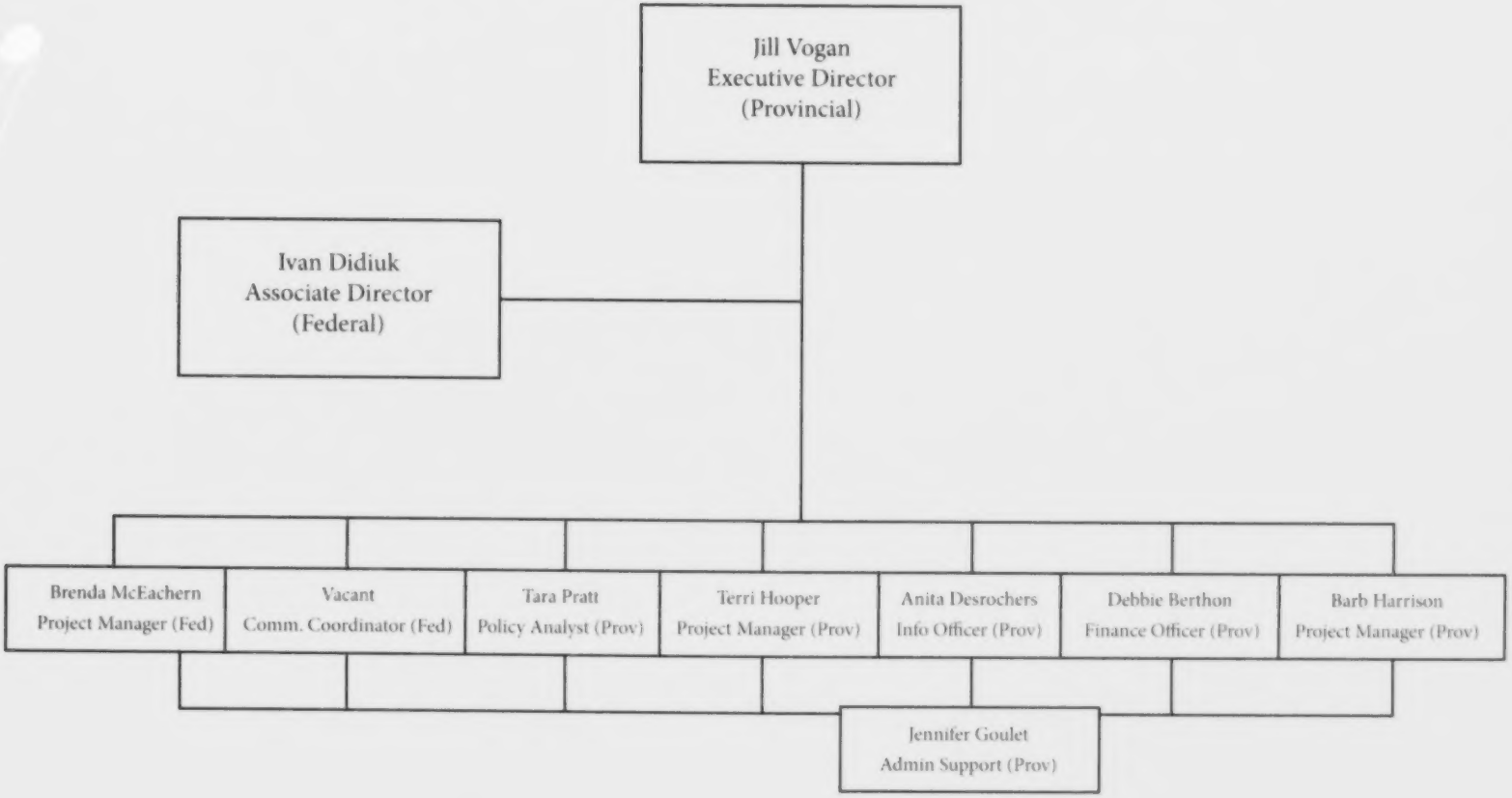

PART I

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS (CMIPs) OVERVIEW

INTRODUCTION

The federal-provincial programming provides funding for community public infrastructure on a multi-year basis, enabling predictable and ongoing municipal infrastructure support.

The MRIF and CMIP are application-based, multi-year programs that support enhancements to Manitoba's urban, rural and northern municipal infrastructure. The Programs are building on the foundation for ongoing economic growth through the construction, renewal, expansion or enhancement of infrastructure.

The CMIPs continue a history of investment collaboration and partnership between the Government of Canada, the Province of Manitoba and local governments. Projects are funded by equal contributions from the federal and provincial governments and community partners, such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs up-front and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the approved funding.

A Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee on Infrastructure assists in the review of project funding. Officials from the Association of Manitoba Municipalities and the Northern Association of Community Councils with a representative from Manitoba Aboriginal and Northern Affairs review projects outside Winnipeg, while city officials review projects within Winnipeg.

Green municipal infrastructure, including projects that will protect and/or enhance the quality of the environment is a top priority. These projects include water and wastewater systems, water management, solid waste management, recycling, public transit and environmental energy improvements. Other projects may also be eligible, such as local transportation, cultural and recreational, tourism and connectivity infrastructure.

The $145 million MRIF is the most recent addition to the CMIPs, consisting of equal federal, provincial and local contributions. The MRIF began accepting applications in 2005 with a project completion deadline of March 31, 2011.

The $180 million CMIP began accepting applications in 2000. All funds have now been allocated under CMIP. Both MRIF and CMIP primarily target local infrastructure in rural and northern Manitoba.

Complementing MRIF and CMIP, CSIF projects are large-scale, strategic infrastructure projects beyond the funding capacity of the typical municipal infrastructure program and apply generally to Winnipeg.

Apart from the Manitoba Floodway Expansion Project, the CSIF contribution to Winnipeg strategic priorities is $55 million each from Canada, Manitoba and the City of Winnipeg. Construction on the Kenaston Underpass project was completed in 2006, while improvements to the Winnipeg Wastewater Treatment System and a multi-year program of strategic community facility enhancements continued in 2007-08.

PROGRAM ADMINISTRATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs are administered by a Federal-Provincial Management Committee, composed of Marilyn Kapitany, Assistant Deputy Minister for the Manitoba Region, Western Economic Diversification Canada and Andy Horosko, Deputy Minister of Manitoba Infrastructure and Transportation. Alternate members are Derryl Millar, Director General, Operations, Western Economic Diversification Canada and Linda McFadyen, Deputy Minister of Manitoba Intergovernmental Affairs. The Management Committee establishes processes for the application, review, assessment, approval and implementation of projects, as well as ensuring appropriate program reporting and evaluation.

The activities of the Management Committee are supported through the federal-provincial Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat. The Secretariat was established to minimize overlap and duplication in federal-provincial program delivery and to contribute to improved federal-provincial cooperation.

LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION

The CMIPs provide for the establishment of a local consultative process for review and recommendations on project funding and implementation. Co-operative federal-provincial relationships and a positive consultative process in project selection with local governments through the Winnipeg City Council, the Association of Manitoba Municipalities (AMM) and the Northern Association of Community Councils (NACC), characterize Manitoba's infrastructure programs.

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC)

The Rural/Northern FPLCC consists of representatives from the AMM, NACC, and Manitoba ANA.

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee
Jeff Gordon, ANA, Reg Meade, NACC President, Ron Bell, AMM President, Shirley Kalyniuk, AMM Vice-President, Urban, and Doug Dobrowolski, AMM Vice-President, Rural.

STRATEGIC PROJECTS

In addition to projects recommended through the local consultative process, federal and provincial governments allocate funds to projects of broad economic or strategic significance to the province as a whole, as well as to specific regions within Manitoba.

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT

Projects supported under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs are subject to review under the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) and the *Manitoba Environment Act*. In Manitoba, federal and provincial legislation is harmonized, providing for federal and provincial collaboration in the environmental assessment process. In some cases, municipal projects funded under CMIPs require an environmental assessment and licensing. Therefore, a joint federal-provincial assessment is undertaken in accordance with the Canada-Manitoba Agreement for Environmental Assessment Co-operation.

Under CEAA, the federal department or agency that has proposed the project or has been asked to provide support or approval is known as the project's responsible authority. In Manitoba, the responsible authority for CMIP projects is the department of Western Economic Diversification Canada. The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat (CMIS) coordinates the environmental assessment process.

Projects approved under CMIPs are subject to successful completion of required environmental assessments. A contribution agreement with the project proponent is entered into after the environmental assessment requirement is completed. The environmental assessment synopsis, including mitigation actions, if applicable, is included in the contribution agreement.

The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat works closely with the relevant federal and provincial departments on environmental assessment issues and developments to fulfill this requirement.

AUDIT AND EVALUATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs include an audit framework with both program evaluation and annual project audits to provide independent and objective assurances where:

- the management framework is appropriate to ensure compliance with the agreement;
- the funds are spent for the purposes intended;
- applicants comply with environmental obligations or conditions attached to project approval; and
- appropriate systems are in place to collect relevant, reliable information on the results of the infrastructure program.

PUBLIC INFORMATION

Under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, the governments of Canada and Manitoba undertake joint communications, providing for transparency and accountability in program delivery.

The program's key communications objectives are to:

1) increase awareness, understanding and appreciation of the Canada-Manitoba Infrastructure Programs which include MRIF, CMIP and CSIF;
2) provide bilingual program information to potential proponents and encourage applications; and
3) inform Manitoba citizens about the benefits of the program in their local communities.

CMIPs public information activities include:

- coordinating project announcements, ground-breaking and ribbon-cutting ceremonies with federal, provincial and local elected officials;
- creating and ensuring installation of CMIPs project signage;
- producing annual program updates and annual reports featuring articles and information on approved projects. These are widely distributed to the public through the AMM, the NACC, the Infrastructure Council of Manitoba and other stakeholders; and at trade shows such as the AMM Annual Convention and the Municipal Officials Seminar; and
- managing and maintaining a website (www.infrastructure.mb.ca) featuring program and contact information, news releases, program updates, announcements and approved projects. Information is also provided on how to complete online applications. Links to the websites of participating federal and provincial departments, as well as the main Government of Canada and Government of Manitoba sites, are also provided.

CMIPs Economic Regions Map

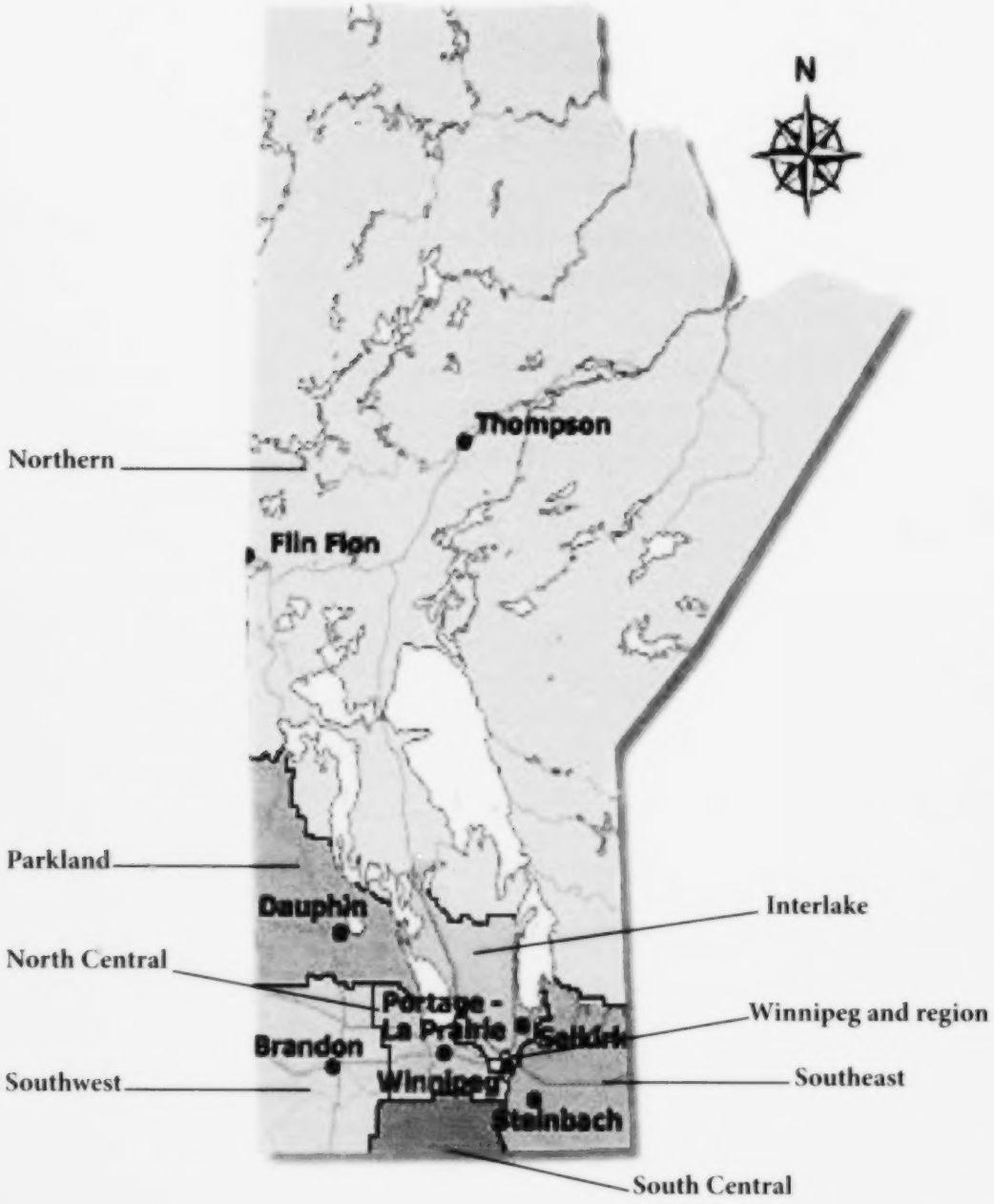

PART II

CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF)

Over a six-year period, the Canada-Manitoba MRIF is investing $145 million in cleaner air, safer water, and improving the quality of life for Manitoba residents. As with its predecessor program, MRIF program funding consists of matching federal, provincial and local contributions.

PROGRAM OVERVIEW

The original $120 million Canada-Manitoba MRIF is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. The Fund received an additional $25 million in fiscal 2007-08 to help communities meet their pressing infrastructure needs.

With the additional investment, federal and provincial governments are each contributing more than $48 million with matching project funding from local government bodies, primarily for projects in rural and northern communities across Manitoba.

Since the MRIF was announced in December 2004, 85 approved projects have leveraged more than $250 million in investments. Twelve of these projects have been completed as of March 31, 2008. Construction on the remaining projects must be completed by March 31, 2011. For a complete list of projects, see Appendix I.

The MRIF is building on more than a decade of collaboration between the governments of Canada and Manitoba, reflecting a commitment to continue the successful partnership on sound investments in infrastructure. The MRIF also reflects recognition by Canada and Manitoba of the need to provide long-term funding for modern community infrastructure in Manitoba.

Addressing the needs of smaller communities, a minimum of 80 per cent of MRIF investments are being directed to projects that benefit municipalities with populations less than 250,000. Project proposals require a supporting municipal resolution. Non-profit and private-sector organizations are also eligible for funding with supportive resolutions from the local government where the project is located and the organization's board of directors.

MRIF applications are submitted online to the Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat – a functionally integrated federal-provincial office providing single window service to applicants. Applications are assessed on a competitive basis relative to other applications and according to mandatory screening and ranking criteria of the project category. Among other requirements, the mandatory screening criterion requires a business case demonstrating operational viability and sustainability for the resulting infrastructure. Meeting as many ranking criteria as possible is also an important factor in the competitive selection process.

As with the CMIP, assessed projects are reviewed by the Rural/Northern FPLCC on Infrastructure, consisting of representatives from the Association of Manitoba Municipalities, the Northern Association of Community Councils and Manitoba Aboriginal and Northern Affairs. The FPLCC project funding recommen-

dations are forwarded to MRIF's Federal-Provincial Management Committee and ultimately through the respective approval systems of each government.

Once fully allocated, at least 50 per cent of MRIF will support projects with a strong green element, such as those that lead to cleaner air and water. These can include improvements to local systems for water, wastewater, solid waste and environmental energy improvements to municipal buildings. The fund also provides for investment in other categories such as local roads, better Internet connections and projects that promote local culture, recreation and tourism.

As with CMIP, MRIF operates on a reimbursement basis where project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

OBJECTIVES

The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund's objectives include investing in projects that improve the quality of life for all Manitobans by:

- enhancing the quality of Canada's environment;
- supporting long-term economic growth;
- improving community infrastructure; and
- building 21st century infrastructure through best technologies, new approaches and best practices.

FOCUS

Primary Focus - Green Municipal Infrastructure

Green projects include those that protect and/or enhance the quality of our environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management and recycling, and capital expenditures to construct or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments.

Secondary Focus - Other Local Infrastructure

The MRIF's secondary focus is other local infrastructure, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism and rural/remote connectivity.

PROJECT CRITERIA & CATEGORIES

Under MRIF, there are 10 investment project categories. Eligible projects must fit one of the investment categories. Specific to each of the categories are objectives, mandatory criteria, and ranking criteria. The 10 categories are:

1. water
2. wastewater
3. solid waste
4. public transit
5. local roads
6. cultural
7. recreation
8. tourism
9. environmental energy improvements, and
10. connectivity

Appendices IV and V outline MRIF's 10 investment categories, their objectives, subcategories and mandatory screening and ranking criteria.

OUTCOMES

More than half of the project approvals support traditional, core infrastructure such as sewer and water. MRIF also supports other less traditional types of infrastructure that improves the quality of life in communities, like recreation/tourism facilities and rural/remote connectivity.

Specifically, $138 million (95 per cent) of the $145 million MRIF has been allocated to 85 projects as of March 31, 2008 and included:

- $74.4 million (51.3 per cent) to 53 Rural/Northern Green Projects, including:
  - 5 solid waste projects totaling $2 million;
  - 20 water projects totaling $34.6 million; and
  - 28 wastewater projects totaling $37.8 million.
- $26 million (17.9 per cent) for 16 rural/northern recreation/tourism/cultural projects;
- $9 million (6.2 per cent) for three connectivity projects for rural and remote northern communities; and
- $28.6 million (19.7 per cent) for 13 projects in Winnipeg.

MRIF Commitments by Project Type

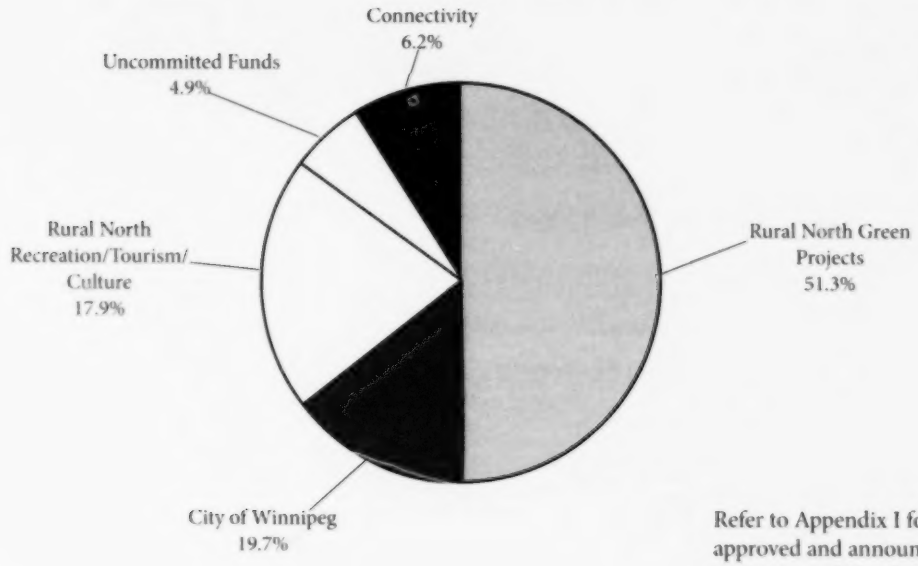

Refer to Appendix I for a list of all approved and announced MRIF projects as of March 31, 2008.

2007-2008 MRIF RESULTS

In 2007-2008, a total of 20 projects were announced in Manitoba for $21.2 million. Of these projects, 15 are green infrastructure projects, five projects will bring improved cultural and recreational facilities to communities.

Eighty per cent of MRIF is designated for communities with a population less than 250,000.

The following are descriptions of the MRIF projects announced in 2007-2008. A complete project list can be found in Appendix I.

Tourism

Entreprises Riel – $525,000 – Old St. Boniface City Hall Sculpture Garden Landscaping and Site Preparation
This project involves landscaping and preparing the grounds of the Old St. Boniface City Hall for the installation of the Sculpture Garden. The Sculpture Garden will promote francophone culture and art while complementing the ongoing rejuvenation of Provencher Boulevard. The Sculpture Garden will be a focal point for the St. Boniface Centennial celebrations in 2008.

Water

RM of Lansdowne – $660,000 –Water Reservoir Installation
The installation of a reservoir for the Village of Arden will provide residents with safe and reliable drinking water and water for fire protection. The wells currently used are old and need repairing. They are susceptible to low water tables and water contamination, forcing many residents to haul in their own water.

Wastewater

RM of De Salaberry – $1,000,000 – St. Malo Water Treatment Plant Upgrade
The water treatment plant in St. Malo will be upgraded to enable the growing community to supply safe, good quality water to its residents.

Village of St-Pierre-Jolys – $185,500 – Lift Station and Sewer Upgrades
This project, consisting of upgrades to the sewer lift station and an additional 420 metres of sewer mainline, will allow current residents to connect to the municipal sewer system and encourage new development in St-Pierre-Jolys. The project greatly reduces the chance of an overflow of untreated wastewater into the nearby Joubert Creek.

RM and Town of Minitonas – $831,000 – Lagoon Expansion
As the current lagoon in Minitonas is no longer able to accommodate the Town's sewage, expansion is needed. The expansion will greatly reduce both the environmental impact of the lagoon and the amount of chemicals needed to treat the septic waste.

Village of McCreary – $78,000 –Sewer Line Renewal
This project involves renewing sewer lines in McCreary. The re-lining technology used will extend the life of the sewer line by more than 20 years and reduce street reconstruction costs.

RM of Park – $3,595,600 – Sewer and Water Systems
This project will provide the residents of the Village of Onanole with a sewer and water system. The project is the first step in a long-range plan to improve water quality in the region and protect the environment around Clear Lake and Riding Mountain National Park.

Town of Lac du Bonnet – $1,560,000 – Water and Sewer Lines Replacement
This project will provide improved water and sewer service to all residential and commercial properties in Lac du Bonnet. The project is needed to replace deteriorating lines currently being used.

Town of Teulon – $42,800 – Lagoon Dyke Repairs
This project will complete repairs to the town's lagoon dyke to protect it from wave erosion.

RM of Grey – $657,000 – Wastewater System
The Village of Fannystelle will receive a new municipal wastewater system. The new system will replace the existing private wastewater disposal system, eliminating health risks such as overloading septic fields and pumping grey water onto ground surfaces.

Strategic Projects

Trans Canada Trail – $2,500,000 – Trail Extensions and Key Linkages
This project works toward completing Winnipeg's portion of the Trans Canada Trail, an 18,000 km walking, hiking and cycling trail that winds through every province and territory in Canada. The extensions will be made to the Bishop Grandin Greenway West, located on the south side of Bishop Grandin Boulevard, and the Harte Trail, linking the trail into Assiniboine Park and the city parkway system.

St. Norbert – $2,120,000 – Duff Roblin Park Reserve
This project involves relocating the Duff Roblin Park Reserve from near Winnipeg's north perimeter to the Floodway Inlet Control Structure in St. Norbert. The park's re-location reflects the commitment to support recreational and economic opportunities along the expanded floodway. The development of the new park will feature picnic areas and shelters, walking and cycling trails, washrooms, drinking water, fishing facilities, bike racks, a toboggan run and landscape improvements.

University of Manitoba (U of M) – $2,250,000 – Water Pumping Station
This project will establish a new pumping station and collection and discharge piping to deal with collected storm water at the U of M during high river levels. The new system will remove and discharge storm water more efficiently, protecting the campus from flooding and the resulting damage.

RM of Ste. Anne – $55,000 – Recycling Depot for Dawson Trails Opportunities Unlimited Inc. (DTOUI)
DTOUI is a charitable organization dedicated to helping mentally challenged adults achieve independence and regular employment. This project funds a new facility to support a larger volume of recyclables, encouraging more residents to recycle and improving working conditions for the program's employees.

Town of Emerson – $45,200 – Water Line Upgrades
This project consists of replacing water lines on Dennis Street in Emerson. The lines will accommodate 14 homes and two fire hydrants, improving water reliability and safety for the community. The new water lines will replace the existing cast iron lines installed in the 1950s.

Recreation

RM of Springfield – $148,000 – Anola Community Club Expansion
The Anola Community Club expansion project involves the demolition of an older section of the building and construction of an addition with new office space, washrooms and a kitchen. The expansion will provide added space for leisure and sporting events, promoting healthy lifestyles for all members of the community.

University of Manitoba/Winnipeg Soccer Federation Inc. – $3,000,000 – Indoor Soccer Complex
Soccer, the world's most popular sport, is rapidly growing in Winnipeg with the number of registered participants doubling in the past 10 years. This new complex will provide indoor space to meet the growing demand. The environmentally friendly building, designed with low-flow fixtures and a Power Smart electrical system, will boost the health and fitness for Manitobans of all ages.

COMMUNITY STORIES

Russell Wastewater Treatment Upgrade

Don't think you can get excited about a lagoon? When you consider that the benefits of a project like the Russell wastewater treatment upgrade mean safer water and a cleaner environment, you may just change your mind.

The upgrades are expected to be complete by the beginning of September 2008, which is a great relief to Russell Mayor Merril Kiliwnik. Funding from the Municipal Rural Infrastructure Fund was announced in June 2005, but Mayor Kiliwnik said the project has been needed for much longer.

"The community is well aware of what is required," said Mayor Kiliwnik. The mayor went on to explain that the project had been met with numerous delays before the town could even apply for funding. Most of the delays came in acquiring the property needed to expand the lagoon.

"There were negotiations and deals and more negotiations," he said.

Mayor Kiliwnik cites a growing business community and population for the need to expand the lagoon. "On the last census, we were in the plus side. For a small community, that's a positive."

"Fortunately we were able to get the infrastructure funding because the capacity of the old lagoon was full," he added.

Part of the project is the addition of another secondary cell, increasing the storage capacity of the lagoon. This will extend storage periods, reduce the toxicity of the discharge to safe levels and eliminate the need for emergency discharges when the lagoon gets too full.

The existing cells will be outfitted with a synthetic lining, keeping wastewater from leeching into the groundwater table.

The upgrades will not only mean cleaner and safer water for the town of Russell, but is also expected to benefit the village of Binscarth and the RMs of Russell, Silver Creek and Shellmouth Boulton, which are all part of a tax sharing agreement.

"We've got a deal with the RM of Shellmouth Boulton to use it. It makes the lagoon that much more viable," said Mayor Kiliwnik. "We're like one big community. The lagoon benefits us all."

COMMUNITY STORIES

West St. Paul Multiplex

Construction of the West St. Paul Multiplex has just begun but Mayor Cliff Dearman of the RM of West St. Paul is already thinking about expanding.

"We're looking at getting more land," said the Mayor. "We want to build a bridge over Grassmere Creek and develop a nature path for walking and cycling."

The governments of Canada and Manitoba and the RM of West St. Paul are funding construction of the new multiplex under the Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF). The multiplex will house a gymnasium that doubles as a hall with kitchen; a canteen and bar for social events; and multi-purpose rooms and a nursery school.

The grounds will have a play structure, soccer and mini-soccer fields and an outdoor rink. The site already includes four baseball diamonds.

"The outdoor rink will have boards and be well lit. It will be quite professional," said Mayor Dearman, adding that there will be four indoor changing rooms and a second rink for more leisurely skating.

The lobby of the building will include a heritage centre for the community of West St. Paul.

"We've worked with the school to do some history and heritage projects," said the Mayor. "West St. Paul prides itself on its heritage. We're over 125 years old, and we have our own identity."

Community and identity are very important to the municipality. Mayor Dearman explained that being so close to Winnipeg means many residents migrate to the city for recreation activities. He expects the new multiplex will prevent this from occurring. "It includes everybody. We'll have a place for the kids with the nursery school and a place for the seniors to meet or take a course during the day. We'll have hockey and skating, basketball and volleyball. And at the end of the day you can pack it all up and have a social," said the Mayor. "The whole community comes together," he added.

And what is Mayor Dearman most looking forward to?

"I never had anything like this when I was a kid. Neither did my parents. I'm going to enjoy going there and watching the kids play, knowing that I was a part of it all."

WEST ST PAUL COMMUNITY CENTRE CALNITSKY ASSOCIATES ARCHITECTS

COMMUNITY STORIES

Rosser/Rockwood Wastewater Treatment Lagoon

"When I got in as reeve, it was my mission to get water and sewer into the municipality," said RM of Rosser Reeve Alice Bourgouin. Although it's not "mission accomplished" quite yet, Reeve Bourgouin is close to achieving her goal and she's getting more and more excited about it.

With funding now in place, the municipality is ready to call for tenders for the construction of a wastewater treatment lagoon, the municipality's first, and a gravity sewer system to service the community of Grosse Isle. The project is funded by MRIF, split three ways between the governments of Canada and Manitoba with the RM of Rosser and the RM of Rockwood splitting the third share equally.

"We have a fantastic relationship, the two of us," said the Reeve about the neighbouring municipality. "We share a number of things together."

One of the things shared, said the Reeve, is the community of Grosse Isle, which lies on the boundary of the two municipalities and falls in both.

"The RM of Rosser has never had water and sewer, so these projects are a huge benefit for the whole RM," said Reeve Bourgouin, explaining that the municipality is also involved in a separate project to bring in a regional water supply.

The sewer and lagoon are important for the whole municipality, but especially so for the residents of Grosse Isle. A large number of residents still use septic fields, an out-dated form of wastewater management. Some use septic tanks, but many of those are old and need to be replaced. The septic fields and leaky tanks put the groundwater at risk.

Reeve Bourgouin said the sewer and lagoon will play an important role in protecting the environment and fostering growth and development for the municipality.

"If you want to see your community and municipality prosper, you need to do something like this," said Reeve Bourgouin. "You can't have development without water and sewer."

COMMUNITY STORIES

Minnedosa Water Treatment Plant No. 2 Upgrade

There are many things a community needs to thrive – business, industry, agriculture, infrastructure, innovation and of course, the people behind it all. When all of these factors come together, it can only mean success. And to see this success in action, you don't need to look any farther than the Town of Minnedosa.

The Town has nearly finished upgrading Water Treatment Plant No. 2, which includes an expanded reservoir, an improved iron and manganese removal system and a UV disinfection system. The upgrades mean cleaner water and an increased capacity to meet the needs of the growing town.

"We need to finish up some seasonal things," said Frank Taylor, the Town's Utilities Superintendent. "There are small issues with manganese levels. We're meeting standards, but we want to pick things up a bit," explained Taylor.

Funded by the governments of Canada, Manitoba and The Town of Minnedosa through the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund, the project also received some funding from Husky Energy, whose newly expanded ethanol production plant will benefit from the upgrades.

"Husky is very important to the town," said Ken Jenkins, CAO of Minnedosa. "With the new plant, it increases employment, increases the tax base and it's helping the local farmers. The new plant gives the town a guarantee that Husky isn't going anywhere."

"It gives the town a huge boost," added Jenkins.

Husky Energy has been a part of the Town for more than 25 years, making ethanol at their production centre from locally grown wheat. Husky expanded their plant in 2007 to increase their ethanol output. The new plant means Husky will be able to pump out 130 million litres of ethanol annually to help meet the provincially mandated goal for ethanol blended gasoline. To produce the ethanol, the plant needs water and wheat.

Like most of rural Manitoba, agriculture plays a large role to the community's economy. But with the Husky plant, that role is even more important.

"If the plant doesn't get the grain, it doesn't go anywhere, and the plant gives the farmers a market," said Jenkins. "It's definitely a benefit for all parties," he added.

COMMUNITY STORIES

Central Manitoba Broadband Project

Turn on your computer, check your e-mail and download an attachment. Perhaps complete a few forms and e-mail them to where they need to go. In about five minutes, you can get back to relaxing.

Your favourite band just released a new album, a free online exclusive. Visit the band's website and download the album, maybe watch a couple videos while you wait. In twenty minutes, you're going for a jog with the music playing on your mp3 player.

Tasks such as these are likely part of your everyday life. The convenience of broadband Internet is something we all take for granted. But for most Internet users in rural areas, connectivity like this is only a dream. Thanks to Central Plains Inc. (CPI) and the Central Manitoba Broadband (CMB) project, this dream is becoming a reality.

The CMB project involves building 21 towers with radio transmitters to carry the wireless broadband signal to receivers at the customers' end. Funding for the project is coming from the communities involved and the governments of Canada and Manitoba through MRIF.

"The service is available to 17,000 people in rural areas, as well as to the people in the towns," explained Bryan Spencer, Business and Project Manager with CPI. Eleven rural municipalities will get access to wireless broadband."

"Absolutely everybody who lives out here will benefit," said Spencer, explaining that most developers design web pages and applications with high-speed Internet in mind.

"Many people think of the Internet for e-mail and entertainment," added Community Futures CED Coordinator Ken Reimer, "but that's just a sliver of it."

Reimer said that large-scale agricultural producers could use the service for up to the minute weather updates or live monitoring of hog barns, for example.

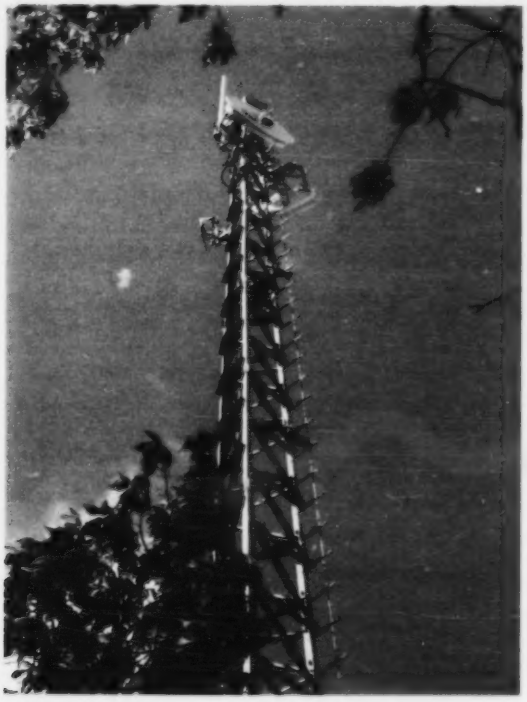

"Companies will spend tens of thousands of dollars to build their own towers for broadband access," said Reimer. "Now they can have access to the infrastructure at no cost."

PART III

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP)

The Canada-Manitoba Infrastructure Program is injecting more than $180 million into Manitoba's urban, rural and northern municipal infrastructure over an eight-year period that began in October 2000. The $180 million program consists of matching one-third federal, provincial and local government contributions.

PROGRAM OVERVIEW

The $180 million Canada-Manitoba Infrastructure Program is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors.

The Canada-Manitoba Infrastructure Program is no longer accepting applications. Requests exceeded available funding by a ratio of over 4 to 1, with over 570 applications requesting close to $800 million. As of March 31, 2008, the $180 million program was fully allocated to 171 projects. Construction is complete on approximately 95 per cent of the projects and it is anticipated that the remaining projects will be complete by March 31, 2009.

A meaningful local government consultative process was an important feature of CMIP, with slightly different processes for allocations in Winnipeg and in rural and northern Manitoba. Strategic projects were based on Management Committee recommendations and generally entailed additional partnerships beyond the typical CMIP federal-provincial-local tripartite partnership.

Infrastructure applications were assessed according to program criteria and in consultation with appropriate federal and provincial departments. Project selection was competitive and merit-based. Particular emphasis was placed on the project's financial sustainability, community support and leverage of other sources of funding and partners (such as inter-municipal and on and off-reserve partnerships), regional impacts and benefits, size of the request relative to available funding and environmental improvements. Fair and equitable distribution of program funds among the various regions of the province was an important consideration.

As with MRIF, the program operates on a reimbursement basis. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs, and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

PROJECT CATEGORIES

More than half of the CMIP project approvals supported traditional, core infrastructure such as sewer, water, roads and bridges. Less traditional types of infrastructure that improve the quality of life in communities such as libraries, recreation facilities and cultural centres were also supported under CMIP.

Specifically, the types of projects supported by the $180 million CMIP included:

- $68 million (38 per cent) for 127 rural and northern first priority green projects, including:
  - $17 million for five boil water order projects to remedy urgent environmental issues;
  - $45 million to 112 rural and northern sewer and water projects;
  - $ 4 million for nine waste disposal and recycling projects; and
  - $ 2 million for Red River flood protection.
- $32 million (18 per cent) for three City of Winnipeg roads and bridges projects;
- $67 million (37 per cent) for 30 community multiplex centres around Manitoba;
- $10 million (5 per cent) for four libraries; and
- $3 million (2 per cent) for five ethno-cultural centres.

CMIP Commitments by Project Type

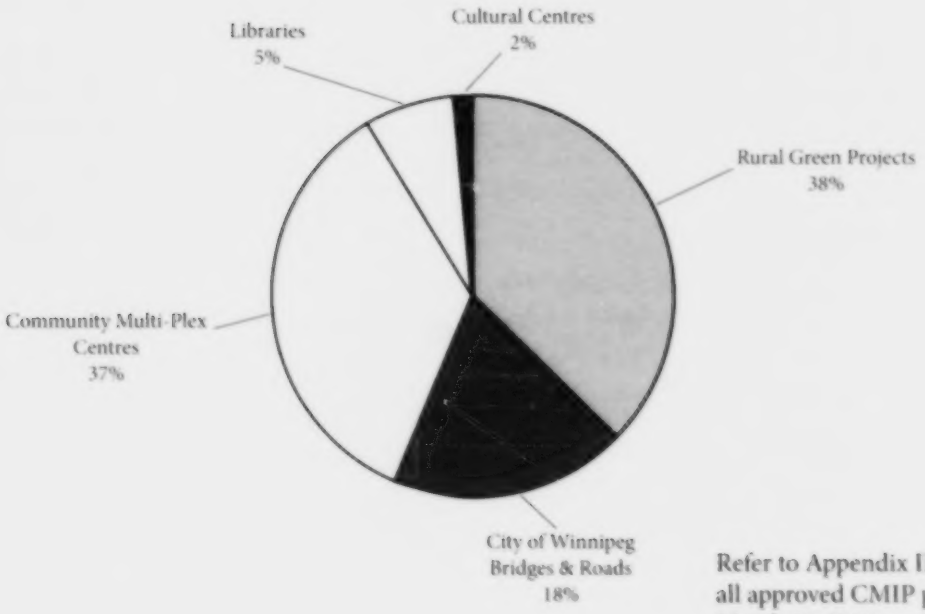

Refer to Appendix II for a list of all approved CMIP projects as of March 31, 2008.

CMIP PROJECT UPDATES 2007-2008

The 2007-2008 fiscal year saw 7 CMIP projects reach completion. This brings the total number of completed CMIP projects to 162 of the overall 171 projects approved under the $180 million Canada-Manitoba Infrastructure Program.

COMMUNITY STORIES

Manitoba Hellenic Cultural Centre

Canadians are proud of living in a multicultural society. Being citizens of a country that is made up largely of immigrants and descendants of immigrants, Canadians hold dear the traditions of their homelands. Preserving these traditions has become an important part of Canadian culture.

The Manitoba Hellenic Cultural Centre, currently under construction in Winnipeg, continues to add to the city's rich cultural tapestry. The centre will act as a hub of community activity for Winnipeg's Greek community.

Funded in part by the federal and provincial governments, the Centre is one of five similar cultural projects identified by the City of Winnipeg as a priority for funding under the previous CMIP.

The cultural centre is being built adjacent to St. Demetrios Greek Orthodox Church on Grant Avenue. Artwork, such as originals and replicas of paintings, pottery and sculpture dating back to the Byzantine era—a small sample of which is displayed at St. Demetrios—will find a new home at the Hellenic Centre's galleria.

In addition to the galleria, the cultural centre will include classrooms, a conference room and a large multipurpose room. The Hellenic Cultural Centre will be home to Greek language classes, cultural events, art exhibits, and lectures and exhibits on a multitude of issues. Once the doors are open, it is expected that 13,000 people will use the new facility each year.

The goals of the cultural centre include providing a space for community activities, teaching Greek language and culture and promoting Hellenic ideals, such as education, philanthropy, civic responsibility, and family and individual excellence.

The project has been a testament to the hard work and dedication of Winnipeg's Greek community, made up of about 3,000 people of Greek descent. The Manitoba Hellenic Cultural Centre was officially opened in summer 2008.

PART IV

ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES

COMPLETED MRIF AND CMIP PROJECTS AND BENEFITS

The MRIF and the CMIP provide funding for infrastructure enhancements. Project benefits are therefore significant components of the program; the selection process compares anticipated project benefits between competing applications. The consultative committee continues to place a high priority on green infrastructure projects whose benefits include enhancing or protecting the environment.

While the following are not exhaustive lists, they do indicate the direct benefits to Manitobans as a result of completed MRIF and CMIP projects.

The following is a list of realized benefits from the 12 MRIF projects completed to date. *For a complete list of MRIF projects, please refer to Appendix I.*

- 625 additional tourists to rural Manitoba
- 5,172 households with improved wastewater collection and treatment quality
- 2,247 households newly connected to municipal wastewater collection and treatment
- 102 households with improved potable water quality

The following is a list of realized benefits from the seven CMIP projects completed in 2007-08. For a complete list of CMIP projects, please refer to Appendix II.

- $40,000 reduction in building operating costs
- Increase of 500 rural library users per year
- Increase of 10,000 books circulated per year
- Reduction of 10.1 tonnes of solid waste per year diverted through recycling
- Decrease in municipal waste incineration of 8.5 tonnes per year
- 125 households connected to municipal water service

To date, the benefits of all completed CMIP (162) projects include:

- 47,829 households have improved potable water
- 2,049 households connected to municipal water systems
- 7,341 households have wastewater treated to a higher quality
- 1,402 households connected to municipal wastewater systems
- 3,180 tonnes of solid waste per year diverted through recycling and composting
- 885 tonne per year reduction of solid waste produced
- 10 tonne per year reduction of methane gas emissions
- 8.5 tonne per year decrease in municipal waste incineration
- 780,850 person per year increase in recreation and community facility use
- 55,000 book per year increase in library circulation
- $315,000 reduction in life cycle and operating costs of existing municipal facilities

PART V

CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF)

The Canada Strategic Infrastructure Fund is a $4 billion national investment fund established by the Government of Canada to support large-scale infrastructure projects that are beyond the scope and capacity of existing programs.

PROGRAM OVERVIEW

The CSIF complements Canada's other infrastructure programs but differs in its orientation. It emphasizes partnerships with any combination of municipal, provincial, territorial governments, as well as the private sector. Each partnership is governed by specifically tailored arrangements. Investments are directed to large-scale projects of national and regional significance. Regional equity is a consideration. Costs are generally shared amongst the three levels of government. There are five CSIF investment categories vital to advancing Canada's social and economic objectives:

1. highway and railway infrastructure;
2. local transportation infrastructure;
3. tourism or urban development infrastructure;
4. water or sewage infrastructure; and
5. broadband.

CSIF IN MANITOBA

Red River Floodway Expansion

Administered by the Manitoba Floodway Authority, the Red River Floodway Expansion project was the first Manitoba project approved under CSIF. It is one of four "national priority" projects identified by the federal and provincial governments. Federal-provincial discussions are ongoing regarding additional cost-sharing of the $665 million project.

In addition to the Floodway project, the federal government allocated $55 million under CSIF to Manitoba for provincial priorities. Towards this end, on March 19, 2004, the federal and provincial governments, along with the city of Winnipeg announced up to $165 million, consisting of $55 million from each level of government, for strategic infrastructure priorities in the City of Winnipeg over a number of years.

Winnipeg Projects

On April 22, 2005, the Government of Canada, the Province of Manitoba and the City of Winnipeg announced a realignment of strategic infrastructure priorities for Winnipeg.

The priorities are:

1. **Kenaston Underpass, $44.25 million** - $13 million from the Government of Canada, $13 million from the Province of Manitoba, and the balance from the City of Winnipeg;

2. **Winnipeg Wastewater Treatment (WWT) System Improvements, $166 million** - $42 million from the Government of Canada, $25 million from the Province of Manitoba, and the balance from the City of Winnipeg; and

3. **Manitoba-Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Program (MWRLIP), a multi-year program of strategic community facility enhancements, $43 million** - $17 million from the Province of Manitoba, and $26 million from the City of Winnipeg.

Federal and provincial CSIF support for the Kenaston Underpass project and improvements to the City's wastewater treatment system have facilitated the tri-level arrangement whereby Manitoba is contributing $17 million and Winnipeg $26 million for a $43 million, multi-year program of strategic community facility enhancements.

Kenaston Underpass

An underpass at the intersection of Kenaston Boulevard and the CN rail lines at Wilkes Avenue and a two-track reinforced concrete railway structure over Kenaston were completed in 2006. The Governments of Canada and Manitoba each contributed $13 million of the eligible costs, with the City of Winnipeg providing the balance.

The project enhances the effectiveness and efficiency of Winnipeg's transportation infrastructure by eliminating major traffic "bottlenecks" on Route 90 by providing a full-time truck and bus route located in the fastest growing quadrant of the City. The underpass also eliminates potential collisions with trains, reduces commuter time and vehicle emissions resulting from traffic delays at the crossing.

Wastewater Treatment System Improvements

Improvements to the City of Winnipeg's Wastewater Treatment (WWT) System were identified as a priority in response to Manitoba's Lake Winnipeg Action Plan announced in February 2003. The project also aligned with the recommendations made by the Clean Environment Commission in its August 2003 report, following the spillage of Winnipeg wastewater into the Red River in September 2002.

For purposes of CSIF funding, the scope of WWT is a 10-year project of treatment improvements involving disinfection, nutrient control and centrate treatment at the city's three wastewater pollution control centers – West End, North End and South End.

MWRLIP

This $43 million investment provides for a comprehensive package of enhanced and new recreation facilities throughout Winnipeg, as well as three "investment funds" for improvements to aging community centres, skateboard parks and spray parks. The Province of Manitoba and the City of Winnipeg have agreed on a first round of priority projects (see Appendix III for a comprehensive list of projects).

PART VI

LOOKING AHEAD

Through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure throughout Manitoba, Canada-Manitoba Infrastructure Programs are improving the quality of life for all citizens and building the foundation for sustained long-term economic growth in the 21st century. The programs continue to build upon a history of collaboration and partnership among the Government of Canada, the Province of Manitoba and local communities on enhancements to infrastructure.

COMPLETION OF THE CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP)

In the coming year, it is anticipated the remaining nine projects will be completed under CMIP. The program will include both new and upgraded infrastructure projects consisting of: 118 water and wastewater treatment facilities, five local roads, nine waste recycling facilities, and 39 community facilities such as libraries, ethno-cultural facilities and recreation and sport facilities.

When complete, CMIP will provide enhancements to 171 projects in total and throughout all regions of Manitoba. The $180 million program will lever additional direct investments of approximately $220 million for an overall investment of almost $400 million.

This Annual Progress Report notes the benefits of CMIP projects to date. The benefits of the projects yet to be completed will materialize in the months and years ahead. These are anticipated to be cleaner water and greater participation of Manitobans in a broader range of community activities such as recreational facilities and ethno-cultural centres.

MUNICIPAL RURAL INFRSTRUCTURE FUND CONTINUES

MRIF's funding allocation includes an additional $25 million, bringing the total to $145 million. The funding consists of matching one-third, federal-provincial-local contributions. The $25 million "top-up" for 2007-2008 was provided through a May 29, 2007 amendment to the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund agreement.

With the completion of CMIP, MRIF is the principle delivery mechanism for Canada-Manitoba infrastructure programming for 2007-2008. Applications for funding will continue to be accepted until the remaining program funding is allocated.

CANADA STRATEGIC FUND CONTINUES

Improving Winnipeg's wastewater treatment system is one of four strategic infrastructure priorities for Winnipeg agreed upon by the three levels of government.

The other three are the Kenaston Underpass (completed in 2006), the $43 million MW[illegible]nd the expansion of the Red River Floodway.

In 2008, work will continue on enhancements to Winnipeg's three wastewater pollution control centres. In addition, the City of Winnipeg will proceed with projects identified under the Recreation and Leisure Infrastructure Program (see Appendix III for more information). Project timelines are confirmed each year through the City of Winnipeg's Capital Budget process with consideration to project readiness and operational capacity.

NEW, ONGOING FEDERAL-PROVINCIAL INFRASTRUCTURE PROGRAMMING – BUILDING CANADA PLAN

A national $33 billion long term infrastructure plan that includes several program components was outlined in Federal Budget 2007. The new programming will provide significant and increased new funding for investments in the National Highway System, public transit, clean water and sewage treatment infrastructure, green energy, among other categories. A national $8.8 billion Building Canada Fund will support both large strategic projects, as well as smaller-scale municipal projects. The governments of Canada and Manitoba are currently negotiating the new suite of programs and how they will be administered.

PART VII

HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY

Fiscal year ending March 31, 2008 with comparative figures for the previous fiscal years

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS ACTUAL EXPENDITURES ($000's)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCAL/ PROPONENT	TOTAL CMIPs
2000-01	312.5	377.1	-	689.6
2001-02	4,178.3	4,290.6	3,487.7	11,956.6
2002-03	16,634.0	12,005.0	13,648.0	42,287.0
2003-04	19,595.8	15,669.7	17,195.4	52,460.9
2004-05	7,050.2	10,307.2	8,282.0	25,639.3
2005-06	21,285.8	22,120.5	21,268.7	64,674.9
2006-07	14,676.8	22,815.9	21,329.7	58,822.4
2007-08	13,402.5	20,174.5	20,085.9	53,662.9
TOTAL	**97,135.9**	**107,760.5**	**105,297.4**	**310,193.6**

NOTES:

1. Variances between federal, provincial, and local expenditures are due to:

   a) The Canada-Manitoba Infrastructure Programs require matching expenditures in partnership with local applicants over the life of the multi-year programs. However, cost-sharing formulae may vary on a per project and/or fiscal year basis. For example, under the CSIF program Canada, Manitoba and Winnipeg contributions vary on a project and/or fiscal year basis; and

   b) Canada and Manitoba cost-share the Infrastructure Secretariat's administrative costs, the Red River Floodway Inlet improvement project and the Broadband Communications North connectivity project. There are no local contributions for these three items.

2. Actual "Local or Proponent" expenditures represent one-third of eligible project costs. In actual fact, local expenditures exceed one-third of project costs as CMIPs projects are often approved at less than the total estimated costs.

3. Canada-Manitoba Infrastructure expenditures for purposes of this joint annual report do not reflect expenditures for the Red River Floodway Expansion project.

4. Manitoba expenditures are on a net basis after accounting for federal recoveries.

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

GROSS MANITOBA EXPENDITURES
ACTUAL ($000's)

	MANITOBA GROSS EXPENDITURE	FEDERAL RECOVERY	MANITOBA NET EXPENDITURE
2000-01	608.3	(231.2)	377.1
2001-02	4,992.0	(701.4)	4,290.6
2002-03	12,640.7	(635.7)	12,005.0
2003-04	16,049.9	(380.2)	15,669.7
2004-05	10,656.1	(348.9)	10,307.2
2005-06	22,439.1	(318.6)	22,120.5
2006-07	23,131.6	(315.7)	22,815.9
2007-08	20,528.0	(353.5)	20,174.5
TOTAL	**111,045.7**	**(3,285.2)**	**107,760.5**

CONTACT INFORMATION

For more information on the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, contact:

Anita Desrochers, Program Information Officer
Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat
1140-363 Broadway
Winnipeg, MB R3C 3N9
Phone: 945-1906 or Toll-free: 1-800-268-4883
Fax: 948-2035

Email: infra@gov.mb.ca

Canada-Manitoba Infrastructure Program Web site: www.infrastructure.mb.ca

APPENDIX I

CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF)
Approved Projects by Region as of March 31, 2008

Note: The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
INTERLAKE			
RM of St. Clements	East Selkirk Sewer and Water	$4,600,000	
RM of Fisher	Solid Waste Disposal Project	$237,900	
RM of Bifrost	Industrial Park Water Services	$600,000	
Town of Teulon	Lagoon Stabilization	$42,800	
RM of Rosser/RM of Rockwood	Lagoon Project	$2,713,500	
RM of West St. Paul	Multiplex	$773,148	
NORTHERN			
Town of Lynn Lake	Water Treatment System – Phase II	$1,000,000	
Town of The Pas	Sewage Lift System	$588,000	
Meadow Portage Community Council	Water Treatment Plant Upgrade	$1,311,000	
Matheson Island Community Council	Matheson Island Lagoon	$531,000	
Pine Dock Community Council	Solid Waste Disposal Facility	$576,000	
Town of Churchill	Waste Transfer Station	$756,000	
Wabowden Community Council	Water Treatment Plant	$1,814,100	
Sherridon Community Council	Sherridon Water Treatment Plant	$3,283,000	
Thicket Portage Community Council	Water Treatment Plant	$1,194,800	
Gods Lake Narrows Community Council	Water Treatment Plant	$2,093,700	
Town of Grand Rapids	Water and Sewer Project	$5,100,000	
Broadband Communications North Inc.	Sustainable Northern Connectivity Strategy	$2,800,000	

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
NORTH CENTRAL			
City of Portage la Prairie	Crescent Lake Recreational Enhancements	$360,000	X
City of Portage la Prairie	Regional Land Facility	$379,800	
City of Portage la Prairie	Portage West Sewage Pumping Station	$499,800	X
RM of Portage la Prairie	Oakville Sewer Upgrade	$429,900	X
RM of Lansdowne	Arden Water Reservoir	$660,000	
RM of Grey	Fannystelle Wastewater System	$657,000	
RM of Cartier	St. Eustache Pressure Sewer and Lagoon	$1,410,000	
Town of Gladstone	District Community Complex	$750,000	
Central Plains Inc.	Central Manitoba Broadband Project	$2,100,000	
PARKLANDS			
Parkland Community Futures	Parkland Telecommunications Network	$4,000,000	
RM of Ochre River	Oako Beach Drive	$66,000	X
Town of Russell	Wastewater Treatment Upgrading	$1,518,000	
RM and City of Dauphin	Industrial Wastewater Treatment Facility (Ranchers Choice)	$10,000,000	
RM of Park	Onanole Sewer and Water System – Phase I	$3,595,600	
Village of McCreary	Sewer Re-lining Project – Second Avenue	$48,000	
Village of McCreary	Sewer Re-lining Project – Burrows Avenue	$78,000	
RM of Shell River/Town of Roblin	Lagoon Expansion	$912,000	
RM and Town of Minitonas	Lagoon Expansion	$831,000	
City of Dauphin	Multiplex – Eco-Chill Expansion	$390,000	
Town of Ste Rose du Lac	Parc Molgat	$261,930	X
Town of Swan River	Swan Valley Region Recreation and Wellness Centre	$1,200,000	

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
SOUTH CENTRAL			
City of Winkler	Wastewater Treatment Facility Expansion	$1,521,000	X
RM of Lorne	Swan Lake Lagoon	$2,400,000	
Town of Carman	Carman Water Treatment Plant Upgrades	$603,000	
Town of Morden	Lagoon Expansion	$1,800,000	X
Town of Altona/RM of Rhineland	Wastewater Treatment Facility Expansion	$2,400,000	
Village of Notre Dame de Lourdes	Wellness Centre	$240,000	
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Recreation Complex	$855,000	
SOUTH EAST			
RM of De Salaberry	St. Malo Water Treatment Plant Upgrade	$1,000,000	
RM of Alexander	Wastewater Treatment Plant	$2,700,000	
Town of Niverville	Wastewater Treatment Upgrades	$2,400,000	X
RM of Taché	Lorette Water Supply Project	$3,600,000	
RM of Taché	Landmark Lagoon	$375,000	
Town of Lac du Bonnet	Water and Sewer Line Replacements	$1,560,000	
Village of St. Pierre-Jolys	Lift Station and Sewer Upgrades	$185,500	
Dawson Trails Opportunities Unlimited (DTOUI)	Dawson Trails Recycling Depot	$55,000	
RM of Springfield	Anola Community Centre Upgrades	$148,000	
Town of Emerson	Dennis Street Waterline Renewal	$45,150	
SOUTH WEST			
Town of Hartney	Water Plant Upgrades	$402,000	
RM of Ellice	Qu'Appelle Valley Tourism Road	$225,000	
RM of Strathcona	Belmont Lagoon Upgrades	$280,000	
RM of North Cypress	Brookdale Sewer System	$480,000	
Village of St. Lazare	Water and Sewer Extension	$72,000	X
Town of Minnedosa	Water Treatment Plant Upgrades	$1,488,750	
RM of Riverside/RM of Strathcona	Wastewater Treatment System	$1,100,000	
Town of Souris	Wastewater Upgrades – Phase I	$400,000	

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
RM of Strathclair	Lagoon Excavation	$132,600	
RM of Whitehead	Lagoon Liner	$500,000	X
Keystone Agriculture and Recreation Inc.	Keystone Centre Capital Upgrades and Ag Centre of Excellence	$15,000,000	
Municipality of Killarney – Turtle Mountain	Killarney and District Multi-purpose Facility	$1,500,000	
Brandon University/Brandon YMCA	Fitness Centre	$2,400,000	
Commonwealth Air Training Plan Museum Inc.	Air Training Museum Expansion	$375,000	
International Peace Gardens	Infrastructure Upgrades	$1,461,000	
WINNIPEG			
Winnipeg Humane Society	New 40,000 sq ft Facility	$3,000,000	X
Winnipeg Soccer Federation	Winnipeg Soccer Complex at University of Manitoba	$3,000,000	
Entreprises Riel	Provencher Sculpture Garden	$525,000	
Rady Community Centre	Recreation Centre Expansion and Renovations	$2,250,000	
Winnipeg Library Foundation	Redevelopment of Millennium Library Park	$2,100,000	
East Winnipeg Sports Association	Buhler Recreation Park	$4,500,000	
University of Manitoba	SmartPark Infrastructure	$3,000,000	X
YMCA-YWCA of Winnipeg	South Y Renewal and Expansion	$3,000,000	
St. James Rods Football Club	Rods Rejuvenation Project	$305,000	
Rivers West (on behalf of WTA)	Trans Canada Trail and Key Linkages in Winnipeg	$2,500,000	
Entreprises Riel	St. Norbert - Gateway to Winnipeg	$105,000	
University of Manitoba	Stormwater Pumping Station	$2,250,000	
Manitoba Conservation	Duff Roblin Park Relocation	$2,120,000	

APPENDIX II

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP)
Approved Projects by Region as of March 31, 2008

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
INTERLAKE			
Eriksdale/Coldwell	Waste Disposal Grounds	$302,906	X
RM Gimli	Construction of a Regional Sewage Treatment Plant	$4,973,004	
RM of East St. Paul	Sewer and Water Infrastructure Enhancement	$200,000	X
RM of Siglunes	Waste Disposal Site	$35,000	X
Village of Dunnottar	Sewage Lagoon Expansion Only	$272,000	X
Town of Teulon	Wastewater Lagoon Dyke Stabilization	$38,588	X
City of Selkirk	Watermain Distribution System Upgrade	$627,000	X
Town of Teulon	Lagoon Riprap Installation – Phase II	$28,504	X
RM of Grahamdale/Dauphin River CC/ Homebrook CC	Regional Waste Disposal Site	$382,611	X
Village of Riverton	Wastewater System Extension	$41,003	X
City of Selkirk	UV Disinfection System	$1,106,672	X
Town of Stonewall	Pumphouse and Water Reservoir	$755,746	X
Town of Arborg	Water Filtration System	$176,000	X
RM of Woodlands/RM of Rosser	South Interlake Recreation Centre	$794,700	X
Association of Tara Shewchenko	Fraserwood Hall	$200,000	X
City of Selkirk	Selkirk Community Stadium (2003 Western Canada Summer Games)	$320,000	X
RM of Rockwood	Balmoral Water and Sewer Systems Replacement	$2,207,400	X
NORTHERN			
City of Flin Flon	Lift Station Replacement	$627,760	X
RM of Kelsey	Cranberry Portage Lift Stations	$175,000	X
Town of Lynn Lake	Water Supply and Treatment System	$600,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
Brochet Community Council	Joint Sewage Treatment Plane With Barrens Land First Nation	$1,200,000	X
Cormorant Community Council	Water Treatment Plant Upgrade	$400,000	X
Camperville Community Council	Water and Sewer Lines Upgrade	$285,000	X
Town of The Pas	Water Distribution/Collection	$556,000	X
Duck Bay Community Council	Water and Sewer Lines Upgrade	$350,000	X
Town of Leaf Rapids	Sewage Treatment Plant Upgrade	$32,442	X
City of Thompson	Sewage Treatment Plant/Lift Station Upgrades	$1,600,000	X
Wabowden Community Council	New Waste Disposal Site	$708,000	X
Easterville Community Council	Joint Wastewater Lagoon with Chemawawin Cree Nation	$241,831	X
Norway House Community Council	Water Treatment Plant Upgrade	$1,250,000	X
Waterhen Community Council	Upgrade Water Treatment Plant	$932,500	X
Aghaming, Bissett, Manigotagan and Seymourville Community Councils	Regional Waste Disposal Site – Jointly with Hollow Water First Nation	$324,966	X
Pikwitonei Community Council	Water Treatment Plant Upgrade	$1,081,861	X
Pine Dock Community Council	Sewage Treatment Facility	$848,346	X
Manigotagan Community Council	Sewage Treatment Upgrades	$1,285,000	X
City of Thompson	Regional Community Centre	$2,500,000	X
RM of Kelsey	Carrot Valley Regional Water Supply	$800,000	X
Crane River Community Council	Recreation Centre Enhancements	$90,000	X
The Pas and Area	The Pas and Area Recycling Centre	$90,000	X
Meadow Portage Community Council	Recreation/Concession Facility	$180,000	X
City of Flin Flon	Municipal Infrastructure Expansion	$900,000	X
Town of The Pas	Community Multiplex Re-development	$2,500,000	X
Matheson Island Community Council	Recreation Enhancements	$60,000	
NORTH CENTRAL			
RM of Cartier	Springstein Wastewater Pond and Forcemain	$249,200	X
RM of Lansdowne	Arden Water and Sewer	$500,000	X
RM of North Norfolk	Townley Street Underground Service	$70,000	X
RM of Victoria	Holland Water Treatment Plant	$237,577	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
RM of North Norfolk	Memory Lane Underground Service	$60,000	X
Village of St. Claude	South-end Sewer and Water Upgrades	$167,000	X
RM of South Norfolk	Rathwell Water Treatment Plant Upgrade	$58,000	X
Village of Treherne	Water Treatment Plant Upgrade	$135,000	X
RM of Macdonald	Sanford Water Quality Improvement	$68,071	X
RM of St. Francois Xavier	Lagoon Expansion	$320,000	X
RM of Grey/Pembina Valley Water Cooperative	Water and Sewer Replacement	$1,762,735	X
Village of St. Claude	Library Expansion and Renovation	$75,000	X
Village of MacGregor/RM of North Norfolk	North Norfolk-MacGregor Library	$125,000	X
RM of Headingley	Headingley Heritage Centre	$300,000	X
City of Portage la Prairie	Youth Recreation and Family Centre	$150,000	X
PARKLAND			
RM of Mountain	Birch River Gravity Sewer System	$300,000	X
Town of Swan River	Water and Sewer Infrastructure	$300,000	X
RM of Park - North	San Clara Water and Sewer	$600,000	X
RM of Shellmouth-Boulton	Inglis Waterline Replacement	$64,000	X
Village of McCreary	Sewer and Main Lift Station Renewal	$83,052	X
Village of Benito	Water Plant Upgrades	$125,000	X
Town of Russell	Expansion of Sewer and Water	$225,000	X
Town of Rossburn	Improving Water Quality	$200,000	X
Town of Minitonas	Sewage Disposal Upgrade	$190,481	X
City of Dauphin	Sludge Removal	$435,000	X
RM of Ochre River	Lagoon Renewal	$197,600	X
Town of Ste. Rose du Lac	Reconstruction of Sewage Lagoon Dyke	$75,000	X
Town of Roblin	Waterline Replacement	$378,000	X
Village of Binscarth	Sewer System Upgrades	$362,000	X
RM of Mountain	Birch River Sewer System	$696,710	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
City of Dauphin	Wastewater System Upgrade (Bentonite Slurry Cut-Off Wall)	$576,000	
Town of Grandview	Waterline Replacements - Phase I	$81,315	X
RM of Silver Creek	Angusville Water Treatment Plant Upgrades	$350,880	X
Village of McCreary	Sewer and Main Lift Station Renewals	$135,960	X
Village of Ethelbert	Water Plant Upgrades	$32,287	X
RM of Dauphin	Selo Ukraina Water Supply/ Washroom Facility	$75,000	X
City of Dauphin/RM of Dauphin	Parkland Recreation Complex Expansion	$2,500,000	X
RM of Mountain	Mafeking Community Centre - Phase II	$200,000	
Town of Swan River	Recreation Complex	$900,000	X
SOUTH CENTRAL			
Town of Winkler	Wastewater Lagoon Expansion	$750,000	X
Village of Somerset	Watermain Replacement	$42,000	X
Town of Altona	Sewage collection System Upgrades	$363,200	X
Town of Plum Coulee	Wastewater Lagoon Expansion	$300,000	X
Town of Carman	Water Treatment Plant Upgrades	$136,776	X
Town of Morden	Waste Treatment Upgrade and Expansion	$405,000	X
RM of Stanley	Corridor Water Extension	$200,000	X
RM of Stanley	Massey Water Treatment	$105,000	X
RM of Morris	Sperling Sewer and Water	$175,000	X
RM of Montcalm	St. Joseph Drain Tile Construction	$6,738	X
Town of Morris	Water and Wastewater Renewal	$100,000	X
Town of Gretna	Sewer Line Repair – Colbert Avenue	$28,300	X
RM of Lorne	Interactive Interpretative Centre	$150,000	X
Village of Cartwright/RM of Roblin	Energy Efficiency Project	$200,000	X
RM of Montcalm	Musée Saint-Joseph Access Road	$69,160	X
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Community Recreation/Wellness Facility	$200,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
SOUTH EAST			
RM of Alexander	Regional Water System	$400,000	
RM of De Salaberry	St. Malo Wastewater Stabilization Lagoon	$330,000	X
Town of Lac du Bonnet	Water Treatment Plant Upgrades	$400,000	X
Town of Emerson	Waterline Renewals	$115,000	X
RM of Hanover/Town of Niverville	Industrial Park Infrastructure Upgrade	$27,681	X
Cooks Creek Conservation/ RM of Springfield	Surface Water Management	$345,000	X
City of Steinbach	Wastewater Sewer Expansion	$800,000	X
RM of Taché	Decommissioning/Sealing wells	$150,000	X
RM of Whitemouth	Seven Sisters Sewer and Lagoon Expansion	$175,000	X
Town of Beausejour	Sewer Upgrades	$296,000	X
RM of Piney	Wastewater Treatment Facility	$354,000	X
RM of Springfield	Anola Water and Sewer Lines	$1,096,000	X
RM of Taché	Lorette Sewage System Upgrades	$416,350	X
RM of La Broquerie	Wastewater Lagoon Treatment Facility Expansion	$635,514	X
LGD of Pinawa	Improvements to Filtration System	$1,092,000	X
Village of Powerview	Waterline Replacement	$46,080	X
Reynolds Community Club	Prawda Water Services	$40,000	X
RM of Ritchot	New Water Supply	$6,000,000	X
Town of Beausejour/RM of Brokenhead	Memorial Sportsplex	$200,000	X
Town of Ste. Anne	Bridge and Road Project - Villa Youville	$500,000	X
RM of Brokenhead	Water and Sewer Project	$6,600,000	X
RM of Stuartburn and Franklin	Flood Protection	$300,000	X
SOUTH WEST			
RM of Pipestone	Reston Lagoon	$300,000	X
RM of Whitehead	Alexander Water and Sewer System	$500,000	X
RM of Edward	Lyleton - Water Cistern Upgrade	$37,000	X
RM of Edward	Pierson - Water Cistern Upgrade	$37,000	X
RM of Riverside	Dunrea - Water Treatment Plant Upgrade	$24,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
RM of Riverside	Waste Disposal Eco-Centre	$5,407	X
RM of Harrison	Water, Sewer and Lagoon Expansion	$175,000	X
RM of Elton	Forrest Low-Pressure Sewer System and Lagoon	$300,000	X
Town of Boissevain	Replacement of Sewer and Sewer Lift Stations	$100,000	X
City of Brandon	Ninth Street Reservoir Water Supply Line	$1,200,000	X
Village of Glenboro	Sewer System Upgrades	$33,000	X
Town of Killarney	Mountain Avenue Lift Station	$90,000	X
Town of Neepawa	Sewer and Water Upgrades	$480,000	X
Elkhorn-Wallace Recycle/ Village of Elkhorn	Increase Recycling	$12,000	X
Town of Hamiota	Waterline Renewal	$75,000	X
Village of Wawanesa	Water Supply and Treatment Plant	$186,000	X
Town of Melita	Upgrade Water Treatment Plant	$41,000	X
RM of Strathclair	Lagoon Expansion	$132,000	X
Town of Birtle	Waterline Construction and Extension	$183,000	X
City of Brandon - Westman Recycling Council	New Recycling Facility	$1,900,000	X
Town of Shoal Lake	Water and Sewer Upgrade	$355,000	X
Town of Virden	Sewer and Water Extensions	$900,000	X
RM of Miniota	Wastewater Lagoon	$320,323	X
Town of Rapid City	Water Reservoir Expansion and Filtration System	$128,362	X
RM of Whitewater	Minto Water Utility Upgrades	$240,000	X
City of Brandon	Water Treatment Facility UV Disinfection System	$912,000	X
Village of Waskada	Sewer Forcemain Replacement	$26,705	X
Town of Carberry/RM of North Cypress	Carberry Plains Community Recreational Facility	$200,000	X
Town of Minnedosa/RM of Minto/ RM of Odanah	Regional Library Expansion	$300,000	X
International Peace Garden	Dormitory Repairs	$751,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
WINNIPEG			
City of Winnipeg	St. James/Assiniboia Centennial Pool	$3,000,000	X
City of Winnipeg	Downtown Waterfront Renewal	$29,490,000	X
Riverside Park Management Inc.	CanWest Global Ballpark Expansion	$4,500,000	X
Manitoba Hellenic Cultural Centre	Multi-purpose Community Facility	$500,000	
Manitoba Islamic Association	Multi-purpose Community Facility	$500,000	X
Hindu Society of Manitoba	Multi-purpose Community Facility	$500,000	X
City of Winnipeg	Red River Community Centre	$1,617,000	X
Winnipeg Enterprises Corp.	Canad Inns Stadium Turf Improvements	$2,100,000	X
Manitoba Sikh Cultural and Seniors Centre	Multi-purpose Community Facility	$500,000	
City of Winnipeg	Leila Avenue Upgrading and Landscaping	$983,000	X
City of Winnipeg	Redwood Bridge Renewal	$1,500,000	X
Philippine-Canadian Centre of Manitoba, Inc.	Multi-purpose Community Facility	$900,000	X
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	Facility Enhancements	$3,900,000	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	Flood Protection	$105,915	X
True North Entertainment Complex Ltd. Partnership	MTS Centre Entertainment Complex	$34,000,000	X
City of Winnipeg/Manitoba Library Foundation	Centennial Library, Millennium Project, Renovations and Expansion	$9,000,000	X
Snoman Inc.	Snowmobile Info and Safety Trail Signs	$67,762	X
City of Winnipeg	Cindy Klassen Recreation Centre – Renovations and Expansion	$1,910,000	
North End Community Renewal Corporation	North End Wellness Centre	$3,000,000	
Centre Culturel Franco-Manitobain/le Cercle Molière	Expansion of Cultural Spaces	$500,000	X
Manitoba Conservation	Red River Floodway Inlet Improvements	$1,666,000	X

APPENDIX III

MANITOBA-WINNIPEG RECREATION AND LEISURE INFRASTRUCTURE PROGRAM (MWRLIP) Approved Projects as of March 31, 2008

This $43 million joint investment by Manitoba and Winnipeg announced on April 22, 2005, provides for a program of enhanced and new facilities throughout Winnipeg, as well as three "investment funds" for improvements to aging community centres, skateboard parks and spray parks.

Project timelines are confirmed each year through the City of Winnipeg's Capital Budget process, with considerations for priorities, project readiness and financial/operational capacity. As of March 31, 2008, the Province of Manitoba and the City of Winnipeg have agreed on the following priority projects:

Recreation and Community Centre Facilities:

- **North End Recreation and Leisure Facility, $6 million** – Consultations are underway on the location and design of a new multi-purpose community complex to meet the needs of the community. Construction is tentatively scheduled to take place in 2008 and 2009.

- **Sinclair Park Recreation Facility, $1 million** – A feasibility study for an addition and expansion to the existing facility is currently underway. The planned improvements include adding a new gymnasium and renovating multi-purpose rooms.

- **Bronx Park Community Centre, $4.17 million** – A 25,000 sq. ft. facility will be constructed at a cost of $6.5 million, which will amalgamate the Bronx Park Community centre with the Good Neighbours Seniors Centre. Components of the project include a gymnasium, multi-purpose room, classrooms, meeting rooms, offices, and home improvement and creative arts labs. The plan also calls for extensive site work including a 72-car parking lot, activity courts, two new hockey rinks, a new playground structure and a new life trail. Construction is scheduled to begin in 2008 for a 2009 opening.

- **Cindy Klassen Recreation Complex (formerly Sargent Park), $2.7 million** – A major redevelopment of the existing recreation centre, the project includes a new walking/running track, aerobics and weight training area, tennis courts, lobby/control area, additional meeting and multi-purpose rooms and upgrades to the parking lot. This project also received $1.91 million from the Canada-Manitoba Infrastructure Program in addition to $2.7 million from this fund. Construction is expected to be completed in the fall of 2008.

- **Winnipeg Indoor Soccer Complex, $6 million** – Construction on a new clear-span four pitch soccer complex began in the fall of 2007 at the University of Manitoba. The 105,000 sq. ft. foot facility is set to open in fall 2008. Total project costs are estimated at $12.5 million.

- **Kildonan Park Urban Oasis, $9 million** – Originally announced in April 2005, this project has since been redefined to support redevelopment of the outdoor pool and construction of a spray pad at Kildonan Park, as well as the construction of an indoor water park within the City of Winnipeg.

- **Community Centre Investment Fund, $10 million** – The CCIF is an investment fund for smaller scale community centre enhancement projects, based on recommendations by the General Council of Winnipeg Community Centres (GCWCC), and includes the following for 2008:
  - Valour (formerly Isaac Brock) Community Centre renovations, $1.02 million; and
  - Norberry/Glenlea Community Centre renovations, $1.39 million.

Spray Parks and Pads:

Fully accessible, outdoor, aquatic play areas incorporating several interactive water features are planned with an investment of $2.6 million from Manitoba and Winnipeg.

- Linden Woods Spray Pad, $200,000 - construction was completed in 2007.

Construction will be completed in 2008 on the following projects:

- Norquay Spray Park, $400,000;
- River Osborne Community Centre Spray Pad Conversion, $250,000;
- River Heights Spray Pad Conversion, $250,000;
- Provencher Spray Pad Conversion, $200,000; and
- St. Norbert Community Centre Spray Pad, $200,000.

The remainder of the $1.1 million Spray Park/Pad Investment Fund will direct funding to projects in 2008 and 2009.

Skateboard Parks:

Community-level facilities featuring a wide array of ramps, rails and other skateboard installations will receive a total investment of $1.8 million from MWRLIP.

Construction is complete on the following skateboard parks:

- Victoria Jason Skateboard Park (Transcona), $100,000;
- St. Vital Skateboard Park, $200,000;
- St. James Skateboard Park West Phase I, $192,000; and
- Komenda Skateboard Park (Charleswood), $208,000.

Construction is expected to be completed in the fall of 2008:

- Fort Garry Skateboard Park, $550,000.

The remainder of the $550,000 Skateboard Park Investment Fund will direct funding to projects in 2008 and 2009.

APPENDIX IV

Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Investment Categories and Criteria

There are 10 investment categories under the Municipal Rural Infrastructure Fund. Each investment category bears its own specific objective and mandatory screening criteria for project eligibility. Each project application under MRIF must fall within one of these 10 applicable investment categories and be consistent with its objectives as well as directly be related to one of its subcategories, and meet its mandatory screening criteria.

Each category, its objectives, subcategories and mandatory screening criteria are outlined below. In addition, there are ranking criteria for each category. A matrix summarizing the applicable ranking criteria for each category follows the description of the 10 investment categories and can be found in Appendix V.

Category 1: WATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public infrastructure that improves water quality and ensures the sustainable use and management of infra structure and water resources.

Subcategories:

- drinking water source of supply;
- drinking water treatment systems; and
- drinking water distribution systems.

Mandatory Screening Criteria:

- The drinking water quality expected as a result of the project must meet the applicable Guidelines for Canadian Drinking Water Quality or provincial standards, whichever are more stringent;
  - the business case must include consideration of alternatives to the project being proposed as well as the long-term operating costs of the infrastructure;
  - the components of the resulting infrastructure, which will be in direct contact with drinking water, must be certified as safe for use in a potable water system by a recognized body; and
  - in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery, including operating and capital costs. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery.

Category 2: WASTEWATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve infrastructure that minimizes the potential impacts of effluent on sources of drinking water, aquatic ecosystems including fisheries resources and biodiversity, and that it increases the efficiency of wastewater and storm water collection and treatment systems.

Subcategories:

- wastewater systems including sanitary and combined sewer systems;
- separate storm water systems; and
- centralized management of on-side sewage treatment systems.

Mandatory Screening Criteria:

- the project is expected to improve effluent quality in wastewater and storm water discharge will reduce effluent contaminants, including those that have reached a toxic level, in waste water treatment plant output;
- in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery; and
- in the case of projects that deal directly with on-side septic failure, the project is expected to eliminate public health hazards.

Category 3: SOLID WASTE

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve infrastructure that improves solid waste management and increases the recovery and use of recycled and organic materials, reduces per capita tonnage of solid waste sent to landfill, reduces environmental impacts and enhances energy recovery.

Subcategories:

- waste diversion - material recovery facilities;
- organics management;
- collection depots;
- waste disposal landfills; and
- thermal treatment.

Mandatory Screening Criteria:

- the project must be consistent with a sound strategy for local solid waste management; and
- in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide for alternative strategies for recovery.

Category 4: PUBLIC TRANSIT

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public transportation infrastructure that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or Greenhouse Gas (GHG) emissions, and improved safety, support tourism and commerce, promote social and economic development of local areas, and help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- rapid transit: fixed capital assets and rolling stock (includes light rail, heavy rail additions, subways, ferries, transit stations, park and ride facilities, grade separated bus lanes and rail lines);
- transit buses: bus rolling stock, transit bus stations; and
- Intelligent Transport System (ITS) and Transit Priority Capital Investments:
  - ITS technologies to improve transit priority signaling, passenger and traffic information, transit operation, incident management and rescue systems;
  - capital investments, such as transit queue-jumpers and High Occupancy Vehicle (HOV) lanes; and
  - integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- the project must be consistent with the applicable transportation and land use plans of Manitoba, region or local governments;
- the project must be consistent with Canada's objectives with respect to sustainable growth, competitiveness and climate change;
- the project business case must include the following:
  - submission of project data, including GHG emissions, and project costs;
  - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year timeline;
  - demonstration of applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
  - confirmation of the applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
  - demonstration of project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
  - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 5: LOCAL ROADS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public roads that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or GHG emissions; to improve safety, support tourism and commerce; promote social and economic development of local areas; and to help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- local government roads, arterial roads, bridges and tunnels within local boundaries;
- ITS and Transit priority capital investments:
  - ITS technologies to improve transit priority signaling, passenger and traffic information, transit operation, incident management, and rescue systems; and
  - capital investments to support public transit on the local road network, such as queue-jumpers and High Occupancy Vehicle lanes; and integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- the project must be consistent with the applicable transportation, land use and comprehensive community plans of Manitoba, region or municipality;
- the project must be consistent with Canada's objectives in respect of sustainable growth, competitiveness and climate change;
- the project business case must include the following:
  - submission of project data, including GHG emissions, and project costs;
  - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year horizon;
  - demonstration of applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
  - confirmation of the applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
  - demonstration of project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
  - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 6: CULTURAL

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public arts and heritage infrastructure to assist communities in the expression, preservation, development and promotion of their culture and heritage.

Subcategories:

- museums (including art museums);
- designated local heritage sites;
- facilities for the performing arts;
- cultural or community centres;
- municipal libraries; and
- other cultural infrastructure that meet the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- the resulting infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent.

Category 7: RECREATION

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve recreation, physical activity and sports public infrastructure to encourage a higher proportion of Canadians, from all segments of society, to integrate sports and physical activities in their daily life.

Subcategories:

- sports facilities excluding facilities used primarily by professional athletes;
- community recreation spaces;
- fields and parks, fitness trails, bike paths and lanes, playgrounds, and other facilities; and
- other recreational infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- the functionality requirements of the project must be a product of consultation with key users of the proposed facility;
- the resulting infrastructure must be accessible to persons with disabilities;
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent; and
- in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a combined commercial and community operation, the business case must provide for public funding in direct pro portion to the level of public use of the facility for community activities and amateur sports (e.g., if 20 per cent of the proposed facility is available for public use, then 20 per cent of the project costs will be eligible for funding).

Category 8: TOURISM

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve tourism infrastructure that is economically and environmentally sustainable to improve the quality of the tourism experience and thereby increase the number of visitors to Canada.

Subcategories:

- basic local infrastructure to support or provide access to tourist facilities;
- community public attractions;
- convention or trade centres;
- exhibition buildings; and
- other tourism infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- the resulting infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent.

Category 9: ENVIRONMENTAL ENERGY IMPROVEMENTS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve local government owned infrastructure that optimizes the use of energy sources (e.g., in buildings and other installations) and reduces GHG emissions and air contaminants arising from local sources.

Subcategories:

- retrofits of local government-owned buildings;
- energy systems such as renewable energy, combined heat and power (CHP), cogeneration and district energy; and
- street lighting.

Mandatory Screening Criteria:

- for retrofits, the project must meet standards comparable to Natural Resources Canada's residential and commercial retrofit initiatives;
- existing devices (e.g., ventilation, windows, heating, toilets) must be replaced by more energy efficient devices (e.g., Energystar), taking into account local context in northern and remote communities;
- consideration has been given to the use of alternative sources of electricity, heat and cooling; and
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent.

Category 10: CONNECTIVITY

Objective: The objective of the category is to construct, restore or improve infrastructure that supports Canada's objective to make broadband access widely available to all communities; to improve the delivery of public services such as e-government, e-health and e-education; and to improve the quality of life; and to promote social development, innovation and economic development in Canada's communities.

Subcategories:

- high-speed backbone (transport);
- points of presence (access); and
- local distribution within communities.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- to promote competitiveness, a commercially and technologically neutral and competitive tendering and contracting process has been or will be conducted for the project;
- the project's proposed solution provides for third party open access; and
- the publicly accessible portions of the resulting infrastructure of the project must ensure accessibility for persons with disabilities.

APPENDIX V

Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Ranking Criteria

In addition to fulfilling mandatory criteria, projects are assessed on ranking criteria. The matrix below depicts the applicable ranking criteria for each of the 10 project investment categories.

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
SHARED CRITERIA										
1. Has broad support in the community	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
2. Addresses its impact on the various climate parameters and adapts to the potential risks posed by future climate change;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
3. Minimizes impact on climate change by: • mitigating or reducing GHGs by using renewable energy sources, innovative technologies and practices that increase energy efficiency, or by other mitigation strategies; • cost-effectively minimizing GHG emissions attributable to the Project in both construction and operation;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
4. Fosters alliances between public and private sector, and encourages a P3;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
5. Uses best practices for technologies and construction;	•	•	•		•					
6. Improves energy usage and efficiency;	•	•	•						•	
7. Features closed-loop resource management (wastewater, biosolids and waste re-use and recycling, power generation derived from treatment process or solid waste, and passive energy sources);	•	•	•							
8. Reduces or eliminates existing or potential health risks;	•	•								
9. Is based on a strategy for local water and wastewater management providing for long-term sustainability, including appropriate conservation based metering and pricing;	•	•								
10. Is supported by a business case that addresses: • demand-management, including water metering and public education; and • a sustainable approach to financing that ensures ongoing operation, maintenance and upgrading;	•	•								
11. Reduces or eliminates potential impacts or risks associated with disasters;			•	•	•	•	•	•	•	•
12. Improves transportation system efficiency (e.g., cost per passenger-km, capacity for passenger throughput in corridors);				•	•					
13. Gives consideration to alternatives to the project being proposed;				•	•					
14. Improves transportation and public safety and security;				•	•					
15. Minimizes other air contaminants from transportation;				•	•					
16. Improves access to business, employment and educational opportunities for local citizens, including Aboriginal peoples;				•	•					
17. Promotes the use of innovative technology or processes in transportation, urban or rural, including the use of ITS technologies, where applicable;				•	•					
18. Is a multi-use or multi-component facility.							•	•		

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
WATER										
19. Provides a multi-jurisdictional, multi-sectoral and integrated approach to drinking water that: • addresses long-term sustainability; • includes pricing and integrated watershed management; • includes the concept of Source to Tap.	•									
WASTEWATER										
20. Addresses the management of storm water by, for example, separating wastewater systems from storm water systems;		•								
21. Diminishes the frequency of sanitary and combined sewer overflows during rainfall;		•								
22. Proposes a wastewater system that is equivalent in performance to secondary treatment with additional treatment if appropriate.		•								
SOLID WASTE										
23. Reduces waste to disposal and increases waste recycled or composted per capita;			•							
24. Is based on full cost accounting.			•							
PUBLIC TRANSIT										
25. Increases public transit mode share and ridership;				•						
26. Implements transportation demand strategies to increase transit ridership or technologies to encourage system efficiency through transferability and integration between modes, (e.g., fare and service integration);				•						
27. Increases efficiency of access to major transportation facilities (e.g. ports, airports, railway stations);				•						
28. Has been the subject of a cost-benefit analysis particularly for larger projects.				•						
LOCAL ROADS										
29. Considers the impact of the road investment on public transit within the same municipal and rural boundaries, and identifies mitigation strategies as appropriate.					•					
CULTURAL										
30. Is coherent with a sound local cultural strategy;						•				
31. Contributes to overall community sustainability;						•				
32. Increases the applicant's capacity to reach new audiences, and to enhance and diversify its program offerings;						•				
33. Will have a positive overall impact on the availability of spaces for artistic creation, presentation or innovation, for the preservation and presentation of heritage collections, in a multi-use or multi-component environment;						•				
34. Complements the local, provincial or network of cultural national infrastructure for arts and heritage activities;						•				
35. Benefits other artistic and heritage organizations locally, regionally, provincially, or nationally and where applicable, internationally;						•				

36. Contributes to the designation, preservation and renovation of heritage sites;						•				
37. Is endorsed by arts and heritage communities;						•				
38. Meets all applicable standards for the use of First Nations residents and Inuit.						•				

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
RECREATION										
39. Targets disadvantaged neighbourhoods;							•			
40. Proposes an infrastructure for safe and accessible physical activities, sports and recreation that will contribute to the social, personal and economic development of the community;							•			
41. Ensures that the facility will be used for the broad-based delivery of sports, physical and recreational programs;							•			
42. Increases public access and participation to the facility or recreational activities;							•			
43. Provides safe and equitable access to the project's indoor, outdoor and natural facilities;							•			
44. Fosters community partnerships to maximize benefits from the project;							•			
45. Designs, if possible, the proposed infrastructure facility to meet international competitive standards approved by national sport organizations;							•			
46. Encourages active living and active transportation (bicycle and recreational trails) based on official community plans;							•			
47. Encourages, supports and increases opportunities for all, and in particular disadvantaged groups to engage in physical activity.							•			
TOURISM										
48. Increases the number of tourists visiting the community;								•		
49. Increases the average length of stay of tourists visiting the community;								•		
50. Demonstrates a growth-generating impact on the region (in terms of economic spin-offs, complementarily of infrastructure, attraction of a new clientele, etc);								•		
51. Proposes tourism facilities that are environmentally sustainable;								•		
52. Increases the appreciation of the environment through tourism;								•		
53. Is part of a broader tourism strategy for the local community.								•		
ENERGY IMPROVEMENTS										
54. Reduces GHG, with greater consideration for projects with larger reductions, and taking into account the cost-effectiveness of the reductions per federal dollar provided;									•	
55. Increases comfort for occupants of building;									•	
56. Is supported by the presence of local climate change plan;									•	
57. Reduces air pollution;									•	
58. Increases energy efficiency, diversity and security;									•	
59. In the case of cogeneration and district energy systems: • displaces high-GHG energy sources; and • features the cost-competitive use of energy;									•	

60. In the case of a building, addresses the use of heating and cooling systems using renewable sources, such as ground-source heat pumps, high-efficiency/low-emission biomass combustion systems, solarwalls (solar pre-heat of fresh ventilation air) and solar hot water systems.									•	

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
CONNECTIVITY										
61. Benefits the communities it connects and improves the delivery of public services;										•
62. Provides points of presence connections to communities that allow for reasonable subscriber rates for their residents and businesses;										•
63. Improves the quality, accessibility and effectiveness of e-health;										•
64. Ensures that technological solutions are appropriate, available, and scaleable for future needs;										•
65. Will benefit from private-sector investment and involvement in managing and operating the network;										•
66. Meets the needs of minority and indigenous cultures and languages;										•
67. Encourages the involvement of Aboriginal businesses.										•

Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Canada-Manitoba Infrastructure Programs

RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL 2007-2008

Canada

Manitoba

Message des ministres fédéral et provincial responsables des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

L'honorable Rona Ambrose,
présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

L'honorable Ron Lemieux,
ministre de l'Infrastructure et des Transports Manitoba

Le gouvernement du Canada et la province du Manitoba reconnaissent qu'une infrastructure fiable et durable mène à la prospérité économique et à des collectivités en bonne santé dans les régions urbaines et rurales et les régions du nord du Manitoba. Grâce aux Programmes Infrastructures Canada-Manitoba, nous poursuivons notre partenariat productif afin d'atteindre ce but en investissant dans les infrastructures qui procurent des avantages tangibles et durables aux Manitobains et aux Manitobaines.

L'an dernier, nous avons poursuivi la réalisation de notre engagement commun afin d'édifier des collectivités plus fortes et plus prospères à l'aide du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba (FIMR) et du Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM), qui mettent à contribution les administrations locales, les organismes sans but lucratif et les partenaires du secteur privé. Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), en collaboration avec des administrations municipales et provinciales et des partenaires du secteur privé, permet de réaliser des projets d'infrastructure de grande envergure, qui ont une importance nationale ou régionale.

Par ces programmes, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba s'assurent d'étudier et de combler les besoins particuliers des collectivités. La réussite du partenariat Canada-Manitoba dépend de la contribution des représentants des collectivités locales du Manitoba qui travaillent avec nous pour établir les priorités en matière d'infrastructure et orienter les fonds vers les projets qui répondent aux besoins les plus importants.

Le gouvernement du Canada et la province du Manitoba, en partenariat avec les collectivités locales, prennent les mesures nécessaires pour soutenir la croissance économique et la productivité à long terme au Manitoba, en mettant sur pied des infrastructures modernes et de calibre mondial. Cela comprend un investissement supplémentaire de 25 millions de dollars dans le FIMR pour répondre aux besoins pressants d'infrastructure des petites collectivités manitobaines. Nos gouvernements sont aussi en train de négocier une entente dans le cadre du nouveau plan *Chantiers Canada* pour investir davantage dans des secteurs comme les routes et les autoroutes, les transports en commun, les ponts, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, et l'énergie environnementale.

Nous vous invitons à examiner le Rapport d'étape annuel de 2007-2008. Ce rapport reflète notre approche intégrée et met en évidence notre engagement à l'égard de l'édification d'un Manitoba fort dans un Canada fort.

Message des coprésidents fédéral et provincial des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Marilyn Kapitany, sous-ministre adjointe, Diversification de l'économie de l'Ouest Canadien

Andy Horosko, sous-ministre, Infrastructure et Transports Manitoba

En 2007-2008, les gouvernements fédéral et provincial ont continué d'investir dans des projets par la voie de trois Programmes Infrastructures Canada-Manitoba : le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba, le Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS).

En mai 2007, le FIMR a été modifié. On y a ajouté un investissement supplémentaire de 25 millions de dollars, constitué de versements à parts égales du gouvernement du Canada et de la province du Manitoba et de contributions locales. Grâce à cet investissement, le financement total du FIMR atteint 145 millions de dollars et permet de répondre aux besoins urgents des petites collectivités à l'aide d'infrastructures de base, écologiques et de projets qui améliorent la qualité de vie des Manitobains.

Depuis l'annonce de la création du FIMR en décembre 2004, 85 projets ont été approuvés, mobilisant des investissements totaux de plus de 250 millions de dollars jusqu'au 31 mars 2008. Le FIMR, dont les ressources financières sont maintenant presque entièrement allouées, continue de faire de l'infrastructure écologique une priorité au Manitoba, en mettant l'accent sur les projets qui protègent l'environnement ou qui y apportent des améliorations, notamment en ce qui a trait à la qualité et à la gestion de l'eau, au traitement des eaux usées et à la gestion des déchets solides au Manitoba.

Le PICM, qui a été lancé en octobre 2000, continue de donner des résultats durables pour les familles manitobaines. Des 171 projets approuvés, 162 sont maintenant terminés, au profit des Manitobains, grâce à des investissements de 180 millions de dollars qui mobiliseront environ 220 millions de dollars d'investissements directs supplémentaires.

Le travail visant à établir les priorités se poursuit également par l'intermédiaire du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Ces priorités comprennent les améliorations du système de traitement des eaux usées de Winnipeg et des projets d'infrastructures récréatives un peu partout dans cette ville.

Avec la collaboration des administrations locales et des partenaires communautaires qui nous aident à cerner nos besoins en infrastructures municipales et à établir nos priorités dans ce domaine, nous travaillons à jeter les bases d'une croissance économique soutenue à long terme, d'un environnement plus propre et de collectivités plus prospères.

TABLE DES MATIÈRES

ORGANIGRAMME DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 7

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT D'INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 8

PARTIE I – APERÇU DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES 9

INTRODUCTION 9

ADMINISTRATION DU PROGRAMME 10

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES 10

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) 10

PROJETS STRATÉGIQUES 11

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE 11

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION 12

INFORMATION PUBLIQUE 12

CARTE DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES DU PICM 13

PART II - FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE CANADA-MANITOBA 14

APERÇU DU PROGRAMME 14

OBJECTIFS 15

ASPECTS PRIVILÉGIÉS 15

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS ET CATÉGORIES DE PROJETS 16

RÉSULTATS 16

Engagements du FIMR par type de projets pour 2007-2008 17

RÉSULTATS DU FIMR 17

Profil de Collectivité

Amélioration du traitement des eaux usées à Russell 02

Complexe récréatif polyvalent de Saint-Paul Ouest 21

Étang d'épuration pour le traitement des eaux usées de Rosser/Rockwood 22

Modernisation de la station de traitement d'eau no 2 de Minnedosa 23

Projet de connectivité à large bande du centre du Manitoba 24

PART III - PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 25

APERÇU DU PROGRAMME 25

CATÉGORIES DE PROJETS 25

Engagements du PICM par type de projets 26

DERNIÈRES NOUVELLES SUR LES PROJETS DU PICM EN 2007-2008 26
Profil de Collectivité - Centre culturel hellénique du Manitoba 27

PART IV - OBJECTIFS DU PROGRAMME RÉALISÉS 28
PROJETS ACHEVÉS DU FIMR ET DU PICM ET LEURS AVANTAGES 28

PART V - FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE 29
APERÇU DU PROGRAMME 29
FCIS AU MANITOBA 29
Agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge 29
Projets de Winnipeg 29

PART VI - PROGRAMMES À VENIR 31
ACHÈVEMENT DU PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 31
CONTINUATION DU FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE 31
CONTINUATION DU FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE 32
NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES FÉDÉRAL-PROVINCIAL CONTINU – PLAN D'INFRASTRUCTURE DE CHANTIERS CANADA 32

PART VII - SOMMAIRE DES DÉPENSES DES PROGRAMMES ANTÉRIEURS 33
CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS - Dépenses réelles 33
CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS - Dépenses réelles brutes du Manitoba 34

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE 34

ANNEXE I – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba (FIMR)
Projets approuvés par région en date du 31 mars 2008 35

ANNEXE II – PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM)
Projets approuvés par région en date du 31 mars 2008 40

ANNEXE III - PROGRAMME MANITOBA-WINNIPEG D'INFRASTRUCTURES DE DÉTENTE ET DE LOISIRS (PMWIDL) Projets approuvés en date du 31 mars 2008 49

ANNEXE IV – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
Catégories et critères d'investissement 51

ANNEXE V – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – Critères de classement 58

Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

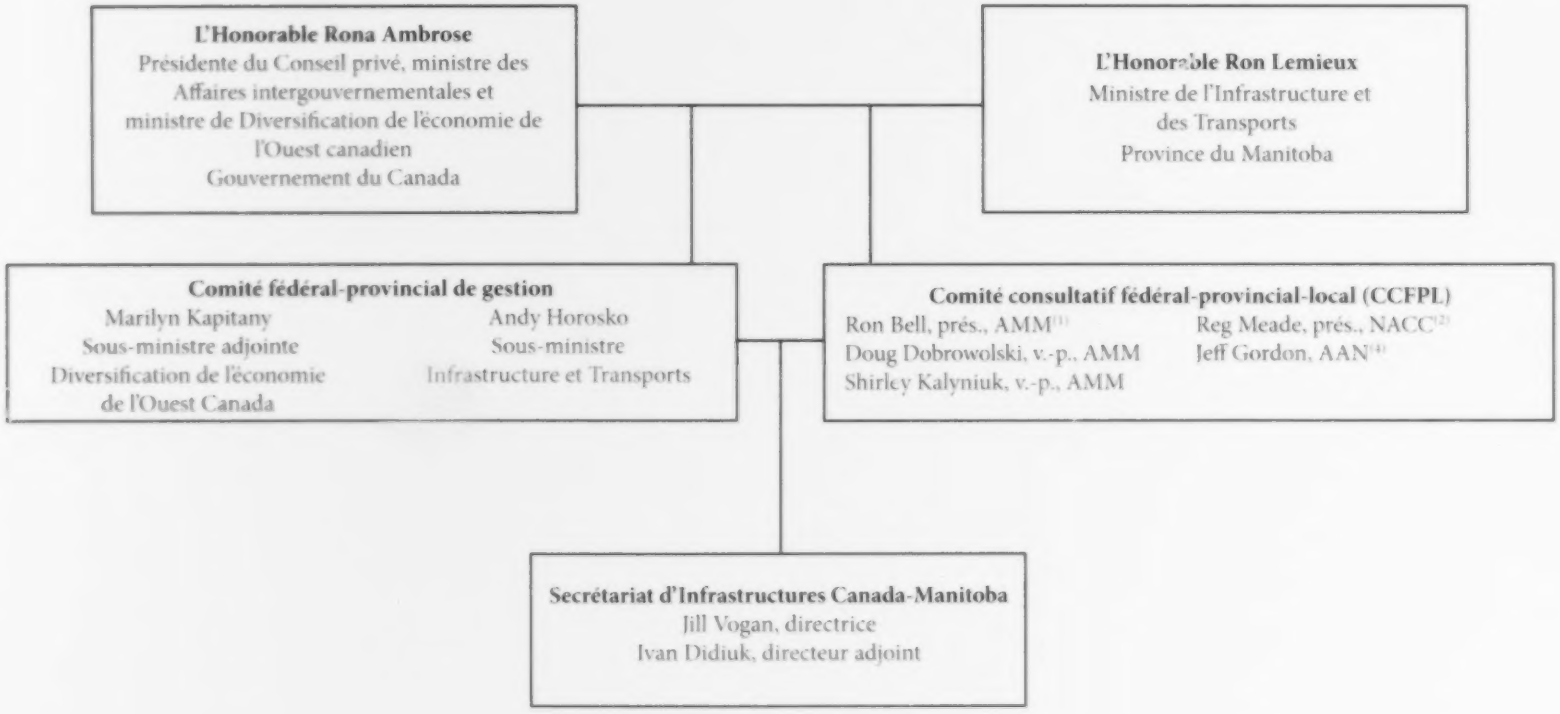
L'Honorable Rona Ambrose
Présidente du Conseil privé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
Gouvernement du Canada
L'Honorable Ron Lemieux
Ministre de l'Infrastructure et des Transports
Province du Manitoba
Comité fédéral-provincial de gestion
Marilyn Kapitany
Sous-ministre adjointe
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Andy Horosko
Sous-ministre
Infrastructure et Transports
Comité consultatif fédéral-provincial-local (CCFPL)
Ron Bell, prés., AMM[1]
Doug Dobrowolski, v.-p., AMM
Shirley Kalyniuk, v.-p., AMM
Reg Meade, prés., NACC[2]
Jeff Gordon, AAN[3]
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
Jill Vogan, directrice
Ivan Didiuk, directeur adjoint

[1] AMM, Association des municipalités du Manitoba
[2] NACC, Northern Association of Community Councils
[3] AAN, Affaires autochtones et du Nord (Gouvernement du Manitoba)

Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

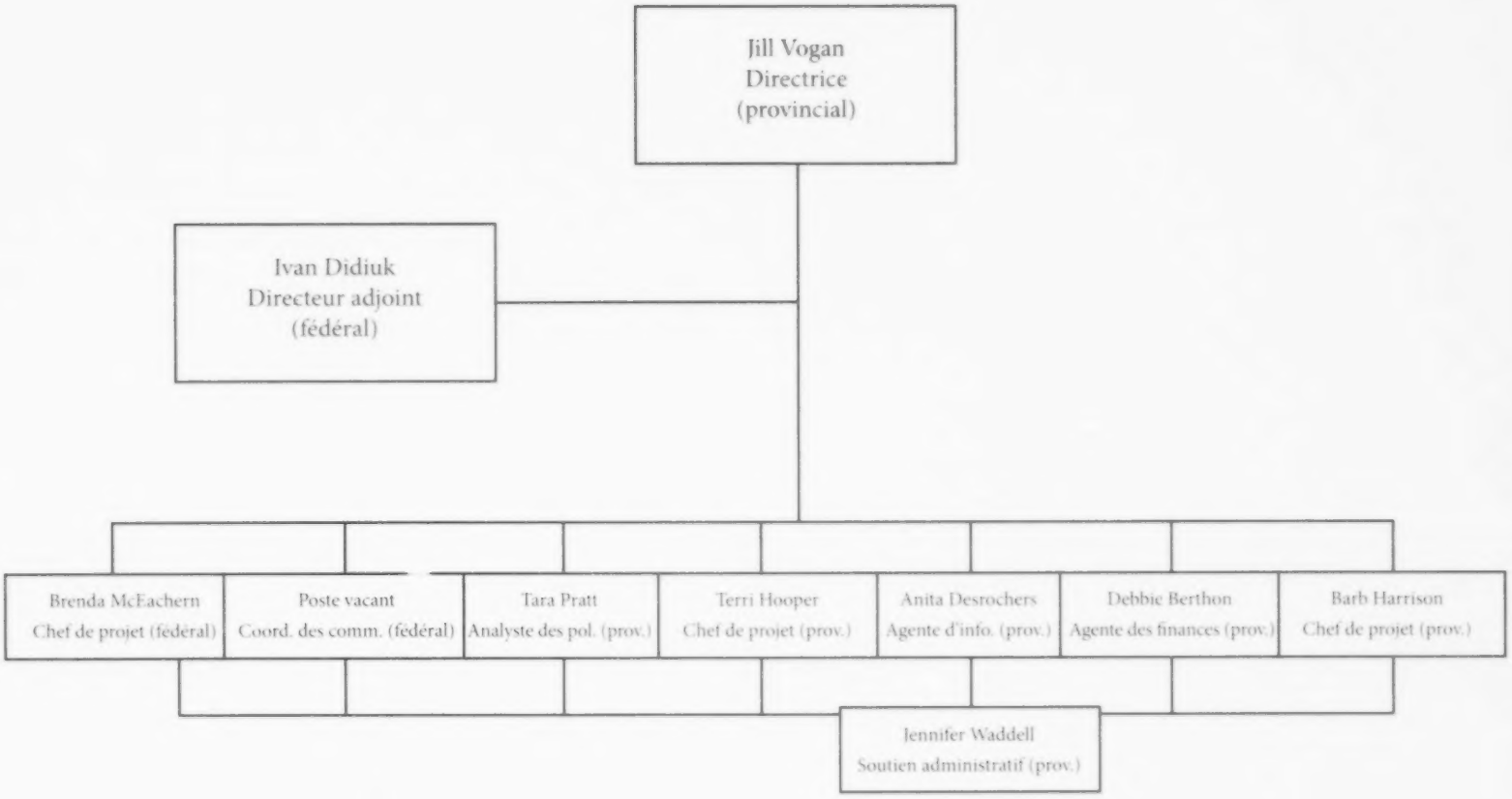

PART I

APERÇU DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM)

INTRODUCTION

Les programmes fédéraux-provinciaux offrent un financement échelonné sur plusieurs années pour les infrastructures publiques communautaires, ce qui procure un soutien prévisible et constant aux municipalités.

Les PICM et le FIMR sont des programmes pluriannuels, basés sur le principe des demandes de subventions qui visent l'amélioration des infrastructures des villes et des municipalités rurales et du Nord du Manitoba. Ces programmes renforcent les assises d'une croissance économique continue en finançant des travaux de construction, de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des infrastructures au Manitoba.

Les investissements des PICM s'inscrivent dans une tradition de collaboration et de partenariat entre le Canada, le Manitoba et les administrations locales. Ainsi, les fonds des PICM proviennent de contributions à parts égales des gouvernements du Canada et du Manitoba, et de partenaires communautaires comme les administrations locales et d'autres organisations des secteurs privé et sans but lucratif. Les promoteurs des projets doivent d'abord payer la totalité des coûts avant de se faire rembourser par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du financement total approuvé dans le cadre des PICM.

Le Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord sur les infrastructures aide à l'examen du financement des projets. Des représentants de l'Association des municipalités du Manitoba, de la Northern Association of Community Councils et d'Affaires autochtones et du Nord du Manitoba étudient les projets concernant l'extérieur de Winnipeg, tandis que des représentants de la municipalité de Winnipeg examinent les projets qui intéressent cette ville.

La grande priorité est l'infrastructure municipale écologique, notamment les projets qui ont pour but de protéger l'environnement ou de rehausser sa qualité. Ceux-ci ont pour but, entre autres, d'améliorer les systèmes d'aqueduc et d'égouts, la gestion de l'eau, la gestion des déchets solides, le recyclage, les transports en commun et l'utilisation de l'énergie environnementale. Parmi les autres infrastructures locales admissibles, il y a les transports locaux, les activités culturelles et récréatives, le tourisme et la connectivité.

Le FIMR, d'une valeur de 145 millions de dollars, est le plus récent des PICM. Il est financé à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial et les administrations locales. Il a commencé à accepter les demandes de financement en 2005, et la date fixée pour l'achèvement des projets est le 31 mars 2011.

Les demandes de financement faites dans le cadre des PICM, d'une valeur de 180 millions de dollars, ont commencé à être acceptées en 2000. Tous les fonds disponibles ont maintenant été affectés. Le FIMR et les PICM ciblent principalement l'infrastructure locale dans les régions rurales et du Nord du Manitoba.

Le FCIS, qui vient compléter le FIMR et les PICM, est axé sur les projets d'infrastructure stratégique d'envergure qui dépassent les capacités financières des programmes d'infrastructure municipale habituels et qui s'appliquent en général à Winnipeg.

Le FCIS réunit les contributions du gouvernement du Canada, du gouvernement du Manitoba et de la Ville de Winnipeg, pour un total de 55 millions de dollars destinés aux priorités stratégiques de cette ville, sans compter le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. La construction du passage inférieur de Kenaston s'est achevée en 2006, tandis que les améliorations du système de traitement des eaux usées de Winnipeg et le programme pluriannuel de rénovation des installations communautaires se sont poursuivis en 2007-2008.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Les Programmes Infrastructures Canada-Manitoba sont administrés par un comité de gestion fédéral-provincial, composé de M[me] Marilyn Kapitany, sous-ministre adjointe, région du Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et de M. Andy Horosko, sous-ministre, Infrastructure et Transports du Manitoba. Les membres suppléants sont Derryl Millar, directeur général, Opérations, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et Linda McFadyen, sous-ministre, Affaires intergouvernementales du Manitoba. Le Comité de gestion détermine la marche à suivre pour la présentation des demandes, leur examen, leur évaluation et leur approbation, et la mise en œuvre des projets. De plus, il évalue le programme et rend compte de ses résultats.

Le Secrétariat fédéral-provincial d'Infrastructures Canada-Manitoba appuie les activités du Comité de gestion. Il a été créé pour minimiser le chevauchement et le double emploi dans la mise en œuvre des programmes fédéraux et provinciaux et favoriser une meilleure collaboration entre les deux ordres de gouvernement.

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Les Programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la mise sur pied d'un processus consultatif local pour l'examen des propositions et la formulation de recommandations concernant le financement et la mise en œuvre des projets. Au Manitoba, les programmes d'infrastructure se caractérisent par de bonnes relations de collaboration fédérale-provinciale et un processus de consultation positif pour la sélection des projets, effectuée en concertation avec les administrations locales par l'intermédiaire du Conseil municipal de Winnipeg, de l'Association des municipalités du Manitoba et des Northen Association of Community Councils (NACC).

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL)

Ce Comité se compose de représentants de l'AMM, des NACC et d'AAN Manitoba.

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord
Jeff Gordon, ANA, Reg Meade, président, NACC, Ron Bell, président, AMM,
Shirley Kalyniuk, vice-présidente, AAEM, urbain, et Doug Dobrowolski, vice-président, AMM, rural.

PROJETS STRATÉGIQUES

En plus des projets recommandés dans le cadre du processus de consultation locale, les administrations fédérale et provinciale accordent des fonds aux projets qui ont une grande importance stratégique ou économique pour l'ensemble de la province, ainsi que pour certaines régions du Manitoba.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Les projets financés dans le cadre des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba doivent faire l'objet d'un examen, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et de la *Loi sur l'environnement du Manitoba*. Au Manitoba, les lois fédérales et provinciales sont harmonisées, ce qui permet aux administrations fédérale et provinciale de collaborer au processus d'évaluation environnementale. Dans certains cas, les projets municipaux financés dans le cadre des PICM exigent une évaluation environnementale et l'obtention d'un permis. Par conséquent, une évaluation fédérale-provinciale est entreprise conformément à l'Entente de collaboration entre le Canada et le Manitoba en matière d'évaluation environnementale.

En vertu de la LCEE, le ministère ou l'organisme fédéral qui a proposé le projet ou dont on a demandé le soutien ou l'approbation est réputé être l'autorité responsable du projet. Au Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est l'autorité responsable des projets des PICM. Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba (SICM) coordonne le processus d'évaluation environnementale.

Les projets approuvés dans le cadre des PICM doivent réussir les examens environnementaux. Une fois l'évaluation environnementale terminée, l'entente de contribution est conclue avec les promoteurs retenus. Elle doit comporter un sommaire de l'évaluation environnementale, y compris les mesures d'atténuation à prendre, le cas échéant.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba étudie les questions environnementales et les nouveautés dans ce domaine en travaillant en étroite collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux concernés.

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION

Les Programmes Infrastructures Canada-Manitoba comportent un cadre de vérification qui suppose une évaluation des programmes et des vérifications annuelles des projets visant à fournir les garanties indépendantes et objectives suivantes :

- Le cadre de gestion garantit la conformité à l'entente;
- Les fonds sont dépensés aux fins prévues;
- Les demandeurs se conforment aux obligations ou aux conditions environnementales imposées aux projets approuvés;
- On a mis en place des méthodes capables de recueillir de l'information fiable et pertinente sur les résultats du programme d'infrastructure.

INFORMATION PUBLIQUE

Dans le cadre des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba, le Canada et le Manitoba ont convenu d'entreprendre des communications conjointes afin d'améliorer la transparence et la reddition de comptes associées à la mise en œuvre des programmes.

Les principaux objectifs de communication des programmes sont les suivants :

1) Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation à l'égard des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba, notamment le FIMR, le PICM et le FCIS;
2) Donner des renseignements bilingues sur les programmes aux demandeurs éventuels et encourager la présentation de demandes de financement;
3) Faire connaître aux Manitobains les avantages des programmes pour leurs collectivités.

Les activités d'information publique comprennent :

- la coordination des annonces de projet et des cérémonies pour marquer le démarrage et l'achèvement des projets en présence de représentants élus fédéraux, provinciaux et locaux;
- la signalisation des projets des PCIM par l'installation de panneaux et d'autres moyens;
- les mises à jour et les rapports annuels sur les programmes, notamment des dispositions et renseignements sur les projets approuvés. Ces rapports sont publiés à l'intention du grand public par l'AMM, les NACC, l'Infrastructure Council of Manitoba et par d'autres intervenants, et distribués aux foires commerciales comme celles organisées en marge du congrès annuel de l'AMM et du Séminaire des représentants municipaux;
- la gestion et l'entretien du site Web (www.infrastructure.mb.ca) qui affiche les programmes et les renseignements sur les personnes-ressources, les communiqués, les dernières nouvelles sur les programmes, les annonces et les listes des projets approuvés. On y explique également comment remplir une demande en ligne. On y trouve des liens vers les sites Web des ministères fédéraux et provinciaux participants, de même que vers les sites principaux du gouvernement du Canada et du gouvernement du Manitoba.

Carte des régions économiques du PICM

PARTIE II

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE CANADA-MANITOBA

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba étalé sur six ans, on investira quelque 145 millions de dollars pour donner aux collectivités manitobaines de l'air plus pur, une eau potable de meilleure qualité et une meilleure qualité de vie. Comme pour le programme précédent, les ressources financières du FIMR comprennent les contributions à parts égales du gouvernement du Canada, de la province du Manitoba et des administrations locales.

APERÇU DU PROGRAMME

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba, les investissements initiaux de 120 millions de dollars viennent des contributions égales des gouvernements fédéral et provincial, plus un autre tiers des demandeurs des collectivités, comme les administrations locales et les organismes communautaires des secteurs privés et sans but lucratif. Le FIMR a reçu 25 millions de dollars de plus à l'exercice financier 2007-2008 pour aider les collectivités à combler des besoins urgents d'infrastructure.

Grâce à ces fonds supplémentaires, les gouvernements fédéral et provincial investissent chacun plus de 48 millions de dollars, avec une contribution égale des administrations locales, principalement pour des projets destinés aux collectivités rurales et du Nord du Manitoba.

Depuis l'annonce du FIMR, en décembre 2004, les 85 projets approuvés ont catalysé des investissements de plus de 250 millions de dollars. De ces projets, douze ont pris fin le 31 mars 2008. Les travaux de construction liés aux projets restants doivent être achevés d'ici le 31 mars 2011. Pour obtenir la liste complète des projets, voir l'annexe I.

Le FIMR s'appuie sur plus de dix années de collaboration entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, ce qui illustre la volonté de ces derniers de poursuivre leur fructueux partenariat en vue d'effectuer de solides investissements dans les infrastructures. L'existence du FIMR montre aussi que les gouvernements du Canada et du Manitoba reconnaissent la nécessité d'un financement à long terme pour donner des infrastructures publiques modernes au Manitoba.

En vue de répondre aux besoins des plus petites collectivités, au moins 80 p. 100 des investissements du FIMR sont dirigés vers des projets qui profitent aux municipalités de moins de 250 000 habitants. Toutes les propositions de projets doivent être appuyées par une résolution municipale. Les organismes des secteurs privé et sans but lucratif sont aussi admissibles au financement si elles peuvent présenter des résolutions d'appui de l'administration locale du lieu où se déroulera le projet et de leur conseil d'administration.

Les demandes présentées dans le cadre du FIMR peuvent être acheminées en ligne au Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba — un bureau fédéral-provincial aux fonctions intégrées qui constitue un guichet unique de prestation des services pour les demandeurs. Les demandes sont évaluées dans le cadre d'un concours, en fonction d'un ensemble de critères de présélection obligatoires et de critères de classement liés à la catégorie de projets. Pour satisfaire aux critères de présélection obligatoires, il faut, entre autres, fournir une analyse de rentabilisation établissant la capacité du demandeur d'exploiter et d'entretenir

l'infrastructure proposée. Il importe également de répondre au plus grand nombre de critères de classement possible dans ce processus de sélection hautement concurrentiel.

Comme pour les PICM, les projets évalués sont examinés par le Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord sur les infrastructures, lequel se compose de représentants de l'AMM, des NACC et d'Aboriginal and Northern Affairs du Manitoba. Les recommandations du CCFPL sur le financement des projets sont transmises au Comité de gestion fédéral-provincial du FIMR et, en dernier lieu, aux systèmes d'approbation respectifs de chaque administration.

Une fois les fonds du FIMR entièrement alloués, au moins 50 p. 100 serviront à financer des projets contenant un important volet écologique, comme ceux qui visent à rehausser la qualité de l'air et de l'eau potable. Il peut s'agir, entre autres, d'améliorations apportées aux réseaux locaux d'aqueduc et d'égouts, à la gestion des déchets solides et à l'efficacité énergétique dans les édifices municipaux. Le Fonds est aussi destiné à des investissements dans d'autres catégories d'infrastructures, telles que les routes locales, les connexions Internet et la promotion locale de la culture, des loisirs et du tourisme.

Tout comme les PICM, le FIMR fonctionne selon le principe du remboursement : le promoteur du projet doit payer tous les coûts, qui lui sont remboursés par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du montant maximal approuvé.

OBJECTIFS

Parmi les objectifs du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba, il y a l'investissement dans des projets destinés à rehausser la qualité de vie de tous les Manitobains :

- par l'accroissement de la qualité de l'environnement au Canada;
- par un soutien à la croissance économique à long terme;
- par l'amélioration de l'infrastructure des collectivités;
- par la construction d'une infrastructure digne du XXIe siècle au moyen des meilleures technologies, de méthodes inédites et de pratiques exemplaires.

ASPECTS PRIVILÉGIÉS

Aspect privilégié par le FIMR — Infrastructure municipale écologique

Les projets écologiques comprennent ceux qui visent à préserver ou à rehausser la qualité de l'environnement, en améliorant par exemple les réseaux d'aqueduc et d'égouts, la gestion des déchets solides et le recyclage, et les dépenses d'immobilisation en vue d'assurer ou d'améliorer l'efficacité énergétique des immeubles et installations des administrations locales.

Autre aspect privilégié — Autres types d'infrastructures locales

Les autres types d'infrastructures locales comprennent notamment celles des transports locaux, de la culture, des loisirs, du tourisme et de la connectivité dans les régions rurales ou éloignées.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS ET CATÉGORIES DE PROJETS

Dans le cadre du FIMR, il existe 10 catégories de projets d'investissement. Les projets admissibles doivent correspondre à une de ces catégories d'investissement. Les objectifs, les critères de présélection obligatoires ainsi que les critères de classement sont propres à chacune des catégories. Ces catégories sont les suivantes :

1. Eau;
2. Eaux usées;
3. Déchets solides;
4. Transports en commun;
5. Routes locales;
6. Culture;
7. Loisirs;
8. Tourisme;
9. Améliorations de l'énergie environnementale;
10. Connectivité.

Aux annexes IV et V, on décrit les 10 catégories d'investissement du FIMR, leurs objectifs, les sous-catégories, ainsi que les critères de présélection obligatoires et les critères de classement.

RÉSULTATS

Plus de la moitié des projets approuvés visent les infrastructures de base habituelles comme les réseaux d'aqueduc et d'égouts. Le FIMR finance également des infrastructures moins courantes qui améliorent la qualité de vie dans les collectivités, comme les installations récréatives et touristiques, et la connectivité dans les régions rurales et éloignées.

Plus précisément, en date du 31 mars 2008, jusqu'à 138 millions de dollars (95 p. 100) des 145 millions du FIMR avaient été affectés à 85 projets. La répartition des fonds est la suivante :

- 74,4 millions de dollars (51,3 p. 100) à 53 projets écologiques en régions rurales et du Nord, dont :
  - 5 projets liés aux déchets solides, totalisant 2 millions de dollars;
  - 20 projets liés à l'eau, totalisant 34,6 millions de dollars;
  - 28 projets liés aux eaux usées, totalisant 37,8 millions de dollars;
- 26 millions de dollars (17,9 p. 100) pour 16 projets relatifs à la culture, aux loisirs ou au tourisme dans les régions rurales et du Nord;
- 9 millions de dollars (6,2 p. 100) à trois projets de connectivité dans les collectivités rurales et du Nord;
- 28,6 millions de dollars (19,7 p. 100) à 13 projets à Winnipeg.

Engagements du FIMR par type de projet

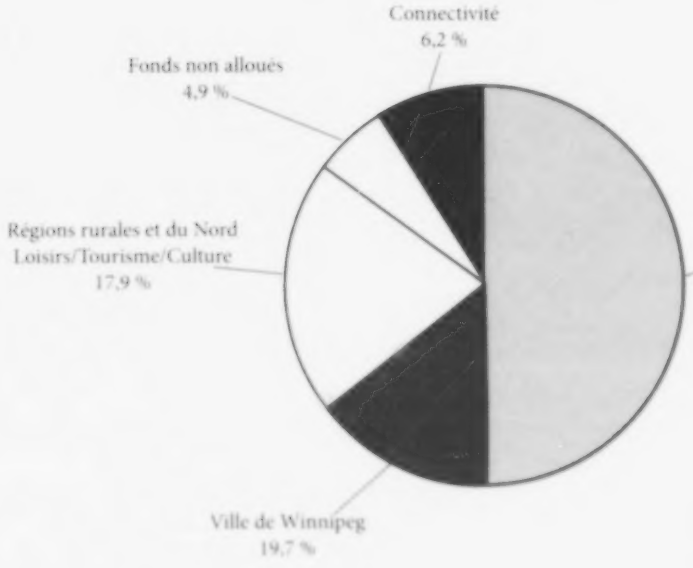

Consultez l'annexe I pour une liste du tous les projets approuvés et annoncés au 31 mars 2008.

RÉSULTATS DU FIMR POUR 2007-2008

Pendant l'exercice 2007-2008, 20 projets totalisant 21,2 millions de dollars ont été annoncés au Manitoba. De ce nombre, 15 sont des projets d'infrastructure écologiques et 5 permettront d'améliorer des installations culturelles et récréatives communautaires.

Les collectivités de moins de 250 000 habitants se sont vues accorder 80 p. 100 des fonds du FIMR.

Voici les points saillants de quelques projets annoncés en 2007-2008. Pour obtenir la liste complète, voir l'annexe I.

Tourisme

Entreprises Riel – 525 000 $ – Préparation du terrain et aménagement paysager du Jardin de sculptures de l'hôtel de ville du vieux Saint-Boniface

Ce projet comprend l'aménagement paysager et la préparation du terrain de l'hôtel de ville du vieux Saint-Boniface en vue d'y installer un jardin de sculptures. Le Jardin de sculptures fera la promotion de la culture et de l'art francophones, tout en complétant la réfection du boulevard Provencher. Le Jardin de sculptures sera le point de convergence des célébrations du centenaire de Saint-Boniface en 2008.

Eau

Municipalité rurale de Lansdowne – 660 000 $ – Installation d'un réservoir d'eau
L'installation d'un réservoir d'eau pour le village d'Arden assurera aux résidants de l'eau potable de bonne qualité et de l'eau pour la protection contre les incendies. Les puits actuellement utilisés sont vieux et doivent être réparés. Ils sont susceptibles d'abaisser les niveaux phréatiques et de contaminer l'eau, ce qui oblige les résidants à puiser leur propre d'eau.

Eaux usées

Municipalité rurale De Salaberry – 1 000 000 $ – Modernisation de l'usine de traitement d'eau de St. Malo
L'usine de traitement d'eau de St. Malo sera modernisée pour assurer aux membres de cette collectivité en croissance un approvisionnement d'eau potable de bonne qualité.

Village de Saint-Pierre-Jolys – 185 500 $ – Modernisation de la station de relèvement et du réseau d'égouts
Ce projet, qui comprend la modernisation de la station de relèvement du réseau d'égouts, ainsi que le prolongement de 420 mètres de la conduite principale, permettra aux résidants actuels de se brancher au réseau d'assainissement municipal et encouragera de nouveaux développements à Saint-Pierre-Jolys. Le projet réduit grandement les risques de débordement d'eaux usées non traitées dans le ruisseau Joubert, situé à proximité.

Municipalité rurale et ville de Minitonas – 831 000 $ – Agrandissement de l'étang d'épuration
Comme l'étang d'épuration actuel de Minitonas ne répond plus aux besoins de la ville, il faut l'agrandir. Cet agrandissement réduira grandement les effets environnementaux de l'étang d'épuration et a quantité de produits chimiques nécessaires pour traiter l'eau usée septique.

Village de McCreary – 78 000 $ – Réfection des canalisations d'égout
Ce projet comprend l'installation de nouvelles conduites d'égout. La technologie de revêtement prolongera la vie de la conduite d'égout de plus de 20 ans, et les coûts de reconstruction des routes seront réduits.

Municipalité rurale de Park – 3 595 600 $ – Réseaux d'aqueduc et d'égouts
Ce projet donnera aux résidants du village d'Onanole des réseaux d'aqueduc et d'égouts. Il s'agit de la première étape d'un plan à long terme pour améliorer la qualité de l'eau dans la région et pour protéger l'environnement aux environs du lac Clear et du parc national Riding Mountain.

Ville de Lac-du-Bonnet – 1 560 000 $ – Réfection des canalisations d'aqueduc et d'égouts
Ce projet améliorera les services d'aqueduc et d'égouts pour toutes les propriétés résidentielles et commerciales à Lac-du-Bonnet. Ce projet est nécessaire, car certaines conduites sont détériorées : il faut les remplacer.

Ville de Teulon – 62 800 $ – Stabilisation de la digue de l'étang d'épuration
Ce projet permettra d'achever la stabilisation de la digue de l'étang d'épuration en vue de la protéger de l'érosion causée par les vagues.

Municipalité rurale de Gray – 637 000 $ – Remplacement du réseau d'égouts
Le village de Fannystelle aura un nouveau réseau d'égouts municipal. Ce réseau remplacera le réseau d'évacuation des eaux usées privé existant, ce qui éliminera les risques pour la santé qu'entraînent, par exemple, la surcharge des champs d'épuration et le pompage d'eaux usées remontées sur la surface du sol.

Projets stratégiques

Sentier transcanadien – 2 500 000 $ – Prolongements et jonctions clés de sentiers
Ce projet vise à terminer la section de Winnipeg du Sentier transcanadien, un sentier de 18 000 km pour les promeneurs, les randonneurs et les cyclistes, qui traverse chaque province et territoire au Canada. On prolongera la partie de Bishop Grandin Greenway Ouest, située au sud du boulevard Bishop Grandin, et le sentier Harte, relié au parc Assiniboine et au réseau de promenades municipal.

St. Norbert – 2 120 000 $ – Réserve aux fins de création du parc Duff Roblin
Ce projet comprend le déplacement de la réserve actuellement située près du périmètre nord de Winnipeg vers l'emplacement de la structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation à St. Norbert. Ce nouvel emplacement traduit l'engagement de saisir les possibilités récréatives et économiques créées par l'expansion du canal de dérivation. L'aménagement du nouveau parc comprendra des aires de pique-nique et des abris, des sentiers pour les randonneurs et les cyclistes, des toilettes, des fontaines d'eau, des installations de pêche, des supports à vélo, une piste de toboggan et des améliorations à l'aménagement paysager.

Université du Manitoba (U de M) – 2 250 000 $ – Station de pompage
Ce projet vise à construire une nouvelle station de pompage et des canalisations pour recueillir et évacuer les eaux d'orage à l'U de M, lorsque le niveau de la rivière est élevé. Le nouveau système sera plus efficace, ce qui protégera le campus contre les inondations et les dommages qui en résultent.

Municipalité rurale de Sainte-Anne – 55 000 $ – Centre de recyclage pour Dawson Trails Opportunities Unlimited Inc. (DTOUI)
DTOUI est un organisme de bienfaisance qui aide les adultes ayant une déficience intellectuelle à devenir autonomes et à avoir un emploi régulier. Ce projet finance de nouvelles installations dans le but de leur permettre de recevoir un plus grand volume de matières recyclables, ce qui encouragera plus de résidants à recycler et améliorera les conditions de travail des employés du programme.

Ville d'Emerson – 45 200 $ – Renouvellement des conduites d'eau
Ce projet comprend la réfection des conduites d'eau de la rue Dennis, à Emerson. Ces conduites alimenteront 14 logements et deux prises d'eau d'incendie, améliorant ainsi la qualité de l'eau potable pour la collectivité. Les tuyaux en fonte installés dans les années 1950 seront remplacés.

Loisirs

Municipalité rurale de Springfield – 148 000 $ – Agrandissement du Club communautaire d'Anola
Le projet d'agrandissement du Club communautaire d'Anola comprend la démolition d'une vieille section du bâtiment et la construction d'une rallonge qui comprendra de nouveaux bureaux, des toilettes et une cuisine. Grâce à cet agrandissement, il y aura plus de place pour les activités récréatives et sportives, ce qui favorisera un mode de vie sain chez les membres de la collectivité.

Université du Manitoba/Winnipeg Soccer Federation Inc. – 3 000 000 $ – Complexe de soccer intérieur
Le soccer, sport le plus populaire au monde, attire de plus en plus d'adeptes à Winnipeg : le nombre de participants inscrits a doublé ces dix dernières années. Ce nouveau complexe récréatif répond à la demande croissante de terrains intérieurs. L'édifice écologique, conçu avec des appareils sanitaires à débit réduit et un système électrique Power Smart, aidera les Manitobains de tous âges à améliorer leur santé et leur condition physique.

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Amélioration du traitement des eaux usées à Russell

Vous ne pensez pas qu'un étang d'épuration peut vous emballer? Vous changerez peut-être d'idée en prenant conscience des avantages que procure un traitement amélioré des eaux usées à Russell : de l'eau potable de meilleure qualité et un environnement plus sain.

Les travaux seront terminés au début de septembre 2007, ce qui soulagera grandement le maire de Russell, Merril Kiliwnik. Le financement du FIMR a été annoncé en juin 2005, mais le maire explique que ces améliorations étaient attendues depuis bien plus longtemps.

« La collectivité est bien consciente de ses besoins, dit le maire. Il explique aussi que le projet a été reporté plusieurs fois, avant que la municipalité puisse même demander une aide financière. La plupart de ces retards ont été causés par l'achat des propriétés dont le terrain était nécessaire à l'agrandissement de l'étang d'épuration.

« Il a fallu négocier, conclure des ententes et négocier de nouveau », dit le maire.

Le maire Kiliwnik mentionne que le secteur des affaires et la population sont en pleine croissance, ce qui justifie l'agrandissement de l'étang d'épuration. « Le dernier recensement a révélé cette progression. Pour une petite collectivité comme la nôtre, c'est positif. »

« Heureusement, nous avons réussi à obtenir l'aide financière nécessaire à l'amélioration de notre infrastructure, car le vieil étang d'épuration ne répondait plus à la demande », ajoute-t-il.

Une partie du projet consiste à ajouter un second bassin, pour accroître la capacité de l'étang d'épuration. Cela prolongera les périodes de stockage, réduira la toxicité des eaux usées à des niveaux sûrs et fera en sorte qu'il ne sera plus nécessaire d'évacuer les eaux usées d'urgence parce que le bassin devient trop plein.

Les bassins existants seront munis d'un revêtement intérieur synthétique, ce qui préviendra l'écoulement des eaux usées au niveau phréatique.

Les améliorations assainiront l'eau non seulement pour les résidants de Russel, mais aussi pour ceux du village of Binscarth et des municipalités rurales de Russell, de Silver Creek et de Shellmouth Boulton, qui font tous partie de l'entente de partage fiscal.

« Nous avons conclu un accord avec la municipalité rurale de Shellmouth Boulton pour lui permettre d'utiliser l'étang d'épuration, ce qui rend le projet beaucoup plus viable, a expliqué le maire Kiliwnik. Nous formons une grande collectivité et nous profitons tous des avantages que procure l'étang d'épuration. »

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Complexe récréatif polyvalent de Saint-Paul Ouest

La construction du complexe récréatif polyvalent de Saint-Paul Ouest vient juste de commencer, mais le maire de la municipalité rurale de Saint-Paul Ouest, Cliff Dearman, songe déjà à l'agrandir.

« Nous envisageons d'acquérir plus de terrain, indique le maire. Nous voulons construire un pont qui enjambera le ruisseau Grassmere et aménager un sentier pour les promeneurs et les cyclistes. »

Les gouvernements du Canada et du Manitoba et la municipalité rurale de Saint-Paul Ouest financent la construction du nouveau complexe dans le cadre du FIMR. Ce complexe abritera un gymnase, qui sert aussi de salle de fête avec une cuisine, une cantine et un bar pour les activités sociales, des locaux polyvalents et une garderie éducative.

Les terrains seront dotés d'une structure récréative, de terrains de soccer et de mini-soccer et d'une patinoire extérieure. L'emplacement comprend déjà quatre terrains de baseball.

« La patinoire extérieure sera clôturée et éclairée. Elle sera d'un calibre assez professionnel », explique le maire Dearman, en ajoutant qu'il y aura quatre vestiaires intérieurs et une seconde patinoire pour le patinage plus récréatif.

Le hall de l'édifice comprendra un musée du patrimoine pour la collectivité de Saint-Paul Ouest.

« Nous collaborons avec l'école pour réaliser des projets liés à l'histoire et au patrimoine, dit le maire. La collectivité de Saint-Paul Ouest est fière de son patrimoine. La municipalité, âgée de plus de 125 ans, a développé sa propre identité. »

La collectivité et l'identité sont très importantes pour la municipalité. Le maire Dearman explique que la proximité de Winnipeg fait en sorte que de nombreux résidants se tournent vers cette ville pour faire leurs activités récréatives. Il espère que le complexe récréatif polyvalent éliminera cette tendance.

« Le projet inclut tout le monde. La garderie éducative accueillera les enfants, et il y aura aussi un lieu réservé aux aînés pour qu'ils puissent se rencontrer et suivre des cours pendant la journée. Il y aura du hockey et du patinage, du ballon-panier et du ballon-volant. De plus, à la fin de la journée, des activités sociales viendront couronner le tout. Toute la collectivité sera rassemblée, ajoute-t-il. »

Et qu'est-ce qui enthousiasme le plus le maire Dearman?

« Je n'ai jamais rien eu de semblable pendant mon enfance. Mes parents non plus. *J'aurai* du plaisir à fréquenter le centre récréatif et à regarder les enfants jouer, tout en sachant que j'ai contribué à sa réalisation. »

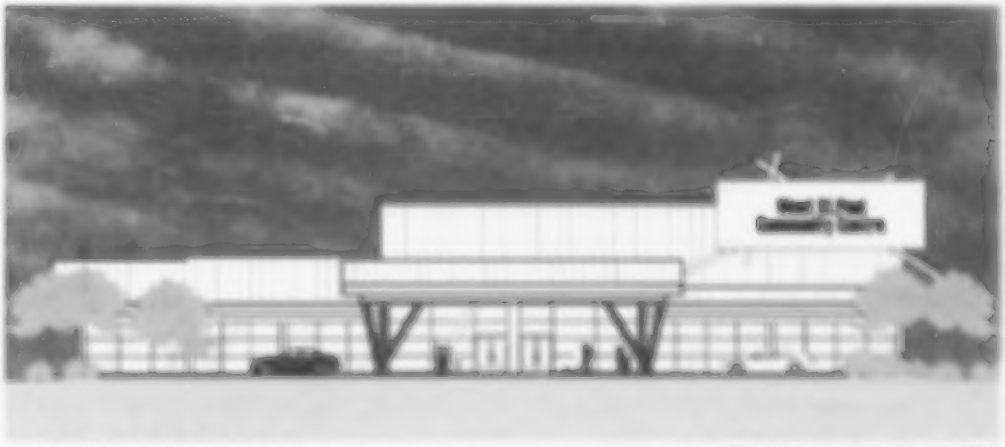

[illegible]

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Étang d'épuration pour le traitement des eaux usées de Rosser/Rockwood

« Lorsque je suis entré en fonction, j'avais pour mandat de donner à la municipalité un réseau d'aqueduc et d'égouts », explique Alice Bourgouin, présidente du conseil d'administration du conseil municipal de la municipalité rurale de Rosser. Même si elle ne peut pas encore dire « mission accomplie », la présidente Bourgouin approche du but et est de plus en plus emballée par les résultats.

Avec le financement maintenant en place, la municipalité est prête à solliciter les appels d'offre pour l'aménagement d'un étang d'épuration, le premier de la municipalité, et d'un système d'évacuation par gravité des eaux usées pour desservir la collectivité de Grosse-Île. Le projet est financé par le FIMR, avec des contributions égales des gouvernements du Canada et du Manitoba et le tiers restant partagé également entre les municipalités rurales de Rosser et de Rockwood.

« Nos relations avec elle sont fantastiques, dit la présidente au sujet de la municipalité voisine de Rockwood. Nous avons plusieurs choses en commun. »

L'une de celles-ci, explique la présidente, est la collectivité de Grosse-Île, située à cheval sur la limite entre les deux municipalités.

« La municipalité rurale de Rosser n'a jamais eu de réseau d'aqueduc et d'égouts. C'est pourquoi ces projets lui apporteront d'énormes avantages, dit la présidente Bourgouin, en mentionnant que la municipalité participe aussi à un projet distinct pour l'alimentation en eau régionale.

Les égouts et l'étang d'épuration sont importants pour l'ensemble de la municipalité, mais en particulier pour les résidants de Grosse-Île. Un grand nombre de résidants utilisent encore des champs d'épuration, une forme de gestion obsolète des eaux usées. Certains utilisent des fosses septiques, mais bon nombre de celles-ci sont vieilles et doivent être remplacées. Les champs d'épuration et les fosses qui fuient risquent de contaminer l'eau souterraine.

La présidente Bourgouin dit que le réseau d'égouts et l'étang d'épuration joueront un rôle important dans la protection de l'environnement et favoriseront la croissance et le l'épanouissement de la municipalité.

« Si vous voulez voir votre collectivité et municipalité prospérer, vous avez besoin de ce type d'infrastructure, dit-elle. Sans aqueduc ni égouts, il n'y a pas de croissance possible. »

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Modernisation de la station de traitement d'eau no 2 de Minnedosa

Une collectivité doit chercher à exceller dans plusieurs secteurs — les affaires, l'industrie, l'agriculture, l'infrastructure, l'innovation et, bien entendu, les gens derrière tout cela aussi. Lorsque tous ces facteurs sont rassemblés, le succès est assuré. Et pour assister à un tel succès, il n'est pas nécessaire de regarder ailleurs qu'à Minnedosa.

La Ville a presque terminé la modernisation de l'usine de traitement des eaux usées no 2, qui comprend un réservoir agrandi, un système amélioré de déferrisation et de démanganésation, et un système de stérilisation par rayons ultra-violets. Les travaux amélioreront la qualité de l'eau potable et accroîtront la capacité de répondre aux besoins de la ville, en croissance.

« Nous devons terminer certains travaux saisonniers, dit Frank Taylor, surintendant des services publics de la Ville. Les niveaux de manganèse causent de petits problèmes. Nous respectons les normes, mais nous voulons améliorer un peu les choses, explique M. Taylor.

Financé par les gouvernements du Canada, du Manitoba et de la Ville de Minnedosa, par l'intermédiaire du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba, le projet a aussi reçu une aide financière de Husky Energy, dont la production d'éthanol récemment accrue profitera des travaux de modernisation.

« L'entreprise Husky est très importante pour la ville, dit Ken Jenkins, administrateur en chef de Minnedosa. L'usine agrandie créera des emplois, augmentera l'assiette fiscale et aidera les agriculteurs locaux. Elle nous donne la garantie que Husky ne déménagera pas ailleurs.

« Elle donne une énorme impulsion à la ville », ajoute M. Jenkins.

Husky Energy fait partie de la ville depuis plus de 25 ans. Elle fabrique de l'éthanol à son centre de production à partir de blé cultivé localement. Husky a agrandi son usine en 2007 afin d'accroître sa production d'éthanol. L'agrandissement de l'usine lui permettra de produire 130 millions de litres d'éthanol chaque année pour aider à atteindre l'objectif fixé par la province concernant le carburant à base d'éthanol. Pour produire de l'éthanol, l'usine a besoin d'eau et de blé.

Comme dans la plupart des régions rurales du Manitoba, l'agriculture joue un grand rôle dans l'économie de la collectivité. Cependant, le rôle de l'usine de Husky est encore plus important.

« Sans cette céréale, l'usine ne peut rien fabriquer. Elle crée un marché pour les agriculteurs, explique M. Jenkins. Toutes les parties profitent du projet. »

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Projet de connectivité à large bande du centre du Manitoba

Vous allumez votre ordinateur, vérifiez vos courriels et téléchargez une pièce jointe. Vous remplissez peut-être de nouveaux formulaires et les retournez à l'expéditeur. Tout cela ne prend qu'environ cinq minutes, après quoi vous pouvez continuer à vous prélasser.

Votre groupe favori vient juste de sortir son nouvel album, une diffusion exclusive en ligne. Vous visitez le site Web du groupe et téléchargez l'album, et profitez peut-être de la période d'attente pour regarder quelques vidéos. Vingt minutes plus tard, vous partez faire du jogging en écoutant cette musique à l'aide de votre lecteur MP3.

Les tâches comme celles mentionnées ci-dessus font probablement partie de votre vie quotidienne. Nous tenons tous pour acquis les avantages de la connectivité Internet à large bande. Cependant, pour la plupart des utilisateurs d'Internet dans les régions rurales, ce type de connectivité n'est encore qu'un rêve. Maintenant, grâce aux collectivités impliquées financièrement dans le projet de connectivité à large bande du centre du Manitoba, leur rêve devient réalité.

Le projet de connectivité à large bande comprend la construction de 21 tours munies d'émetteurs radio qui transmettront le signal à large bande sans fil aux auditeurs. CPI et les gouvernements du Canada et du Manitoba, par l'intermédiaire du FIMR, financent le projet.

« Le service est offert à 17 000 personnes dans les régions rurales, ainsi qu'aux résidants des municipalités, a expliqué Bryan Spencer, directeur administratif et chef de projet à CPI. Onze municipalités rurales auront accès au réseau à large bande sans fil.

« Tous les résidants en profiteront », a affirmé Bryan Spencer, en expliquant que la plupart des promoteurs conçoivent leurs pages et leurs applications Web en fonction de l'accès à Internet à haute vitesse.

« Bon nombre de personnes pensent qu'Internet ne sert qu'à transmettre des courriels ou à se divertir, a ajouté Ken Reimer, coordonnateur de Community Futures CED, mais cela ne représente qu'une toute petite partie des services offerts. »

Ken Reimer a dit que les grands producteurs agricoles y trouveront plusieurs utilités, allant des nouvelles météorologiques diffusées chaque minute à la surveillance électronique des parcheries par exemple.

« Les entreprises sont prêtes à dépenser des dizaines de milliers de dollars dans la construction de leurs tours respectives pour accéder au réseau à large bande, a dit Ken Reimer. Maintenant, elles peuvent avoir accès gratuitement à cette infrastructure. »

PARTIE III

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM)

Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba injecte plus de 180 millions de dollars dans l'infrastructure municipale urbaine, rurale et du Nord du Manitoba sur une période de huit ans qui a commencé en octobre 2000. Les fonds de 180 millions de dollars viennent des gouvernements fédéral et provincial et des administrations ou organisations locales, qui versent chacun le tiers des contributions.

APERÇU DU PROGRAMME

Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba de 180 millions de dollars est financé par les gouvernements fédéral et provincial, qui versent chacun un tiers des contributions, en partenariat avec les divers échelons des collectivités locales, comme les administrations locales et d'autres organismes des secteurs privé ou sans but lucratif locaux.

Le Programme a reçu plus de demandes d'aide financière sollicitées qui étaient à plus de quatre fois les fonds disponibles, avec plus de 570 demandes pour un total presque 900 millions de dollars. Au 31 mars 2008, les 180 millions de dollars du Programme avaient été entièrement affectés à 171 projets. Les travaux de construction de 95 p. 100 des projets sont achevés et on prévoit que tous les projets seront terminés d'ici le 31 mars 2009.

Un aspect important du PICM est le vaste processus de consultation avec les administrations locales. Les méthodes d'allocation sont assez légèrement différentes à Winnipeg et dans les régions rurales et du Nord du Manitoba. Les projets stratégiques sont fondés sur les recommandations du Comité de gestion et mettent généralement en jeu d'autres partenariats que le partenariat tripartite fédéral-provincial-local habituel du PICM.

Les demandes d'infrastructure ont été évaluées à l'aide des critères du programme et en consultation avec les ministères fédéraux et provinciaux concernés. La sélection des projets, effectuée dans le cadre d'un concours, était fondée sur le principe du mérite. Les principaux critères qui ont guidé cet exercice étaient la viabilité financière du projet, le soutien de la collectivité et la mobilisation d'autres sources de financement et partenariats (comme les partenariats intermunicipaux, sur et hors réserve), les effets et avantages régionaux, le montant de la demande par rapport aux fonds disponibles et les améliorations environnementales. La répartition équitable des fonds du programme entre les régions de la province a été une considération importante dans le processus de sélection.

Comme pour le PICM, le programme fonctionne par remboursement des coûts. Les promoteurs des projets supportent d'abord 100 p. 100 des coûts de leur projet, pour ensuite être remboursés par les gouvernements fédéral et provincial, jusqu'à concurrence des deux tiers du montant maximum approuvé.

CATÉGORIES DE PROJETS

Plus de la moitié des projets approuvés du PICM soutiennent l'infrastructure de base traditionnelle, comme les égouts, les aqueducs, les routes et les ponts. Les infrastructures moins connues qui améliorent néanmoins la qualité de vie des collectivités, comme les bibliothèques, les installations récréatives et les centres culturels, sont aussi soutenues par le PICM.

Plus précisément, les 180 millions de dollars du PICM ont été répartis entre les différents types de projets suivants :

- 68 millions de dollars (38 p. 100) ont été accordés à des projets écologiques prioritaires dans les régions rurales et du Nord, dont :
  - 17 millions de dollars pour 5 projets liés à un ordre de faire bouillir l'eau pour résoudre des problèmes environnementaux urgents;
  - 45 millions de dollars à 112 projets d'égouts et d'aqueduc dans les régions rurales et du Nord;
  - 4 millions de dollars à 9 projets d'élimination et de recyclage des déchets;
  - 2 millions de dollars à la protection contre les inondations de la rivière Rouge;
- 32 millions de dollars (18 p. 100) à 3 projets de routes et de ponts de la Ville de Winnipeg;
- 67 millions de dollars (37 p. 100) à 30 centres communautaires polyvalents situés un peu partout au Manitoba;
- 10 millions de dollars (5 p. 100) à 4 bibliothèques;
- 3 millions de dollars (2 p. 100) à 5 centres ethnoculturels.

Engagements du PICM par type de projets

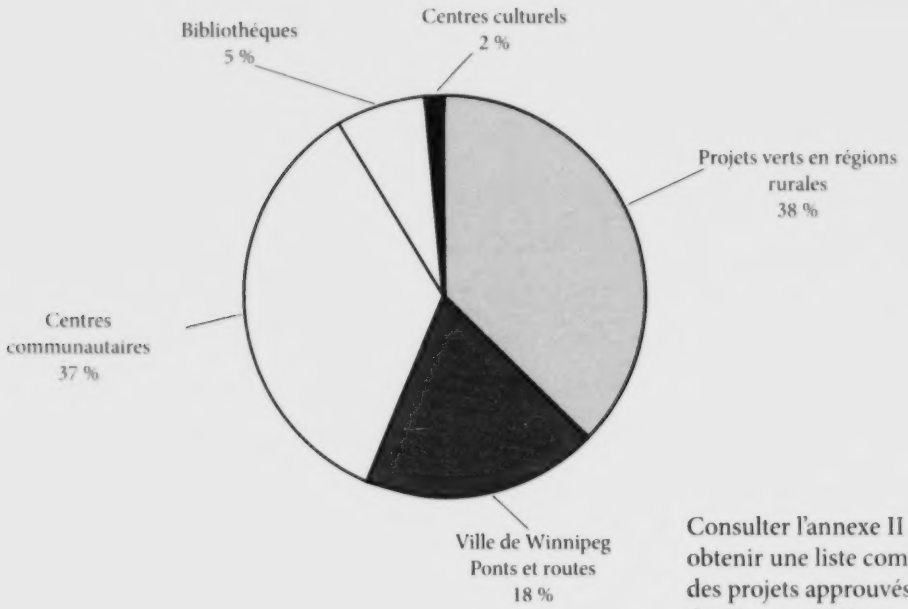

Consulter l'annexe II pour obtenir une liste complète des projets approuvés en date du 31 mars 2008.

DERNIÈRES NOUVELLES SUR LES PROJETS DU PICM EN 2007-2008

Pendant l'exercice 2007-2008, sept projets du PICM ont été achevés, ce qui donne un total de 162 projets terminés sur 171 approuvés dans le cadre du Programme Infrastructures Canada-Manitoba, d'une valeur de 180 millions de dollars.

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Centre culturel hellénique du Manitoba

Les Canadiens sont fiers de vivre dans une société multiculturelle. La population du Canada est en grande partie composée d'immigrants et de descendants d'immigrants, et bon nombre d'entre eux tiennent aux traditions de leur pays d'origine. La préservation de ces traditions est devenue une partie importante de la culture canadienne.

Le Centre culturel hellénique du Manitoba, actuellement en construction à Winnipeg, constitue au autre ajout à la riche mosaïque culturelle de la ville. Ce sera un lieu de convergence pour les activités communautaires de la collectivité grecque de Winnipeg.

Financé en partie par les gouvernements fédéral et provincial, le Centre est l'un des cinq projets culturels semblables que la Ville de Winnipeg a désignés comme prioritaires dans le cadre du PIMR précédent.

Le Centre culturel sera adjacent à l'Église grecque orthodoxe de Saint-Demetrios sur l'avenue Grant. Des œuvres d'art, comme des peintures originales et des copies, des pièces de céramique et des sculptures datant de l'époque Byzantine - dont quelques-unes actuellement exposées à Saint-Demetrios - seront transférées au musée du Centre hellénique.

En plus du musée, le Centre culturel comprendra des salles de classe, une salle de conférence et un grand local polyvalent. On y enseignera la langue grecque et on y organisera des activités culturelles, des expositions d'œuvres d'art, des conférences et des expositions sur une vaste gamme de sujets. On s'attend à ce que 13 000 personnes utilisent ces nouvelles installations chaque année.

La création du Centre culturel hellénique a plusieurs objectifs, notamment de servir de lieu de rencontre pour des activités communautaires et des classes de langue et de culture grecques, et de promouvoir des idéaux helléniques, comme l'éducation, la philanthropie, la responsabilité civile, et l'excellence sur les plans familial et individuel.

Si ce projet est maintenant presque achevé, c'est grâce au dur labeur et au dévouement de la communauté grecque de Winnipeg, composée d'environ 3 000 personnes d'origine grecque. L'ouverture officielle du Centre culturel hellénique du Manitoba a eu leiu durant l'été 2008.

PARTIE IV

OBJECTIFS DU PROGRAMME RÉALISÉS

PROJETS ACHEVÉS DU FIMR ET DU PICM ET LEURS AVANTAGES

Le FIMR et le PICM fournissent une aide financière à des projets d'amélioration de l'infrastructure. Les avantages que procure la réalisation des projets sont donc des composantes importantes du Programme. Le processus de sélection sert à comparer les avantages des différents projets pour lesquels un soutien financier est demandé. Le comité consultatif continue d'accorder la priorité aux projets d'infrastructure écologique qui, entre autres, améliorent ou protègent l'environnement.

Bien que les listes suivantes ne soient pas exhaustives, elles donnent une bonne idée des avantages directs que les projets achevés dans le cadre du FIMR et du PICM procurent aux Manitobains.

Les avantages tirés des douze projets achevés à ce jour avec l'aide du FIMR sont énumérés ci-dessous. *Voir l'annexe I pour obtenir la liste complète des projets du FIMR.*

- 675 touristes de plus ont visité les régions rurales du Manitoba;
- 5 172 ménages bénéficient d'une qualité améliorée de la collecte et du traitement des eaux usées;
- 2 247 ménages de plus maintenant reliés au réseau municipal de collecte et de traitement des eaux usées;
- 102 ménages profitent d'une meilleure qualité de l'eau potable.

Les avantages tirés des sept projets achevés dans le cadre du PICM en 2007-2008 sont énumérés dans la liste ci-dessous. Voir l'annexe II pour obtenir la liste complète des projets du PICM.

- Une réduction de 40 000 dollars des coûts d'exploitation d'édifices.
- 500 personnes de plus utilisent les bibliothèques rurales chaque année.
- 10 000 livres de bibliothèque de plus en circulation chaque année.
- 10,1 tonnes de moins de déchets solides chaque année grâce au recyclage.
- 8,5 tonnes de moins de déchets municipaux incinérés chaque année.
- 125 ménages reliés au service municipal d'alimentation en eau.

Les avantages tirés de tous les projets du PICM (162) sont les suivants :

- 47 829 ménages bénéficient d'une eau potable de meilleure qualité;
- 2 049 ménages sont reliés au réseau d'alimentation en eau;
- 7 341 ménages profitent d'un traitement des eaux usées amélioré;
- 1 402 ménages reliés au réseau municipal de collecte et de traitement des eaux usées;
- 3 180 tonnes de déchets solides recyclés et compostés chaque année;
- 885 tonnes de moins de déchets solides chaque année;
- 10 tonnes de moins d'émissions de méthane par année;
- 8,5 tonnes de moins de déchets municipaux incinérés chaque année;
- 780 850 personnes de plus utilisent les installations récréatives et communautaires chaque année;
- 55 000 livres de bibliothèque de plus en circulation chaque année;
- 315 000 dollars de moins dans les coûts du cycle de vie et de fonctionnement des installations municipales existantes.

PARTIE V

FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique est un fonds d'investissement national de 4 milliards de dollars constitué par le gouvernement du Canada pour soutenir les projets d'infrastructure de grande envergure dont la portée et la capacité dépassent celles des projets admissibles aux programmes existants.

APERÇU DU PROGRAMME

Le FCIS vient compléter les autres programmes d'infrastructure du Canada, mais s'en distingue par son orientation. Il met l'accent sur les partenariats avec diverses combinaisons de gouvernements provinciaux et territoriaux et d'administrations locales, et d'organisations du secteur privé. Chaque partenariat est régi par des ententes particulières. Les investissements sont orientés vers des projets de grande envergure d'importance nationale et régionale. L'équité régionale est un facteur pris en considération. Les coûts sont généralement partagés entre les trois ordres de gouvernement. Le FCIS orientent ses investissements vers les cinq catégories suivantes, vitales pour l'atteinte des objectifs sociaux et économiques du Canada :

1. Infrastructure des routes et des voies ferrées;
2. Infrastructure des transports locaux;
3. Infrastructure du tourisme et du développement urbain;
4. Infrastructure des réseaux d'aqueduc et d'égouts;
5. Services à large bande.

FCIS AU MANITOBA

Agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge

Administré par la Commission du canal de dérivation du Manitoba, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge a été le premier projet approuvé dans le cadre du FCIS au Manitoba. Il s'agit d'un des quatre projets considérés comme des « priorités nationales » par les gouvernements fédéral et provincial. Les gouvernements fédéral et provincial continuent de discuter du partage des coûts de ce projet de 665 millions de dollars.

En plus de son investissement dans le projet du canal de dérivation, le gouvernement fédéral a alloué 55 millions de dollars, dans le cadre du FCIS, à des projets considérés comme prioritaires par le gouvernement du Manitoba. À cette fin, le 19 mars 2004, les gouvernements fédéral et provincial, en collaboration avec la Ville de Winnipeg, ont annoncé un investissement de 165 millions de dollars échelonné sur plusieurs années, qui comprend des contributions de 55 millions de chaque ordre de gouvernement, dans l'infrastructure stratégique que la Ville de Winnipeg considère comme prioritaire.

Projets de Winnipeg

Le 22 avril 2005, le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont annoncé un réalignement des priorités en matière d'infrastructure stratégique à Winnipeg.

Priorités

1. **Passage inférieur de Kenaston — 44,25 M$** — Des contributions respectives de 13 millions de dollars du gouvernement du Canada et de la province du Manitoba, et le reste des coûts supportés par la Ville de Winnipeg.

2. **Améliorations au système de traitement des eaux usées de Winnipeg — 166 M$** — Des contributions de 42 millions de dollars du gouvernement du Canada et de 25 millions de la province du Manitoba, et le reste des coûts supportés par la Ville de Winnipeg.

3. **Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs, un programme pluriannuel d'améliorations des installations communautaires stratégiques — 43 M$** — 17 millions de dollars du gouvernement du Manitoba et 26 millions de la Ville de Winnipeg.

L'aide financière fédérale et provinciale du FCIS accordée au projet du passage inférieur de Kenaston et aux améliorations du système municipal de traitement des eaux usées a facilité l'entente tripartite, par laquelle le Manitoba verse une contribution de 17 millions de dollars et la Ville de Winnipeg de 26 millions pour financer le programme pluriannuel de 43 millions pour l'amélioration des installations stratégiques communautaires.

Passage inférieur de Kenaston

On a achevé en 2006 la construction du passage inférieur à l'intersection du boulevard Kenaston et des voies ferrées du CN, à la hauteur de l'avenue Wilkes, et d'une structure ferroviaire de deux voies en béton renforcé qui passe par-dessus Kenaston. Les administrations fédérale et provinciale ont versé des contributions de 13 millions de dollars chacune pour supporter les coûts admissibles. La Ville de Winnipeg a supporté le reste des coûts du projet.

Le projet rehausse l'efficacité et l'efficience de l'infrastructure de transports de Winnipeg en éliminant une grande source d'« embouteillage » sur la route 90, un passage très prisé des camions et des autobus en plein cœur d'un des quartiers les plus dynamiques de la ville. Le passage inférieur élimine le potentiel de collision avec les trains, et réduit les temps de déplacement et les émissions provenant des véhicules forcés d'attendre aux intersections.

Améliorations au système de traitement des eaux usées

Les améliorations au système de traitement des eaux usées de la Ville de Winnipeg ont été désignées comme une priorité pour donner suite au Plan d'action de protection du lac Winnipeg annoncé en février 2003 et aux recommandations que faisait la Clean Environment Commission dans son rapport d'août 2003 après la fuite d'eaux usées survenue dans la rivière Rouge en septembre 2002.

Aux fins du financement du FCIS, on a déterminé que les améliorations au système de traitement des eaux usées prendront la forme d'un projet échelonné sur 10 ans, et comprendront la désinfection, le contrôle des nutriments et le traitement des centrifugats aux trois centres de contrôle de la pollution par les eaux usées, soit ceux du West End, du North End et du South End.

Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs

L'investissement de 43 millions de dollars prévoit un ensemble d'installations en loisirs nouvelles ou améliorées sur tout le territoire de Winnipeg ainsi que trois « fonds d'investissement » destinés à l'amélioration de certains des plus anciens centres communautaires, des planchodromes et des parcs d'amusement à jets d'eau. Les gouvernements fédéral et provincial ainsi que la Ville de Winnipeg se sont déjà entendus sur la première ronde de projets prioritaires. (Voir l'annexe III pour obtenir une liste complète des projets.)

PARTIE VI

PROGRAMMES À VENIR

Par la construction, le remplacement, l'agrandissement ou l'amélioration d'infrastructures, les Programmes Infrastructures Canada-Manitoba améliorent la qualité de vie de tous les citoyens et jettent les bases d'une croissance économique soutenue et à long terme au XXIe siècle. Les programmes continuent de s'appuyer sur une histoire de collaboration et de partenariat entre le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et les collectivités locales pour améliorer l'infrastructure.

ACHÈVEMENT DU PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

On prévoit que, dans l'année qui vient, neuf projets seront achevés dans le cadre du PICM. À la fin du programme, les projets achevés d'infrastructures nouvelles et améliorées comprendront : 118 installations d'aqueduc et d'égouts, 5 routes locales, 9 installations de recyclage des déchets et 39 installations communautaires comme des bibliothèques, des centres ethnoculturels et des installations récréatives et sportives.

Une fois terminé, le PICM aura permis la réalisation de 171 projets au total dans toutes les régions du Manitoba. Le programme de 180 millions de dollars mobilisera des investissements additionnels directs d'environ 220 millions de dollars pour un investissement global de presque 400 millions.

Le Rapport d'étape annuel énumère les bénéfices que les projets du PICM a procurés à ce jour. Les avantages des projets qui restent à achever se concrétiseront dans les mois et les années à venir : de l'eau potable de meilleure qualité et une plus grande participation des Manitobains à une plus vaste gamme d'activités communautaires grâce à des installations récréatives et des centres ethnoculturels.

CONTINUATION DU FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

Les ressources du FIMR comprennent un montant supplémentaire de 25 millions de dollars, ce qui donne un total de 145 millions. Le financement comprend des contributions égales des administrations fédérale, provinciale et locales. Le montant supplémentaire de 25 millions de dollars pour 2007-2008 a été versé à la suite d'une modification apportée à l'entente du FIMR le 29 mai 2007.

Avec la fin du PICM, le FIMR est le principal mécanisme de mise en œuvre des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba pour 2007-2008. Les demandes de financement continueront d'être acceptées et le reste des fonds du programme seront alloués.

CONTINUATION DU FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

L'amélioration du système de traitement des eaux usées de Winnipeg est l'une des quatre priorités d'infrastructure stratégique de Winnipeg approuvée par les trois ordres de gouvernement.

Les trois autres priorités sont le passage inférieur de Kenaston (achevé en 2006), le Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs, d'une valeur de 43 millions de dollars, et l'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

En 2008, les travaux d'amélioration des trois centres de contrôle de la pollution causée par les eaux usées, à Winnipeg, se poursuivront. De plus, la Ville de Winnipeg continuera la mise en œuvre des projets prévus au Programme d'infrastructures de détente et de loisirs. (Voir l'annexe III pour obtenir plus d'information.) Les calendriers des projets, confirmés chaque année dans le cadre du budget d'investissement de la Ville de Winnipeg, tiennent compte de l'état de préparation des projets et de leur capacité opérationnelle.

NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES FÉDÉRAL-PROVINCIAL CONTINU - PLAN D'INFRASTRUCTURE DE CHANTIERS CANADA

Les grandes lignes d'un plan d'infrastructure national à long terme de 33 milliards de dollars, composé de plusieurs programmes, ont été annoncées dans le Budget fédéral de 2007. Le nouveau programme fournira des ressources financières considérables et accrues pour des investissements dans le réseau routier national, les transports en commun, l'infrastructure d'aqueduc et d'égouts, l'énergie environnementale, entre autres catégories. Un fonds national de Chantiers Canada, de 8,8 milliards de dollars, soutiendra à la fois les projets stratégiques de grande envergure et les projets municipaux à plus petite échelle. Les gouvernements du Canada et du Manitoba sont actuellement en période de négociations pour définir le nouvel ensemble de programmes et la manière dont ceux-ci seront administrés.

PARTIE VII

SOMMAIRE DES DÉPENSES DES PROGRAMMES ANTÉRIEURS

Chiffres de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008, comparés à ceux des exercices précédents.

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA
DÉPENSES RÉELLES (en milliers de dollars)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCAL/ PROMOTEUR	TOTAL PICM
2000-2001	312,5	377,1	-	689,6
2001-2002	4 178,3	4 290,6	3 487,7	11 956,6
2002-2003	16 634,0	12 005,0	13 648,0	42 287,0
2003-2004	19 595,8	15 669,7	17 195,4	52 460,9
2004-2005	7 050,2	10 307,2	8 282,0	25 639,3
2005-2006	21 285,8	22 120,5	21 268,7	64 674,9
2006-2007	14 676,8	22 815,9	21 329,7	58 822,4
2007-2008	13 402,5	20 174,5	20 085,9	53 662,9
TOTAL	**97 135,9**	**107 760,5**	**105 297,4**	**310 193,6**

REMARQUES :

1. Les écarts entre les dépenses fédérales, provinciales et locales sont attribuables aux faits suivants :

   a) Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient des contributions générales égales, en partenariat avec les promoteurs locaux, pendant la durée totale des programmes (de plusieurs années). Les formules de partage des coûts peuvent toutefois varier selon les projets ou l'exercice. Par exemple, en 2006-2007, le Manitoba a fait une contribution de 8,2 millions de dollars, dans le cadre du FCIS, pour améliorer le système de traitement des eaux usées de la ville de Winnipeg. La contribution fédérale correspondante sera versée en 2007-2008;

   b) Le Canada et le Manitoba partagent les frais administratifs du secrétariat du programme d'infrastructures et ceux du projet d'amélioration de la protection contre les inondations de la rivière Rouge et du projet de connectivité de Broadband Communications North. Il n'y a pas de contributions locales à ces éléments.

2. Les dépenses réelles des « localités/promoteurs » représentent un tiers des coûts admissibles des projets. Dans les faits, les dépenses des localités ou promoteurs peuvent dépasser le tiers des coûts du projet, car les projets du PICM sont souvent approuvés à un niveau moindre que les coûts estimés.

3. Dans le présent rapport annuel conjoint, les dépenses des programmes Infrastructures Canada-Manitoba ne comprennent pas celles du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

4. Les dépenses du Manitoba sont des dépenses nettes, une fois pris en compte les recouvrements fédéraux.

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

DÉPENSES RÉELLES BRUTES DU MANITOBA

(en milliers de dollars)

	DÉPENSES RÉELLES BRUTES DU MANITOBA	RECOUVREMENT DU FÉDÉRAL	DÉPENSES RÉELLES NETTES DY MANITOBA
2000-2001	608,3	(231,2)	377,1
2001-2002	4 992,0	(701,4)	4 290,6
2002-2003	12 640,7	(635,7)	12 005,0
2003-2004	16 049,9	(380,2)	15 669,7
2004-2005	10 656,1	(348,9)	10 307,2
2005-2006	22 439,1	(318,6)	22 120,5
2006-2007	23 131,6	(315,7)	22 815,9
2007-2008	20 528,0	(353,5)	20 174,5
TOTAL	**111 045,7**	**(3 285,2)**	**107 760,5**

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes Infrastructures Canada-Manitoba, veuillez communiquer avec la personne-ressource suivante :

Anita Desrochers, agente d'information des programmes
Secrétariat Infrastructures Canada-Manitoba
1140-363, avenue Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3N9
Téléphone : 204-945-1906 ou numéro sans frais : 1-800-268-4883
Télécopieur : 204-948-2035

Courriel : infra@gov.mb.ca

Site Web des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba : www.infrastructure.mb.ca

ANNEXE I

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE CANADA-MANITOBA (FIMR)
Projets approuvés par région en dat 31 mars 2008

Note : L'entente relative au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba prévoit l'établissement d'un comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et adresse des recommandations sur leur financement au comité de gestion fédéral-provincial du programme.

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
INTERLAC			
MR de St Clements	Égout et aqueduc, East Selkirk	4 600 000 $	
MR de Fisher	Projet d'élimination des déchets solides	237 900 $	
MR de Bifrost	Services d'aqueduc, parc industriel	600 000 $	
Ville de Teulon	Stabilisation de l'étang d'épuration	42 800 $	
MR de Rosser et MR de Rockwood	Projet d'étang d'épuration	2 713 500 $	
MR de St Paul Ouest	Complexe polyvalent de St Paul Ouest	773 148 $	
NORD			
Ville de Lynn Lake	Système de traitement d'eau – Phase II	1 000 000 $	
Ville de Le Pas	Système de relèvement des eaux d'égout	588 000 $	
Conseil communautaire de Meadow Portage	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 311 000 $	
Conseil communautaire de Matheson Island	Étang d'épuration de Matheson Island	531 000 $	
Conseil communautaire de Pine Dock	Centre d'élimination des déchets solides	576 000 $	
Ville de Churchill	Centre de transfert des déchets	756 000 $	
Conseil communautaire de Wabowden	Station de traitement d'eau	1 814 100 $	
Conseil communautaire de Sherridon	Station de traitement d'eau de Sherridon	3 283 000 $	
Conseil communautaire de Thicket Portage	Station de traitement d'eau	1 194 800 $	
Conseil communautaire du passage du lac Gods	Station de traitement d'eau	2 093 700 $	
Ville de Grand Rapids	Projet d'aqueduc et d'égouts	5 100 000 $	

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
Broadband Communications North Inc.	Stratégie de connectivité durable du Nord	2 800 000 $	
CENTRE-NORD			
Ville de Portage la Prairie	Amélioration des installations de loisirs de Lac Crescent	360 000 $	X
Ville de Portage la Prairie	Amélioration de la décharge régionale	379 800 $	
Ville de Portage la Prairie	Poste de pompage des eaux d'égouts à l'ouest de Portage	499 800 $	X
MR de Portage la Prairie	Station de relèvement d'Oakville	429 900$	X
MR de Lansdowne	Réservoir d'eau d'Arden	660 000 $	
MR de Grey	Système d'épuration des eaux usées de Fannystelle	657 000 $	
MR de Cartier	Égouts sous pression et étang d'épuration de St-Eustache	1 410 000 $	
Central Plains Inc.	Projet de communication à large bande dans le centre du Manitoba	2 100 000 $	
PARKLAND			
Société d'aide au développement des collectivités de Parkland	Réseau de télécommunications de Parkland	4 000 000 $	
MR d'Ochre River	Oako Beach Drive	66 000 $	X
Ville de Russell	Amélioration du traitement des eaux usées	1 518 000 $	
MR et ville de Dauphin	Station de traitement des eaux usées industrielles (Ranchers Choice)	10 000 000 $	
MR de Park	Réseau d'égouts et d'aqueduc d'Onanole – Phase I	3 595 600 $	
Village de McCreary	Projet de réfection des canalisations d'égout – Deuxième avenue	48 000 $	
Village de McCreary	Projet de réfection des canalisations d'égout – avenue Burrows	78 000 $	
MR de Shell River et municipalité de Roblin	Agrandissement de l'étang d'épuration	912 000 $	
MR et ville de Minitonas	Agrandissement de l'étang d'épuration	831 000 $	

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
Ville de Dauphin	Complexe polyvalent – Perfectionnement du système Eco-Chill	390 000 $	
Ville de Ste-Rose-du-Lac	Parc Molgat	261 930 $	X
Municipalité de Swan River	Centre de loisirs et de culture physique de la région de Swan Valley	1 200 000 $	
CENTRE-SUD			
Ville de Winkler	Agrandissement de la station de traitement des eaux usées	1 521 000 $	X
MR de Lorne	Étang d'épuration de Swan Lake	2 400 000 $	
Ville de Carman	Amélioration de la station de traitement d'eau de Carman	603 000 $	
Municipalité de Morden	Agrandissement de l'étang d'épuration	1 800 000 $	X
Ville d'Altona et MR de Rhineland	Agrandissement de la station de traitement des eaux usées	2 400 000 $	
Village de Notre-Dame-de-Lourdes	Centre de mieux-être	240 000 $	
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Complexe récréatif	855 000 $	
SUD-EST			
MR de De Salaberry	Amélioration de la station de traitement d'eau de St Malo	1 000 000 $	
MR d'Alexander	Station de traitement des eaux usées	2 700 000 $	
Ville de Niverville	Amélioration de la station de traitement des eaux usées	2 400 000 $	X
MR de Taché	Projet d'alimentation en eau de Lorette	3 600 000 $	
MR de Taché	Étang d'épuration de Landmark	375 000 $	
Ville de Lac-du-Bonnet	Remplacement des conduites d'eau et d'égout	1 560 000 $	
Village de St Pierre-Jolys	Amélioration de la station de relèvement et des égouts	185 500 $	
Dawson Trails Opportunities Unlimited (DTOUI)	Dépôt de recyclage de Dawson Trails	55 000 $	
MR de Springfield	Amélioration du centre communautaire d'Anola	148 000 $	

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
Ville d'Emerson	Remplacement des conduites d'eau de la rue Dennis	45 150 $	
SUD-OUEST			
Ville de Hartney	Modernisation des installations de traitement d'eau	402 000 $	
MR d'Ellice	Route touristique de la vallée Qu'Appelle	225 000 $	
MR de Strathcona	Modernisation de l'étang d'épuration de Belmont	280 000 $	
MR de North Cypress	Réseau d'assainissement de Brookdale	480 000 $	
Village de St Lazare	Extension du réseau d'aqueduc et d'égouts	72 000 $	X
Ville de Minnedosa	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 488 750 $	
MR de Riverside et MR de Strathcona	Système de traitement des eaux usées	1 100 000 $	
Municipalité de Souris	Amélioration du système de traitement des eaux usées – Phase I	400 000 $	
MR de Strathclair	Excavation d'un étang d'épuration	132 600 $	
MR de Whitehead	Réfection de l'étang d'épuration	500 000 $	X
Keystone Agriculture and Recreation Inc.	Amélioration des immobilisations du centre Keystone, et centre d'excellence en agriculture	15 000 000 $	
Municipalité de Killarney – Turtle Mountain	Complexe polyvalent de Killarney et District	1 500 000 $	
Université de Brandon et YMCA de Brandon	Centre de loisirs	2 400 000 $	
Commonwealth Air Training Plan Museum Inc.	Agrandissement de l'Air Training Museum	375 000 $	
Jardin international de la paix	Amélioration de l'infrastructure	1 461 000 $	
WINNIPEG			
Société pour la protection des animaux de Winnipeg	Nouvelles installations de 40 000 pi.2	3 000 000 $	X
Winnipeg Soccer Federation	Complexe de soccer de Winnipeg à l'Université du Manitoba	3 000 000 $	

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
Entreprises Riel	Jardin de sculptures de Provencher	525 000 $	
Centre communautaire Rady	Agrandissement et rénovation du centre de loisirs	2 250 000 $	
Winnipeg Library Foundation	Réaménagement du Parc de la Bibliothèque du Millénaire	2 100 000 $	
Association sportive de Winnipeg Est	Parc de loisirs de Buhler	4 500 000 $	
Université du Manitoba	Infrastructure du SmartPark	3 000 000 $	X
YMCA-YWCA de Winnipeg	Rénovation et agrandissement du South « Y »	3 000 000 $	
St. James Rods Football Club	Projet de rénovation du Rods	305 000 $	
Rivers West (au nom de la WTA)	Sentier transcanadien et jonctions clés de Winnipeg	2 500 000 $	
Entreprises Riel	St Norbert – Porte d'entrée de Winnipeg	105 000 $	
Université du Manitoba	Station de pompage des eaux pluviales	2 250 000 $	
Conservation Manitoba	Déplacement du parc Duff Roblin	2 120 000 $	

ANNEXE II

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM)
Projets approuvés par région en date du 31 mars 2008

Note : L'entente relative au Programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit l'établissement d'un comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et adresse des recommandations sur leur financement au comité de gestion fédéral-provincial du programme.

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
INTERLAC			
Eriksdale et Coldwell	Terrains destinés à l'élimination des déchets	302 906 $	X
MR de Gimli	Construction d'une station régionale de traitement des eaux d'égout	4 973 004 $	
MR de St Paul Est	Amélioration de l'infrastructure de l'aqueduc et des égouts	200 000 $	X
MR de Siglunes	Site d'enfouissement des déchets	35 000 $	X
Village de Dunnottar	Agrandissement de l'étang d'épuration seulement	272 000 $	X
Ville de Teulon	Stabilisation de la digue de l'étang d'épuration	38 588 $	X
Ville de Selkirk	Amélioration du réseau de distribution de l'eau	627 000 $	X
Ville de Teulon	Amélioration de la protection en enrochement de l'étang d'épuration – Phase II	28 504 $	X
MR de Grahamdale, CC de Dauphin River et CC de Homebrook	Site d'enfouissement régional	382 611 $	X
Village de Riverton	Prolongement du réseau d'égouts	41 003 $	X
Ville de Selkirk	Système de stérilisation par rayons ultraviolets	1 106 672 $	X
Municipalité de Stonewall	Bâtiment des pompes et réservoir d'eau	755 746 $	X
Ville d'Arborg	Système de filtration de l'eau	176 000 $	X
MR de Woodlands et MR de Rosser	Centre récréatif de South Interlake	794 700 $	X
Association of Tara Shewchenko	Salle paroissiale de Fraserwood	200 000 $	X
Ville de Selkirk	Stade communautaire de Selkirk (Jeux d'été de l'Ouest canadien 2003)	320 000 $	X
MR de Rockwood	Remplacement d'égouts et de conduites d'eau à Balmoral	2 207 400 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
NORD			
Municipalité de Flin Flon	Remplacement de la station de relèvement	627 760 $	X
MR de Kelsey	Stations de relèvement de Cranberry Portage	175 000 $	X
Ville de Lynn Lake	Système de traitement et de distribution de l'eau	600 000 $	X
Conseil communautaire de Brochet	Station de traitement des eaux d'égout, projet conjoint avec la Première nation de Barrens Land	1 200 000 $	X
Conseil communautaire de Cormorant	Modernisation de la station de traitement d'eau	400 000 $	X
Conseil communautaire de Camperville	Modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts	285 000 $	X
Ville de Le Pas	Collecte et distribution de l'eau	556 000 $	X
Conseil communautaire de Duck Bay	Modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts	350 000 $	X
Ville de Leaf Rapids	Modernisation des stations de traitement des eaux usées	32 442 $	X
Ville de Thompson	Modernisation de la station de traitement des eaux usées et de la station de relèvement	1 600 000 $	X
Conseil communautaire de Wabowden	Nouveau site d'enfouissement	708 000 $	X
Conseil communautaire d'Easterville	Aménagement d'un étang d'épuration des eaux usées avec la Première nation crie de Chemawawin	241 831 $	X
Conseil communautaire de Norway House	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 250 000 $	X
Conseil communautaire de Waterhen	Modernisation de la station de traitement d'eau	932 500 $	X
Conseils communautaires d'Aghaming, de Bissett, de Manigotagan et de Seymourville	Site d'enfouissement régional avec la Première nation de Hollow Water	324 966 $	X
Conseil communautaire de Pikwitonei	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 081 861 $	X
Conseil communautaire de Pine Dock	Installations de traitement des eaux usées	848 346 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Conseil communautaire de Manigotagan	Modernisation de la station d'épuration des eaux usées	1 285 000 $	X
Ville de Thompson	Centre communautaire régional	2 500 000 $	X
MR de Kelsey	Réseau d'alimentation en eau de Carrot Valley	800 000 $	X
Centre communautaire de Crane River	Amélioration du centre récréatif	90 000 $	X
Le Pas et la région	Centre de recyclage de Le Pas et de la région	90 000 $	X
Conseil communautaire de Meadow Portage	Centre d'activités récréatives	180 000 $	X
Municipalité de Flin Flon	Agrandissement des infrastructures municipales	900 000 $	X
Ville de Le Pas	Réaménagement du complexe polyvalent communautaire	2 500 000 $	X
Conseil communautaire de Matheson Island	Amélioration des installations récréatives	60 000 $	
CENTRE NORD			
MR de Cartier	Étang de stabilisation des eaux usées et conduite de refoulement de Springstein	249 200 $	X
MR de Lansdowne	Réseau d'égouts et de distribution d'eau d'Arden	500 000 $	X
MR de North Norfolk	Tunnel de service de la rue Townley	70 000 $	X
MR de Victoria	Station de traitement d'eau Holland	237 577 $	X
MR de North Norfolk	Tunnel de service de la rue Memory	60 000 $	X
Village de St Claude	Modernisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts au sud du village	167 000 $	X
MR de South Norfolk	Modernisation de la station de traitement d'eau de Rathwell	58 000 $	X
Village de Treherne	Modernisation de la station de traitement d'eau	135 000 $	X
MR de Macdonald	Amélioration de la qualité de l'eau à Sanford	68 071 $	X
MR de St Francois-Xavier	Agrandissement de l'étang d'épuration	320 000 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
MR de Grey et coopérative d'eau de Pembina Valley	Remplacement du réseau d'aqueduc et d'égouts	1 762 735 $	X
Village de St Claude	Agrandissement et rénovation de la bibliothèque	75 000 $	X
Village de MacGregor et MR de North Norfolk	Bibliothèque de MacGregor et de North Norfolk	125 000 $	X
MR de Headingley	Centre du patrimoine de Headingley	300 000 $	X
Ville de Portage la Prairie	Centre familial et de loisirs pour les jeunes	150 000 $	X
PARKLAND			
MR de Mountain	Réseau d'égouts par gravité de Birch River	300 000 $	X
Ville de Swan River	Infrastructure de l'aqueduc et des égouts	300 000 $	X
MR de Park - Nord	Aqueduc et égouts de San Clara	600 000 $	X
MR de Shellmouth-Boulton	Remplacement de la conduite d'eau Inglis	64 000 $	X
Village de McCreary	Remise à neuf du réseau d'égouts et de la principale station de relèvement	83 052 $	X
Village de Benito	Amélioration de la station de traitement d'eau	125 000 $	X
Ville de Russell	Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts	225 000 $	X
Ville de Rossburn	Amélioration de la qualité de l'eau	200 000 $	X
Ville de Minitonas	Amélioration des installations d'évacuation des eaux usées	190 481 $	X
Ville de Dauphin	Enlèvement des boues	435 000 $	X
MR d'Ochre River	Réfection de l'étang d'épuration	197 600 $	X
Ville de Ste Rose-du-Lac	Reconstruction de la digue de l'étang d'épuration	75 000 $	X
Ville de Roblin	Remplacement de conduites d'eau	378 000 $	X
Village de Binscarth	Amélioration du réseau d'égouts	362 000 $	X
MR de Mountain	Réseau d'égouts de Birch River	696 710 $	X
Ville de Dauphin	Amélioration du réseau d'égouts (mur étanche en boue bentonitique)	576 000 $	

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Ville de Grandview	Remplacement de conduites d'eau - Phase I	81 315 $	X
MR de Silver Creek	Modernisation de la station de traitement d'eau d'Angusville	350 880 $	X
Village de McCreary	Remise à neuf du réseau d'égouts et de la principale station de relèvement	135 960 $	X
Village d'Ethelbert	Amélioration de la station de traitement d'eau	32 287 $	X
MR de Dauphin	Approvisionnement en eau et installations sanitaires à Selo Ukraina	75 000 $	X
Ville de Dauphin et MR de Dauphin	Agrandissement du complexe récréatif Parkland	2 500 000 $	X
MR de Mountain	Centre communautaire de Mafeking - Phase II	200 000 $	
Ville de Swan River	Complexe récréatif	900 000 $	X
CENTRE-SUD			
Ville de Winkler	Agrandissement de l'étang d'épuration des eaux usées	750 000 $	X
Village de Somerset	Remplacement de la canalisation principale	42 000 $	X
Ville d'Altona	Modernisation du réseau d'égouts	363 200 $	X
Ville de Plum Coulee	Agrandissement de l'étang d'épuration	300 000 $	X
Ville de Carman	Modernisation de la station de traitement d'eau	136 776 $	X
Ville de Morden	Agrandissement et rénovation des installations de traitement des eaux usées	405 000 $	X
MR de Stanley	Prolongement du corridor du réseau de distribution d'eau	200 000 $	X
MR de Stanley	Traitement de l'eau de Massey	105 000 $	X
MR de Morris	Aqueduc et égouts de Sperling	175 000 $	X
MR de Montcalm	Installation de tuyaux de drainage à St Joseph	6 738 $	X
Ville de Morris	Remplacement du réseau d'égouts et d'aqueduc	100 000 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Municipalité de Gretna	Réparation de la canalisation d'égout de l'avenue Colbert	28 300 $	X
MR de Lorne	Centre d'interprétation interactif	150 000 $	X
Village de Cartwright et MR de Roblin	Projet d'amélioration de l'efficacité énergétique	200 000 $	X
MR de Montcalm	Route d'accès au Musée Saint-Joseph	69 160 $	X
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Centre communautaire de loisirs et de bien-être	200 000 $	X
SUD-EST			
MR d'Alexander	Réseau d'aqueduc régional	400 000 $	
MR de De Salaberry	Étang de stabilisation des eaux usées de St Malo	330 000 $	X
Ville de Lac-du-Bonnet	Modernisation de la station de traitement d'eau	400 000 $	X
Ville d'Emerson	Renouvellement des conduites d'eau	115 000 $	X
MR de Hanover et ville de Niverville	Amélioration des infrastructures du parc industriel	27 681 $	X
Cooks Creek Conservation et MR de Springfield	Gestion des eaux de surface	345 000 $	X
Ville de Steinbach	Prolongement du réseau d'égouts	800 000 $	X
MR de Taché	Mise hors service et scellement de puits	150 000 $	X
MR de Whitemouth	Prolongement des égouts et agrandissement de l'étang d'épuration de Seven Sisters	175 000 $	X
Ville de Beausejour	Modernisation des égouts	296 000 $	X
MR de Piney	Station d'épuration des eaux usées	354 000 $	X
MR de Springfield	Réseau d'aqueduc et d'égouts d'Anola	1 096 000 $	X
MR de Taché	Modernisation du réseau d'égouts de Lorette	416 350 $	X
MR de La Broquerie	Agrandissement des installations d'assainissement de l'étang d'épuration	635 514 $	X
District d'administration locale de Pinawa	Amélioration du système de filtration	1 092 000 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Village de Powerview	Remplacement de la conduite principale	46 080 $	X
Community Club de Reynolds	Approvisionnement en eau de Prawda	40 000 $	X
MR de Ritchot	Nouvelles conduites d'alimentation en eau	6 000 000 $	X
Ville de Beausejour et MR de Brokenhead	Complexe sportif Memorial	200 000 $	X
Ville de Ste Anne	Projet de pont et de route (Villa Youville)	500 000 $	X
MR de Brokenhead	Projet d'aqueduc et d'égouts	6 600 000 $	X
MR de Stuartburn et Franklin	Prévention des inondations	300 000 $	X
SUD-OUEST			
MR de Pipestone	Étang d'épuration de Reston	300 000 $	X
MR de Whitehead	Réseau d'aqueduc et d'égouts d'Alexander	500 000 $	X
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Lyleton	37 000 $	X
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Pierson	37 000 $	X
MR de Riverside	Modernisation de la station de traitement d'eau de Dunrea	24 000 $	X
MR de Riverside	Centre écologique d'élimination des déchets	5 407 $	X
MR de Harrison	Élargissement du réseau d'aqueduc et d'égouts, et de l'étang d'épuration	175 000 $	X
MR d'Elton	Réseau d'égouts à faible pression et étang d'épuration de Forrest	300 000 $	X
Ville de Boissevain	Remplacement des égouts et des stations de relèvement des égouts	100 000 $	X
Ville de Brandon	Conduite d'alimentation en eau de la cellule de la Neuvième rue	1 200 000 $	X
Village de Glenboro	Amélioration du réseau d'égouts	33 000 $	X
Ville de Killarney	Station de relèvement de l'avenue Mountain	90 000 $	X
Ville de Neepawa	Amélioration du réseau d'aqueduc et d'égouts	480 000 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Elkhorn-Wallace Recycle et Village d'Elkhorn	Augmentation du recyclage	12 000 $	X
Ville de Hamiota	Remplacement des canalisations d'eau	75 000 $	X
Village de Wawanesa	Station d'alimentation en eau et de traitement d'eau	186 000 $	X
Ville de Melita	Modernisation de la station de traitement d'eau	41 000 $	X
MR de Strathclair	Agrandissement de l'étang d'épuration	132 000 $	X
Ville de Birtle	Construction et prolongement de canalisations d'eau	183 000 $	X
Ville de Brandon - Westman Recycling Council	Nouvelles installations de recyclage	1 900 000 $	X
Ville de Shoal Lake	Modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts	355 000 $	X
Ville de Virden	Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts	900 000 $	X
MR de Miniota	Étang d'épuration	320 323 $	X
Municipalité de Rapid City	Agrandissement du réservoir d'eau et remplacement du système de filtration	128 362 $	X
MR de Whitewater	Modernisation des services d'eau de Minto	240 000 $	X
Ville de Brandon	Système de stérilisation de l'eau par rayons ultraviolets	912 000 $	X
Village de Waskada	Remplacement de la conduite de refoulement	26 705 $	X
Municipalité de Carberry et MR de North Cypress	Centre communautaire récréatif de Carberry Plains	200 000 $	X
Ville de Minnedosa, MR de Minto et MR d'Odanah	Agrandissement de la bibliothèque régionale	300 000 $	X
Jardin international de la paix	Rénovation des dortoirs	751 000 $	X
WINNIPEG			
Ville de Winnipeg	Piscine Centennial de St James Assiniboia	3 000 000 $	X
Ville de Winnipeg	Rénovation du secteur riverain du centre-ville	29 490 000 $	X

Collectivité/Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Riverside Park Management Inc.	Agrandissement du stade CanWest Global	4 500 000 $	X
Centre culturel hellénique du Manitoba	Installations communautaires polyvalentes	500 000 $	
Association islamique du Manitoba	Installations commun autaires polyvalentes	500 000 $	X
Hindu Society of Manitoba	Installations communautaires polyvalentes	500 000 $	X
Ville de Winnipeg	Centre communautaire Red River	1 617 000 $	X
Winnipeg Enterprises Corp.	Remplacement du gazon au stade Canad Inns	2 100 000 $	X
Manitoba Sikh Cultural and Seniors Centre	Installations communautaires polyvalentes	500 000 $	
Ville de Winnipeg	Avenue Leila, amélioration et aménagement paysagé	983 000 $	X
Ville de Winnipeg	Restauration du pont Redwood	1 500 000 $	X
Philippine-Canadian Centre of Manitoba Inc.	Installations communautaires polyvalentes	900 000 $	X
Manitoba Cardiac Institute	Amélioration des installations	3 900 000 $	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	Protection contre les inondations	105 915 $	X
True North Entertainment Complex Ltd. Partnership	Complexe de divertissement – Centre MTS	34 000 000 $	X
Ville de Winnipeg et Manitoba Library Foundation	Projet du millénaire de la bibliothèque Centennial, rénovation et agrandissement	9 000 000 $	X
Snoman Inc.	Information des motoneigistes et panneaux de sécurité dans les sentiers	67 762 $	X
Ville de Winnipeg	Rénovation et agrandissement du centre récréatif Cindy Klassen	1 910 000 $	
North End Community Renewal Corporation	Centre de bien-être de North End	3 000 000 $	
Centre culturel franco-manitobain et Cercle Molière	Agrandissement des espaces culturels	500 000 $	X
Conservation Manitoba	Amélioration des ouvrages de protection contre les inondations de la rivière Rouge	1 666 000 $	X

ANNEXE III
PROGRAMME MANITOBA WINNIPEG D'INFRASTRUCTURES DE DÉTENTE ET DE LOISIRS (PMWIDL), Projets approuvés en date du 31 mars 2008

Cet investissement conjoint de 43 millions de dollars du gouvernement du Manitoba et de la ville de Winnipeg annoncé le 22 avril 2005 a permis de mettre en place un programme de rénovation et de construction à Winnipeg, ainsi que trois « fonds d'investissement » pour la modernisation de centres communautaires, d'aires de planches à roulettes et d'aires de jets d'eau.

Les calendriers des projets sont confirmés chaque année dans le cadre du processus budgétaire d'immobilisations de la ville de Winnipeg en fonction des priorités, de l'état de préparation des projets et de la capacité financière et opérationnelle. En date du 31 mars 2008, la province du Manitoba et la ville de Winnipeg ont convenu de donner priorité aux projets suivants :

Installations récréatives et centres communautaires

- **Installations récréatives et de loisirs du Nord de Winnipeg, 6 millions de dollars** – Des consultations sont en cours pour déterminer l'emplacement et le plan d'un nouveau complexe communautaire polyvalent répondant aux besoins de la collectivité. La construction devrait avoir lieu en 2008 et 2009.

- **Complexe récréatif Sinclair Park, 1 million de dollars** – On procède actuellement à une étude de faisabilité pour l'agrandissement des installations existantes. Les améliorations prévues consisteraient à ajouter un nouveau gymnase et à rénover les salles polyvalentes.

- **Centre communautaire Bronx Park, 4,17 millions de dollars** – Des installations de 25 000 pieds carrés, au prix de 6,5 millions de dollars, seront construites pour réunir le centre communautaire Bronx Park au centre pour personnes âgées Good Neighbours. Le projet comprend entre autres un gymnase, une salle polyvalente, des salles de classe, des salles de réunion, des bureaux, ainsi que des ateliers d'aménagement intérieur et d'activités créatives. Il est également prévu de procéder à d'importants travaux sur le site, dont une aire de stationnement de 72 voitures, des terrains de sport, deux nouvelles patinoires de hockey, une nouvelle structure pour le terrain de jeux et un nouveau sentier de conditionnement physique. La construction se fera en 2008 et l'ouverture en 2009.

- **Complexe récréatif Cindy Klassen (anciennement Sargent Park), 2,7 millions de dollars** – Ce projet, à savoir un important réaménagement du centre récréatif existant, comprend une nouvelle piste de marche et de course, une aire d'entraînement à l'aérobic et à la musculation, des courts de tennis, une aire d'accueil et de contrôle, des salles de réunion et à usage multiple supplémentaires et des améliorations au parc de stationnement. Outre les 2,7 millions de dollars provenant du présent fonds, le projet a aussi reçu un financement de 1,91 million de dollars du Programme Infrastructures Canada-Manitoba. Les travaux devraient être terminés à l'automne de 2008.

- **Complexe de soccer intérieur de Winnipeg, 6 millions de dollars** – La construction d'un nouveau complexe de soccer de quatre terrains à portée libre (pas de piliers) a commencé durant l'automne de 2007 à l'Université du Manitoba. Ces installations de 105 000 pieds carrés devraient ouvrir à l'automne de 2008. Le coût total du projet est estimé à 12,5 millions de dollars.

- **Oasis urbaine Kildonan Park, 9 millions de dollars** – Initialement annoncé en avril 2005, ce projet a, depuis lors, été remanié et il prévoit à présent de réaménager la piscine extérieure et de construire une aire de jets d'eau au Kildonan Park ainsi que des attractions nautiques intérieures dans la ville de Winnipeg.

- **Fonds d'investissement pour les centres communautaires, 10 millions de dollars** – Il s'agit d'un fonds d'investissement destiné à des projets modestes de rénovation de centres communautaires, recommandés par le General Council of Winnipeg Community Centres (GCWCC) et concernant, pour 2008 : of Winnipeg Community Centres (GCWCC), and includes the following for 2008:
  - Le centre communautaire Valour (anciennement Isaac Brock), à rénover au coût de 1,02 million de dollars;
  - Le centre communautaire Norberry/Glenlea, à rénover au coût de 1,39 million de dollars.

Parcs d'amusement et aires de jets d'eau

Il est prévu de construire des parcs d'amusement aquatiques extérieurs entièrement accessibles, qui comprennent plusieurs jeux nautiques interactifs grâce à un investissement de 2,6 millions de dollars du Manitoba et de Winnipeg.

- L'aire de jets d'eau de Linden Woods, 200 000 $, a été terminée en 2007.

Les projets suivants seront achevés en 2008 :

- L'aire de jets d'eau de Norquay, 400 000 $;
- La reconversion de l'aire de jets d'eau du centre communautaire River Osborne, 250 000 $;
- La reconversion de l'aire de jets d'eau de River Heights, 250 000 $;
- La reconversion de l'aire de jets d'eau du parc Provencher, 200 000 $;
- L'aire de jets d'eau du centre communautaire de St-Norbert, 200 000 $.

Ce qui reste du montant de 1,1 million de dollars du fonds d'investissement pour les parcs d'amusement et les aires de jets d'eau permettra de financer des projets en 2008 et en 2009.

Aires de planche à roulettes

Des installations communautaires comprenant un vaste éventail de rampes, de pistes et d'autres structures destinées à la pratique de la planche à roulettes bénéficieront d'un investissement total de 1,8 million de dollars dans le cadre de ce programme.

Les aires de planche à roulettes suivantes ont été terminées :

- L'aire de planche à roulettes Victoria Jason (Transcona), 100 000 $;
- L'aire de planche à roulettes de St-Vital, 200 000 $;
- La phase I de l'aire de planche à roulettes Ouest St-James, 192 000 $;
- L'aire de planche à roulettes Komenda (Charleswood), 208 000 $.

La construction de

- l'aire de planche à roulettes Fort Garry, 550 000 $, devrait se terminer à l'automne de 2008.

Le reste des 550 000 dollars du Fonds d'investissement pour les aires de planche à roulettes permettra de financer des projets en 2008 et 2009.

ANNEXE IV

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – Catégories et critères d'investissement

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale prévoit dix catégories d'investissement. Chacune a son propre objectif particulier ainsi que des critères de présélection obligatoires permettant de déterminer l'admissibilité des projets. Chaque projet présenté dans le cadre du FIMR doit tomber dans l'une de ces dix catégories d'investissement, être conforme à son objectif, avoir un lien direct avec l'une de ses sous-catégories, et satisfaire à ses critères de présélection obligatoires.

On trouvera décrits ci-dessous les diverses catégories et leurs objectifs, sous-catégories et critères de présélection obligatoires. Il y a, en plus, des critères de classement pour chaque catégorie. Après la description des dix catégories d'investissement figure, en annexe V, une matrice résumant les critères de classement applicables à chacune d'entre elles.

Catégorie 1 : EAU

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure publique de manière à obtenir une eau de meilleure qualité et à assurer une utilisation et une gestion durables de cette infrastructure et des ressources en eau.

Sous-catégories :

- Alimentation en eau potable;
- Systèmes de traitement de l'eau potable;
- Systèmes de distribution de l'eau potable.

Critères de présélection obligatoires :

- L'eau potable produite grâce au projet doit avoir la qualité exigée par les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada ou les normes provinciales, si ces dernières sont plus rigoureuses;
  - L'analyse de rentabilité doit prendre en compte des solutions de rechange au projet proposé ainsi que les coûts d'exploitation à long terme de l'infrastructure;
  - Les éléments de l'infrastructure qui seront en contact direct avec l'eau potable doivent obtenir, de la part d'un organisme reconnu, un certificat de sécurité pour une utilisation dans un réseau d'alimentation en eau potable;
  - Dans le cas où l'infrastructure résultant d'un projet servira à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts, y compris des coûts d'exploitation et d'immobilisation. Si celui-ci est impossible, le plan doit présenter d'autres stratégies de recouvrement.

Catégorie 2 : EAUX USÉES

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure de manière à réduire au minimum les effets potentiels des effluents sur les sources d'eau potable et les écosystèmes aquatiques, y compris les ressources halieutiques et la biodiversité, et à augmenter l'efficacité des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

Sous-catégories :

- Systèmes d'égout, y compris les systèmes d'égouts sanitaires et combinés;
- Systèmes séparés de drainage pluvial;
- Gestion centralisée des systèmes de traitement des eaux usées sur place.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit normalement améliorer la qualité des effluents présents dans les eaux usées et les eaux pluviales, et réduire les contaminants, y compris ceux atteignant un niveau toxique, dans les effluents des stations de traitement des eaux usées;
- Dans le cas où l'infrastructure résultant d'un projet servira à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si celui-ci est impossible, le plan doit présenter d'autres stratégies de recouvrement;
- Les projets qui visent directement les défaillances des installations septiques sur place doivent normalement éliminer les dangers pour la santé publique.

Catégorie 3 : DÉCHETS SOLIDES

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure de manière à permettre une meilleure gestion des déchets solides, à augmenter la collecte et l'utilisation des matières recyclées et organiques, à réduire le tonnage par personne des déchets solides envoyés dans les sites d'enfouissement, à diminuer les incidences environnementales et à mieux récupérer l'énergie.

Sous-catégories :

- Réacheminement des déchets – installations de récupération des matières;
- Gestion des matières organiques;
- Dépôts de récupération;
- Sites d'enfouissement des déchets;
- Traitement thermique.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit être compatible avec une saine stratégie de gestion locale des déchets solides;
- Dans le cas où l'infrastructure résultant d'un projet servira à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si celui-ci est impossible, le plan doit présenter d'autres stratégies de recouvrement.

Catégorie 4 : TRANSPORT EN COMMUN

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure des transports en commun de manière à réduire les incidences environnementales, l'encombrement des voies de circulation, la consommation énergétique ou les émissions de gaz à effets de serre (GES), à améliorer la sécurité, à appuyer le tourisme et le commerce, à stimuler le développement social et économique local, et à aider le Canada à devenir l'un des chefs de file des technologies novatrices dans l'exploitation et la gestion des systèmes de transport locaux, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignement sur la circulation.

Sous-catégories :

- Transports urbains rapides : immobilisations et matériel roulant (y compris plus de trains légers et de trains lourds, ainsi que des métros, traversiers, gares, parcs de stationnement incitatifs, couloirs réservés aux autobus et lignes ferroviaires);
- Autobus urbains : matériel roulant et gares;
- Systèmes de transports intelligents (STI) et investissements dans les immobilisations prioritaires des transports urbains :
  - Technologies STI destinées à améliorer la signalisation prioritaire des transports en commun, l'information des voyageurs et les renseignements sur la circulation, les transports en commun, la gestion des incidents et les systèmes de secours;
  - Investissements dans les immobilisations, telles que les bretelles de déviation et les voies réservées aux véhicules à occupation multiple (VOM);
  - Mise en place d'au moins deux de ces dispositifs pour accroître l'efficience des transports locaux.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit être compatible avec les plans sur les transports et l'utilisation du sol en application au Manitoba, dans la région ou la municipalité;
- Le projet doit être compatible avec les objectifs du Canada en matière de croissance durable, de compétitivité et de changement climatique;
- L'analyse de rentabilité du projet doit :
  - fournir des données sur le projet, y compris pour ce qui est de l'émission de GES et du coût;
  - indiquer les incidences à court terme du projet en ce qui concerne la sécurité, l'efficience et les aspects environnementaux et économiques, ainsi que les incidences possibles sur une période de 5 à 10 ans;
  - démontrer que le promoteur a la capacité d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure qui résultera du projet;
  - confirmer que le promoteur respecte, le cas échéant, les lignes directrices en matière de génie (p. ex. celles de l'Association des transports du Canada);
  - prouver que le projet est conforme à la législation et à la réglementation fédérales et provinciales en vigueur;
  - montrer qu'il applique, le cas échéant, les dispositions visant à faciliter l'accès aux per sonnes handicapées.

Catégorie 5 : ROUTES LOCALES

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer les routes du réseau public de manière à réduire les incidences environnementales, l'encombrement des voies de circulation, la consommation énergétique ou les émissions de gaz à effets de serre (GES), à améliorer la sécurité, à appuyer le tourisme et le commerce, à stimuler le développement social et économique local, et à aider le Canada à devenir l'un des chefs de file des technologies novatrices dans l'exploitation et la gestion des systèmes de transport locaux, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignement sur la circulation.

Sous-catégories :

- Routes locales, routes de dégagement, ponts et tunnels se trouvant à l'intérieur des limites municipales;
- STI et investissements dans des immobilisations prioritaires des transports en commun :
  - Technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire dans les transports en com mun, l'information des passagers et les renseignements sur la circulation, l'exploitation des transports, la gestion des incidents et les systèmes de secours;
  - Investissements dans des immobilisations facilitant les transports en commun sur le réseau routier local, telles que des bretelles de déviation et des voies réservées à des véhicules à occupation multiple, et mise en place d'au moins deux de ces dispositifs pour accroître l'efficience des transports locaux.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit être compatible avec les plans sur les transports et l'utilisation du sol ainsi que les plans directeurs en application au Manitoba, dans la région ou la municipalité;
- Le projet doit être compatible avec les objectifs du Canada en matière de croissance durable, de compétitivité et de changement climatique;
- L'analyse de rentabilité du projet doit :
  - fournir des données sur le projet, y compris pour ce qui est de l'émission de GES et du coût;
  - indiquer les incidences à court terme du projet en ce qui concerne la sécurité, l'efficience et les aspects environnementaux et économiques, ainsi que les incidences possibles sur une période de 5 à 10 ans;
  - démontrer que le promoteur a la capacité d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure qui résultera du projet;
  - confirmer que le promoteur respecte, le cas échéant, les lignes directrices en matière de génie (p. ex. celles de l'Association des transports du Canada);
  - prouver que le projet est conforme à la législation et à la réglementation fédérales et provinciales en vigueur;
  - montrer qu'il applique, le cas échéant, les dispositions visant à faciliter l'accès aux personnes handicapées..

Catégorie 6 : CULTURE

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure publique patrimoniale et artistique de manière à aider les collectivités à exprimer, préserver, mettre en valeur et promouvoir leur culture et leur patrimoine.

Sous-catégories :

- Musées (y compris les musées d'art);
- Sites patrimoniaux locaux désignés;
- Installations pour les arts du spectacle;
- Centre culturels ou communautaires;
- Bibliothèques municipales;
- Autres éléments d'infrastructure culturelle atteignant l'objectif de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer que le promoteur est capable d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure qui résultera du projet;
- L'infrastructure doit être accessible aux personnes handicapées;
- Tous les nouveaux bâtiments doivent dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences en matière d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 7 : LOISIRS

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure publique des loisirs et des activités physiques et sportives de manière à encourager une plus forte proportion de Canadiens, de toutes les couches de la société, à intégrer ces activités dans leur vie quotidienne.

Sous-catégories :

- Installations sportives, à l'exclusion de celles utilisées principalement par des athlètes professionnels;
- Lieux de loisirs communautaires;
- Terrains et parcs, parcours de santé, pistes cyclables, terrains de jeux et autres installations;
- Autres éléments d'infrastructure de loisirs atteignant l'objectif de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer que le promoteur est capable d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure qui résultera du projet;
- Les caractéristiques exigées du projet ont été fixées après consultation des principaux utilisateurs des installations proposées;
- L'infrastructure qui en résultera doit être accessible aux personnes handicapées;
- Tous les nouveaux bâtiments doivent dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences en matière d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments;
- Dans le cas où l'infrastructure résultant d'un projet servira à des fins à la fois commerciales et communautaires, l'analyse de rentabilité doit prévoir un financement public directement proportionnel à l'utilisation publique des installations pour des activités communautaires et des sports amateurs (p. ex. si 20 p. 100 des installations proposées sont ouvertes au public, alors les coûts du projet admissibles au financement seront de 20 p. 100).

Catégorie 8 : TOURISME

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure touristique économiquement et écologiquement durable de manière à augmenter la qualité des activités touristiques et, par là même, le nombre de visiteurs au Canada.

Sous-catégories :

- Infrastructure municipale de base facilitant ou permettant l'accès aux installations touristiques;
- Attractions publiques communautaires;
- Centres de congrès ou de commerce;
- Salles d'exposition;
- Autres éléments d'infrastructure touristique atteignant l'objectif de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer que le promoteur est capable d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure qui résultera du projet;
- L'infrastructure qui en résultera doit être accessible aux personnes handicapées;
- Tous les nouveaux bâtiments doivent dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 9 : AMÉLIORATIONS DE L'ÉNERGIE ENVIRONNEMENTALE

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure appartenant aux municipalités de manière à tirer le maximum des sources d'énergie (p. ex. dans les bâtiments et les autres installations) et à réduire l'émission de GES et de contaminants de l'air de source locale.

Sous-catégories :

- Réhabilitation thermique des bâtiments appartenant aux municipalités;
- Systèmes énergétiques tels que les sources d'énergies renouvelables, la production combinée de chaleur et d'électricité, la cogénération et les réseaux thermiques;
- Éclairage des rues.

Critères de présélection obligatoires :

- Pour ce qui est de la réhabilitation, le projet doit être conforme à des normes comparables à celles adoptées par Ressources naturelles Canada pour l'amélioration thermique des résidences et des bâtiments commerciaux;
- Le projet doit remplacer les dispositifs existants (p. ex. les systèmes d'aération, les fenêtres, le chauffage et les toilettes) par du matériel à plus haut rendement énergétique (p. ex. Energystar), tout en tenant compte du contexte local des collectivités éloignées et de celles du nord;
- Il doit prendre en considération des sources d'électricité, de chauffage et de refroidissement de substitution;
- Tous les nouveaux bâtiments doivent dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 10 : CONNECTIVITÉ

Objectif : L'objectif de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure permettant au Canada d'atteindre son but, qui est de généraliser l'accès des collectivités aux services à large bande, d'améliorer la prestation de services publics tels que le cybergouvernement, la cybersanté et la cyberéducation, d'augmenter la qualité de vie et de promouvoir le développement social et économique et les innovations dans les collectivités canadiennes.

Sous-catégories :

- Réseau fédérateur à grande vitesse (transport);
- Points de présence (accès);
- Distribution locale dans les collectivités.

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer que le promoteur est capable d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure qui résultera du projet;
- Afin de promouvoir la compétitivité, un processus d'appel d'offres et de passation de marchés, commercialement et technologiquement neutre et compétitif, a été ou sera mené pour le projet;
- La solution proposée par le projet doit être entièrement accessible à des tiers;
- Les personnes handicapées doivent pouvoir accéder aux parties publiques de l'infrastructure résultant du projet.

ANNEXE V

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) –Critères de classement

En plus des critères obligatoires, il existe aussi des critères de classement pour évaluer les projets. La matrice ci-dessous présente ceux à prendre en compte pour chacune des dix catégories d'investissement dans des projets.

CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
CRITÈRES COMMUNS										
1. Le projet reçoit un large appui dans la collectivité;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
2. Il tient compte de son incidence sur les divers paramètres du climat et s'adapte aux risques possibles des futurs changements climatiques;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
3. Il réduit au maximum son incidence sur les changements climatiques : • en atténuant ou en diminuant les GES grâce à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, de technologies et de pratiques novatrices qui accroissent l'efficacité énergétique, ou à d'autres stratégies d'atténuation; • en limitant le plus possible, dans un bon rapport coût-efficacité, les émissions de GES qui lui sont attribuables lors de sa construction et de son exploitation;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
4. Il encourage les alliances entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que les PPP;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
5. Il recourt à de bonnes pratiques dans les technologies et la construction;	•	•	•		•					
6. Il améliore la consommation et l'efficacité énergétiques;	•	•	•						•	
7. Il permet la gestion des ressources en boucle fermée (réutilisation et recyclage des eaux usées, des biosolides et des déchets, production d'électricité dérivée des processus de traitement des déchets solides, et sources d'énergies passives);	•	•	•							
8. Il réduit ou élimine les risques existants ou potentiels pour la santé;	•	•								
9. Il est fondé sur une stratégie de gestion locale de l'eau et des eaux usées qui assure une durabilité à long terme, avec des méthodes de comptage et de tarification axées sur la conservation;	•	•								
10. Il s'appuie sur une analyse de rentabilité qui : • porte sur la gestion de la demande, y compris au niveau du comptage de la consommation d'eau et de l'éducation du public; • adopte une approche durable du financement, permettant une exploitation, une maintenance et une amélioration continues;	•	•								
11. Il réduit ou élimine les incidences ou risques potentiels associés aux catastrophes;			•	•	•	•	•	•	•	•
12. Il améliore l'efficience du système de transport (p. ex. le coût par passager-km, la capacité d'écoulement des passagers dans les couloirs);				•	•					
13. Il prend en considération des solutions de rechange au projet proposé;				•	•					
14. Il améliore les transports, ainsi que la sécurité publique;				•	•					
15. Il limite au maximum d'autres contaminants aériens dus aux transports;				•	•					
16. Il rend les possibilités d'affaires, d'emploi et d'éducation plus accessibles aux citoyens, y compris aux autochtones;				•	•					

17. Il favorise l'utilisation de technologies ou de processus dans les transports urbains ou ruraux, dont les technologies STI, le cas échéant;				•	•					
18. Il permet de construire des installations polyvalentes ou à composants multiples.							•	•		
CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
EAU										
19. Le projet prévoit une approche intégrée de l'alimentation en eau potable relevant de plusieurs autorités et secteurs, qui : • tient compte de la durabilité à long terme; • comprend la tarification et une gestion intégrée du bassin hydrographiques; • inclut le concept de la source au robinet.	•									
EAUX USÉES										
20. Il pourvoit à la gestion des eaux pluviales, p. ex. en séparant leur système de traitement de celui des eaux usées;		•								
21. Il diminue la fréquence des débordements des égouts sanitaires et unitaires lorsqu'il pleut;		•								
22. Il propose un système de traitement des eaux usées d'un rendement équivalent à celui d'un traitement secondaire, moyennant un traitement supplémentaire, le cas échéant.		•								
DÉCHETS SOLIDES										
23. Il réduit la masse de déchets envoyés au site d'enfouissement et augmente le taux de recyclage ou de compostage des déchets par personne;			•							
24. Il est fondé sur la méthode du coût complet.			•							
TRANSPORT EN COMMUN										
25. Il augmente le recours aux transports en commun;				•						
26. Il met en œuvre des stratégies de demande de services de transport pour augmenter le nombre de passagers ou encore des technologies renforçant l'efficience du réseau en rendant possibles les transferts entre modes de transport et leur intégration (p. ex. celle de la tarification et des services);				•						
27. Il permet un meilleur accès aux principales installations de transport (p. ex. les ports, les aéroports et les gares de chemin de fer);				•						
28. Il a fait l'objet d'une analyse coût-avantage, en particulier si c'est un grand projet.				•						
ROUTES LOCALES										
29. Il tient compte de l'incidence des investissements routiers sur les transports en commun dans les limites municipales et rurales, et propose, le cas échéant, des stratégies d'atténuation.					•					
CULTURE										
30. Il est compatible avec une saine stratégie culturelle locale;						•				
31. Il contribue au développement durable de la collectivité;						•				
32. Il augmente la capacité du promoteur d'atteindre de nouveaux clients tout en améliorant et en diversifiant les programmes offerts;						•				

33. Il aura une incidence globale positive sur la disponibilité de locaux pour des activités de création, de mise en valeur ou d'innovation artistiques ou de préservation et de mise en valeur de collections patrimoniales dans un milieu polyvalent ou à composants multiples;						•				
34. Il complète l'infrastructure culturelle locale ou provinciale ou le réseau national d'activités artistiques et patrimoniales;						•				
35. Il profite à d'autres organisations artistiques et patrimoniales locales, régionales, provinciales ou nationales et, le cas échéant, internationales;					•					
36. Il contribue à la désignation, à la préservation et à la rénovation de sites patrimoniaux;						•				
37. Il reçoit l'appui des milieux artistiques et patrimoniaux;						•				
38. Il respecte toutes les normes applicables à une utilisation par les Premières nations et les Inuits.						•				

CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
LOISIRS										
39. Il cible les quartiers défavorisés;							•			
40. Il propose l'infrastructure nécessaire à des activités physiques, des sports et des loisirs sûrs et accessibles, qui contribueront au développement social, personnel et économique de la collectivité;							•			
41. Il garantit que les installations offriront des programmes sportifs, physiques et récréatifs diversifiés;							•			
42. Il augmente l'accès du public aux installations et sa participation à des activités récréatives;							•			
43. Il offre un accès sûr et équitable à ses installations, qu'elles soient couvertes, de plein air ou en milieu naturel;							•			
44. Il favorise les partenariats entre collectivités pour tirer le maximum de ses bienfaits;							•			
45. Il propose, si possible, une infrastructure répondant aux normes concurrentielles internationales approuvées par les organisations sportives nationales;							•			
46. Il stimule la vie active et les modes de transport actifs (bicyclette et sentiers récréatifs) fondés sur des plans communautaires officiels;							•			
47. Il encourage, soutient et augmente la pratique d'activités physiques par tous, et surtout par les groupes défavorisés.							•			
TOURISME										
48. Il accroît le nombre de touristes visitant la collectivité;								•		
49. Il allonge la durée de séjour moyenne des touristes visitant la collectivité;								•		
50. Il a une incidence productrice de croissance sur la région (en termes de retombées économiques, de complémentarité de l'infrastructure, d'attraction d'une nouvelle clientèle, etc.);								•		
51. Il propose des installations touristiques écologiquement durables;								•		
52. Il fait apprécier l'environnement grâce au tourisme;								•		
53. Il entre dans la stratégie touristique de la collectivité locale.									•	

CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
AMÉLIORATIONS ÉNERGÉTIQUES										
54. Il réduit les GES (on favorisera les projets au prorata de la réduction des GES et en fonction du rapport coût-efficacité de cette réduction par dollar provenant de l'administration fédérale);									•	
55. Il accroît le confort des occupants du bâtiment;									•	
56. Il tire profit de l'existence d'un plan de changement climatique local;									•	
57. Il réduit la pollution de l'air;									•	
58. Il accroît l'efficacité, la diversification et la sécurité énergétiques;									•	
59. En cas de cogénération et de systèmes énergétiques de quartier : • il remplace les sources d'énergie grandes productrices de GES; • il permet l'utilisation d'énergies à prix concurrentiel;									•	
60. Quand il s'agit d'un bâtiment, il permet d'utiliser des systèmes de chauffage et de refroidissement fonctionnant avec des sources d'énergies renouvelables, telles que des pompes géothermiques, des appareils de combustion à biomasse à haut rendement et faible émission, la technologie Solarwall (air de ventilation chauffé à l'énergie solaire) et des systèmes solaires de chauffage de l'eau.									•	
CONNECTIVITÉ										
61. Il profite aux collectivités qu'il connecte et améliore la prestation de services publics;										•
62. Il prévoit des points de présence raccordant les collectivités, avec des abonnements à prix raisonnable pour les résidants et les entreprises;										•
63. Il améliore la qualité, l'accessibilité et l'efficacité de la cybersanté;										•
64. Il garantit que les solutions technologiques sont appropriées et disponibles et qu'elles peuvent évoluer en fonction des besoins;										•
65. Il profitera des investissements du secteur privé et de la participation de celui-ci à la gestion et à l'exploitation du réseau;										•
66. Il répond aux besoins des cultures et des langues minoritaires et autochtones;										•
67. Il encourage la participation des entreprises autochtones.										•